LE CRI DE LA NATURE,

EN FAVEUR DES ENFANS NOUVEAUX NÉS;

OUVRAGE dans lequel on expose les regles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, & pendant leurs couches; les avantages & les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans; & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle.

ON y a joint un Précis historique de l'Inoculation, & plusieurs autres objets d'utilité publique.

PAR M. NICOLAS,

DOCTEUR en Philosophie & en Médecine de l'Université de Lorraine, de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, de celle de Nîmes, des Arcades de Rome, ci-devant Médecin Pensionnaire de la Ville du Buis en Dauphiné, actuellement Médecin à Grenoble.

Gratum est quòd patriæ civem, populoque dedisti,
Si facis ut patriæ sit idoneus, utilis agris. *JUV. Sat. xv.*

A GRENOBLE,
Chez la Veuve GIROUD, Imprimeur-Libraire du Parlement, à la Salle du Palais.

Et se vend A PARIS,
Chez la Veuve DESAINT, Libraire rue du Foin.
Et chez VINCENT, Libraire rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M. DCC. LXXV.

A MADAME

Madame DE MARCHEVAL, Intendante de Dauphiné.

MADAME,

Réunir aux qualités les plus rares du coeur, le goût le plus décidé pour les Sciences ; encourager les talents, les animer ; mériter par un patriotisme éclairé, le titre glorieux de Citoyenne ;

être un des ornements de la Société, & la meilleure des meres : tels sont les précieux avantages que chacun reconnoît en vous. Epouse chérie par un époux vertueux, bienfaisant, & cher à la Province dont il a l'administration ; adorée par des enfants, que vos soins ont conduits dans le monde, qui se félicite de les posséder ; vous connoissez, Madame, toute l'étendue des devoirs de la maternité, & vous daignez protéger un Ouvrage qui les

rappelle à qui pourroit les avoir oubliés. Cette protection est le plus heureux augure en faveur de ce Livre. Mes voeux seront satisfaits, si ma Patrie, si mes Concitoyens le jugent digne de leur suffrages.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble
& très-obéissant
serviteur,
NICOLAS, Medécin.

AVIS, SUR CET OUVRAGE.

LA matiere dont je vais m'occuper eſt ſi importante, & l'on eſt ſi généralement convaincu de ſon utilité, que je crois pouvoir m'épargner la peine d'en fournir de nouvelles preuves dans une Préface, *ou dans un* Diſcours préliminaire; *je ne préſente ici qu'un ſommaire de ce que les plus grands Médecins & autres Savants ont écrit ſur l'obligation où les meres tendres & délicates ſont de nourrir leurs enfants, & le réſultat des obſervations que j'ai faites, en ſuivant leurs principes, pendant le cours de ma pratique, dans la Capitale & dans la Province. J'ai ſoumis aux regles preſcrites dans ce livre, toutes les femmes qui m'ont conſulté, celles que j'ai accouchées, ou qui m'ont donné leur confiance pendant leurs*

couches ; le ſuccès a toujours répondu à mes eſpérances. C'eſt aux meres ſenſibles que j'adreſſe ce précis ; & j'eſpere les trouver aſſez indulgentes, pour oublier les imperfections de mon ſtile, en faveur du zele qui m'anime : leur bien, celui de leur poſtérité, & celui de ma patrie, ſont les trois grands objets de mon travail. Puiſſe cette diſſertation mériter d'être lue, & mes conſeils d'être ſuivis.

L'Inoculation venant d'éprouver parmi nous la révolution la plus heureuſe, j'ai cru devoir ajouter à mon livre un traité racourci de cette opération, en faveur des Habitants des Campagnes, qui ne ſont point à portée de ſe procurer les ouvrages qui en ont traité ex profeſſo. *Quelques obſervations que j'ai eu occaſion de faire ſur la Rougeole & la Péripneumonie Morbilleuſe, m'ont auſſi paru devoir être de quelqu'utilité pour les peres & les meres ; elles les prémuniront contre les*

abus dangereux dont leurs enfants pourroient être les victimes ; elles les engageront à recourir, dans le besoin, aux Ministres légitimes de santé, & à se méfier toujours de ces gens ignares & ineptes auxquels on accorde trop légérement la faculté de droguer *les malades.*

On trouvera enfin dans ce même volume des vues sur des établissements de Bureaux de Nourrices, à l'instar de celui de Paris, qu'on pourroit établir dans toutes les Capitales des Provinces, & dont on retireroit les plus grands avantages.

Il y a quelque temps que le corps de cet Ouvrage est composé, comm'on peut le voir par la date de l'approbation du Censeur ; la publicité en a été retardée par un enchaînement de circonstances, dont il seroit inutile d'entretenir le Lecteur : je le soumets aujourd'hui à sa censure ; & persuadé que les additions

que j'y ai faites pourront lui être utiles, j'ose attendre de son équite qu'il me regardera moins comm'un Auteur à prétention, que comm'un Médecin qui aspire au titre d'Ami des Hommes.

TABLE.

Faute d'impression à corriger.

A la pag. 164, au-dessus de ce titre, *Choix de l'une des trois méthodes usitées*, les mots *Article XV* ont été placés mal-à-propos; retranchez-les.

LE CRI DE LA NATURE,

En faveur des Enfans nouveaux nés.

ARTICLE Ier.

Regles de conduite pour une Femme enceinte.

AUSSI-TÔT qu'une femme eſt aſſurée d'avoir conçu, elle doit doublement chérir ſon exiſtence, & veiller avec plus de ſoin encore à ſa conſervation. Dépoſitaire d'une créature nouvelle, dont la délicateſſe & la fragilité ſont extrêmes, la nature lui impoſe de régler toutes ſes démarches, ſes deſirs, ſes appétits, ſes paſſions, ſur les beſoins de ſon fruit. Lorſqu'elle manque de mé-

nagement, elle eſt coupable à la fois envers elle-même, envers les ſiens, envers la Société : l'intérêt de l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein, eſt celui de la Patrie.

PREMIERE REGLE.

La Femme enceinte doit, autant qu'il eſt poſſible, habiter un air pur & tempéré.

QUOIQUE l'embryon ne reſpire pas dans le ſein de ſa mere, & qu'il paroiſſe à l'abri des injures de l'air, il ne reſſent pas moins les influences de ce fluide; quelquefois même il eſt la malheureuſe victime de ſes intempéries : ſi l'air eſt trop froid, il contracte toute l'habitude du corps, condenſe nos liquides, ſupprime la tranſpiration; delà peuvent naître des maladies très-dangereuſes, que toute perſonne ſeroit en état de prévenir, ſi l'on avoit la patience de réfléchir à tous les inconvénients auxquels des imprudences dans le régime, conduiſent tous les jours ceux qui paroiſſent avoir la plus heureuſe conſtitution. L'économie animale a beſoin d'une

alternative de froid & de chaud, pour le maintien de cet heureux équilibre dans les fonctions vitales & animales, que l'on connoît généralement sous le nom de *santé;* mais il faut que le passage de la chaleur à la fraîcheur soit modéré : les extrêmités sont très-nuisibles, sur-tout aux femmes grosses.

La chaleur.

La chaleur régle la quantité de la transpiration : lorsqu'elle est excessive, au lieu de porter dans les poumons, un aliment utile & nécessaire pour rafraîchir le sang, elle y porte au contraire le trouble & la confusion. Lorsqu'une femme enceinte habitera une air trop chaud, les pertes excessives qu'elle fera par la transpiration, influeront bientôt sur la vie de son enfant, dont les vaisseaux extrêmement foibles, perdront leur ressort, & ne pourront plus conduire, ni contenir le sang dans les voies de la circulation, à peine ébauchées : des engorgements opiniâtres, des dépôts lymphatiques, & mille autres accidents de cette nature, assailliront l'être naissant; souvent même, ils entraîneront sa destruction.

L'humidité.

Une humidité excessive n'a pas des

ſuites moins funeſtes : on doit en dire autant des variations ſubites de l'air. Les femmes ont le plus grand intérêt de s'en garantir ; c'eſt pourquoi, celles qui en auront la commodité, choiſiront un athmoſphere convenable à la force ou à la foibleſſe de leur tempérament. Les climats trop vifs & trop expoſés aux vents du Nord, ſeroient également dangereux pour celles qui n'y ſont point accoutumées : telles ſont les femmes opulentes des grandes Villes, qui, habituées à une vie molle & oiſive, ne pourroient ſupporter les rigueurs des ſaiſons & des frimats. Quant aux femmes de Campagne, comme elles ont été élevées durement, dès leurs tendres années, elles n'ont pas beſoin de tous les ménagements que nous recommandons ici : peut-être même tant de précautions leur ſeroient nuiſibles ; elles ſont comme familiariſées avec le froid & le chaud, le ſec & l'humide. Heureuſe éducation, qui les garantit de mille infirmités qui ſemblent reléguées parmi les femmes qui peuvent ſe procurer toutes les commodités de la vie : il faut ménager la ſenſibilité de celles-ci, flatter leurs goûts, étudier leurs

caprices, pour leur apprendre ce que, dans les Villages & les Hameaux, on ne tient que de la ſeule nature.

Précautions à prendre pendant les chaleurs.

Lorſque les chaleurs ſont exceſſives, & que les femmes enceintes en ſont incommodées, elles doivent, autant qu'elles le peuvent, ſe retirer dans des lieux frais; obſervant de n'y entrer que dans un état de moiteur, jamais lorſqu'elles ſuent beaucoup, & de n'y reſter qu'autant de temps qu'il en faut, pour ſe rafraîchir: elles prendront d'ailleurs les autres précautions requiſes en pareil cas, & feront uſage des boiſſons acidules & rafraîchiſſantes, telles que la limonade cuite, l'eau de groſeilles, mais légere, *&c.*

Quand le froid eſt violent, on doit entretenir dans les appartements un degré de chaleur modéré; ſi l'air eſt trop humide & chargé d'exhalaiſons, on fera bouillir des plantes aromatiques, pourvu néanmoins que leur odeur n'incommode point les femmes auxquelles on veut donner ce parfum, très-propre à reveiller l'oſcillation des fibres, & à leur redonner du ton.

L'air que les femmes enceintes

La pureté de l'air n'eſt pas moins indiſpenſable à la femme & à ſon enfant, que ſa température; ce fluide eſt mor-

respi-rent, doit être pur.

tel, quand il a perdu ſon reſſort. Tel eſt l'air qu'on reſpire dans les chambres échauffées par des poëles, ou par le charbon, dont la vapeur funeſte a donné la mort à bien de malheureux. On a eu à Paris & ailleurs, les exemples les plus frappants au ſujet de cette vapeur; & il eſt cependant aſſez commun de voir le peuple s'y expoſer tous les jours : c'eſt un malheur attaché à l'indigence; mais n'eſt-il aucun moyen de l'éviter? C'eſt aux meres, jalouſes de mériter ce nom, à ne rien négliger pour cela; leur vie y eſt intéreſſée, comme celle de leurs enfants.

Ainſi, quand la rigueur de l'hiver les oblige à ſe renfermer dans des appartements, qu'elles aient ſoin d'en renouveller l'air pluſieurs fois dans la journée, & de ne pas reſter dans l'inaction. Il leur eſt auſſi important que l'on ne répande point d'odeurs fortes dans ces appartements, comme *ſcellés:* les parfums de la premiere claſſe, tels que le muſc, l'ambre, *&c.* ont ſouvent produit ſur les femmes enceintes, les effets les plus pernicieux. Il eſt impoſſible de preſcrire à cet égard, des regles générales, les organes & les ſenſations ayant des variétés ſingulie-

res dans chaque individu : les odeurs les plus ſuaves déplaiſent ſouvent à quelques femmes, tandis qu'elles trouvent du plaiſir à reſpirer les plus déſagréables : on peut dans certaines circonſtances, rares, mais poſſibles, avoir quelqu'indulgence à cet égard.

C'eſt ici le cas de m'élever contre l'uſage abuſif & pernicieux des chaufferettes (1).

Je ne prétends point cependant condamner l'uſage de celles dont les dames ſe ſervent en hiver : le mal n'eſt que dans l'abus. Je paſſerois les bor-

(1) Il eſt des femmes qui, ſous prétexte qu'*il fait froid*, s'accroupiſſent ſur des terrines remplies de braiſe. Cette manie abominable regne ſur-tout parmi le peuple, & dans les Campagnes, dont les femmes ſe retirent pendant le jour dans des étables ; là elles reſpirent à la fois, l'odeur qu'exhalent l'urine & les excréments des animaux, & celles qu'elles répandent chacune en particulier, à cauſe de la malpropreté de leurs corps ou de leurs habits : preſque immobiles ſur une chaiſe, & n'agiſſant, de tous leurs membres, que les bras & la langue, elles hument à loiſir les miaſmes putrides dont l'atmoſphere de ces Etables eſt chargé, & reçoivent par les pores de la peau, *&c.*...... les vapeurs des charbons, que leurs jupes ne laiſſent point évaporer au-dehors. Je ſuis perſuadé que tous ces inconvénients procurent beaucoup d'avortements dans les campagnes, & dans les Villes même. Lorſqu'on entre dans ces reduits, appellés *Veillées* par la populace, on eſt obligé, pendant quelques inſtants, de ſe boucher le nez, & l'on ſe ſent repouſſé comme par une main inviſible ; tant l'odeur eſt fétide, & les miaſmes abondants.

nes que je me ſuis preſcrites dans ces inſtructions, ſi je m'étendois davantage ſur les inconvénients auxquels on s'expoſe en reſpirant les odeurs fortes, & ſur-tout la vapeur du charbon. On pourra conſulter ſur ce ſujet, un de mes Ouvrages, intitulé *le Médecin de la Campagne*, ou *Encyclopédie médicale, chirurgicale & vétérinaire pratique*, 6 vol. in-8°., art. charbon, odeurs & vapeurs (1).

SECONDE REGLE.

La Femme enceinte doit être modérée ſur l'uſage des Aliments.

Si tous les hommes doivent s'obſerver à l'égard des ſubſtances dont ils ſe nourriſſent, les femmes enceintes ne ſauroient porter une attention trop ſcrupuleuſe ſur cet objet; il n'eſt point de goût, de fantaiſie, qu'elles ne doivent ſacrifier aux beſoins de l'enfant qu'elles portent dans leur ſein; il n'eſt point

(1) Cet Ouvrage auroit dû paroître ſous le titre que je lui avois donné; mais le Libraire qui l'imprima, ayant été obligé de ſubir la loi que lui impoſerent les acquéreurs de ſon édition, on crut que ce Livre feroit plus ſûrement fortune ſous la dénomination de *Nouveau Dictionnaire univerſel & raiſonné de Médecine*, &c.

d'excuſe qui puiſſe les mettre à l'abri des reproches d'inhumanité, lorſqu'elles veulent couvrir du prétexte de groſſeſſe les bizarreries de leur imagination : tout le monde pourroit citer des anecdotes d'envies ſingulieres de femmes groſſes ; & l'on ſait aſſez juſqu'où peut aller leur caprice à cet égard : les unes ont en horreur les mets dont elles ſe nourriſſoient auparavant, & ne deſirent que des choſes qui les euſſent révoltées dans un autre temps ; les autres ne peuvent ſouffrir que des aliments dont l'uſage eſt toujours nuiſible dans l'état ſain, & qui ne peuvent fournir qu'un chyle groſſier, ou nourrir très-peu, quelquefois point du tout, & par conſéquent incommoder la mere & l'enfant. Ces goûts paſſagers coûtent ſouvent la vie au fœtus, ou lui préparent, s'il voit jamais le jour, une vie triſte & languiſſante : c'eſt ainſi que les enfants portent ſouvent la peine qu'eût mérité l'intempérance de leur mere. C'eſt donc un devoir ſacré pour les maris de ces femmes à appetits déſordonnés, de ne point les perdre de vue, & de leur interdire abſolument toutes les ſubſtances que leur goût dépravé pourroit leur faire deſirer.

On doit faire peu d'attention aux dégoûts des femmes enceintes, lorsqu'ils sont légers : leur principe est dans la pression que les vaisseaux de la matrice, plus distendus qu'à l'ordinaire, font sur les nerfs de ce viscére, qui ont rapport intime avec ceux de l'estomac ; il ne peut arriver de changement dans l'état & le volume de la matrice, sans que l'estomac s'en ressente, & sans que l'ordre des digestions soit troublé, parce que les sucs gastriques n'ont plus alors la même activité. Cette dépravation des digestions est la cause immédiate des dégoûts & des anorexies ou pertes d'appetit.

Dégoût des femmes.

Lorsque les dégoûts sont excessifs, ou trop longs, les femmes prudentes ont besoin de sacrifier leur répugnance pour les aliments, à la tendresse maternelle, & de s'efforcer de manger ; les maris & les Médecins doivent aussi avoir un peu d'indulgence, se plier un peu aux goûts de la femme, & varier ses mets, de maniere qu'elle ne tombe pas dans un excès (l'abstinence) qui auroit des suites non moins funestes que l'intempérance : la joie que ressent une femme qui peut se sa-

tisfaire ſur une envie, eſt capable quelquefois de produire l'effet le plus ſalutaire, tant ſur elle, que ſur l'enfant. On donnera à ces femmes, les ſucs acidules, tels que la limonade cuite, l'eau de groſeilles, de capres, les oranges & les fruits accides : le petit-lait & l'eau de poulet ſont très-recommandables.

Précautions contre les dégoûts.

Mais ſi ces dégoûts ſont très-conſtants, ſi la femme a des nauſées, & la langue couverte, le matin, d'un limon épais, il faut lui faire prendre un minoratif léger, avec une décoction de pulpe de caſſe, ou de tamarin, dans une infuſion très-légere de ſéné : les abſorbants, tels que les yeux d'écreviſſe, la Magnéſie blanche, *&c.* ſont indiqués, lorſque la malade a des aigreurs ou des rapports acides ; on pourra donner depuis demi gros, juſqu'à un gros de Magnéſie.

Quelle doit être la quantité de nourriture que les femmes enceintes doivent prendre.

La nourriture des femmes ne doit pas être égale dans tous les temps de la groſſeſſe. Dans le premier mois, elles ne doivent prendre que des aliments bien choiſis, & de facile digeſtion ; & afin de diminuer la pléthôre, qui eſt toujours aſſez conſidérable alors, il ſera bon qu'elles ne

mangent que peu à la fois : il vaut mieux alors rapprocher les repas, & en faire quatre, ou même plus, s'il le faut, que de charger l'organe principal de la digeſtion d'une trop grande quantité d'aliments (1). Les mets que l'on

(1) La pléthôre occaſionne ſouvent une jauniſſe univerſelle, dans les premiers mois de la groſſeſſe. Si l'on combattoit cet accident, de peu de conſéquence, par les moyens ordinaires, c'eſt-à-dire les purgatifs, les apéritifs, *&c. &c.* on augmenteroit le mal, en excitant dans le ſyſtême vaſculaire & nerveux une irritation que la nature ne demande point dans ces circonſtances. J'ai obſervé qu'une ſaignée faite à propos, ſuffiſoit le plus ſouvent pour diſſiper la jauniſſe ; & qu'il ne falloit pour aſſurer ſon effet, que faire avaler quelque diſſolvant de la bile, pour diſſoudre, délayer & entrainer cette bile épaiſſie dans ſes couloirs, enſuite de la gêne qu'elle a éprouvé dans ſon cours.

Une jeune dame du Comtat Venaiſſin, me conſulta, il y a quelques mois : elle étoit enceinte pour la ſeconde fois ; & ſa peau préſentoit exactement la couleur d'un citron. Cette couleur avoit même gagné les ramifications les plus tenues de l'œil. La malade ſe plaignoit encore d'un mal-être général, elle ne pouvoit faire un pas ſans être fatiguée ; & ſes jambes ſe refuſoient à leurs fonctions naturelles. La pléthôre gênoit conſidérablement le jeu des poumons ; l'appetit étoit dépravé ; la tête ſouvent embarraſſée ; la racine de la langue portoit une teinte de jaune foncé ; ſes bords étoient rouges ; la bouche ſeche ; & la ſoif continuelle. La malade avoit eſſuyé la même incommodité pendant ſa groſſeſſe précédente. Mais la jauniſſe dura neuf mois ; les purgatifs qu'on donna dans ce temps, furent inutiles, ainſi que les autres remedes : je fis ſaigner la malade au bras ; demie-heure après, elle avala deux jaunes d'œuf, dans une taſſe d'infuſion de méliſſe ; le ſoir du même jour, elle prit encore le même remede, & ſe plaignit de gonflement ; j'ordonnai l'exercice & la promenade du matin ; quatre jours ont ſuffi pour l'effet du remede.

MM. Maret & Durande, Médecins célébres de

l'on peut conſeiller aux femmes aiſées, ſont les poiſſons, tels que les limandes, les ſoles, les truites, les perches, & autres de cette nature, la chair de poulet, de becaſſe, de perdrix, &c. (1), dont les ſucs ſont ſuſceptibles d'une prompte aſſimilation avec nos humeurs. On évitera avec ſoin les viandes ſalées ou beaucoup épicées, les pâtiſſeries, la ſalade ſurtout, & les fruits cruds qui ne ſont pas mûrs; toutes ces ſubſtances in-

Dijon, qui les premiers, après M. Wigth, Médecin Anglois, ont ordonné les jaunes d'œufs, comme diſſolvants des reſines, & par conſéquent de la bile épaiſſie, qui tient beaucoup de leur nature; ces Médecins, dis-je, ont diſſipé des jauniſſes invétérées, par ce moyen bien ſimple: M. Maret m'apprend, dans une lettre qu'il vient de m'écrire, qu'il a eu des ſuccès autres que ceux dont j'ai connoiſſance. Sous des auſpices auſſi reſpectables, je n'héſiterai jamais à faire le même eſſai. Il vaut infiniment mieux s'en tenir à des remedes ſimples, indiqués par l'analogie, que de recourir à des ſubſtances qui n'ont ſouvent d'autre effet que de jetter le trouble & le déſordre dans les fonctions naturelles & vitales. *Voyez la Gazette de Santé, n°. 40, & les Affiches du Dauphiné, n°. 26.*

(1) La chair des becaſſes & de perdrix, quoique très-ſucculente, n'eſt pas d'une auſſi facile digeſtion que celle du Poulet, qui a moins de conſiſtance, & dont les fibres ſont plus ſouples. Je ne prétends point établir ici une égalité entre ces différentes viandes; ce ſera à la femme enceinte à ne point excéder, à cet égard, les bornes du beſoin & de la raiſon; ce ſera au Médecin à lui preſcrire ce qu'elle doit faire alors: ſi la viande de la perdrix & de la becaſſe eſt plus nourriſſante que celle du poulet, elle eſt auſſi de plus difficile digeſtion, il faut donc en manger en plus petite quantité.

digeſtes fourniſſent un chyle épais, & peu propre à nourrir la mere & l'enfant : telle eſt la cauſe des coliques violentes dont les enfants ſont ſouvent tourmentés immédiatement après leur naiſſance, comme nous le dirons bientôt. Les femmes de Campagne ou autres, aſſujetties à de pénibles ouvrages, qui n'ont pas des facultés ſuffiſantes pour ſe procurer ces aliments toujours chers, doivent obſerver ſeulement de ne manger que des fruits bien mûrs, ou cuits : d'ailleurs, eu égard à l'exercice qu'elles font, & à l'air qu'elles reſpirent, elles ſont ſujettes à moins d'infirmités que celles dont l'occupation eſt bornée à ne ſonger qu'aux moyens de ſe conſerver.

Lorſque l'appétit d'une femme enceinte eſt fort grand, il ſeroit dangereux de la laiſſer manger tant qu'elle voudroit : une trop grande abondance de chyle parviendroit à l'embryon & pourroit lui devenir funeſte ; il l'accableroit, au lieu de le nourrir. J'ai vu des femmes groſſes, auxquelles une indigeſtion, fruit d'un excès de table, a cauſé l'avortement. Elles doivent manger peu à-la-fois, & laiſſer toujours aſſez d'intervalle entre leurs re-

pas, pour donner aux forces digeſtives le temps d'agir ſur la pâte alimentaire.

A meſure que la femme avance vers le terme de ſa groſſeſſe, le fœtus a beſoin d'une nourriture plus abondante : ſes traits, auparavant confus, & comme bruts, ſi je puis m'exprimer ainſi, ſe développent, prennent une forme, & deviennent plus ſenſibles; la mere peut & doit alors ſe permettre quelque choſe de plus : les œufs frais, la volaille bouillie & rôtie, les bonnes ſoupes & les panades, ſont les aliments qui lui conviennent le mieux. Après trois mois, on peut ſe nourrir comme avant la groſſeſſe, de la chair des vieux animaux, tels que le bœuf & le mouton. Le lait convient aux femmes qui le digérent bien; il donne un chyle doux, léger, & très-propre à s'aſſimiler à notre ſubſtance : on préférera celui de vache, comme le plus nourriſſant; ſon uſage eſt très-utile, ſurtout vers le neuvieme mois. Il eſt d'obſervation que les femmes de la Campagne, qui ne ſe nourriſſent le plus ſouvent que de végétaux, s'en portent mieux, & mettent au monde des enfants plus robuſtes : celles des

Villes, dont l'eſtomach n'a point été délabré par des excès de table, ou par le libertinage, pourront, à l'exemple de celles dont on vient de parler, manger des pois, des feves, du ris, de l'épeautre, *&c.* Ces légumes ſont très-mucilagineux & très-nourriſſants ; mais ils ne conviendroient pas à ces perſonnes dont la ſanté a été dérangée ou par les précautions ridicules qu'elles ont priſes pour la conſerver, ou par les plaiſirs auxquels elles ſe ſont livrées. Enfin, les ſucs alimentaires que la mere fournit à l'embryon, doivent être proportionnés à la nature de ſes tendres organes ; s'il ne reçoit qu'un chyle groſſier, loin de trouver en lui le principe de la vie, il y trouveroit le germe de la mort : c'eſt ce que l'on obſerve à l'égard des femmes du peuple qui boivent de l'eau-de-vie en abondance ; leurs enfants ſont, pour la plupart, attaqués de tumeurs ſérophuleuſes, d'obſtructions au méſentere, & ne prennent preſque jamais un grand accroiſſement.

Des boiſſons des femmes enceintes.

Les femmes groſſes doivent auſſi-bien s'obſerver ſur l'uſage des boiſſons, que ſur celui des aliments : les boiſſons aqueuſes trop abondantes nuiroient à

la mere & à l'enfant, ſur-tout dans les premiers mois de la groſſeſſe : temps où l'on peut permettre un peu de vin pur, pourvu qu'il ne cauſe pas des aigreurs; car dans ce cas, il ſeroit pernicieux d'en uſer. L'abus du vin & de toutes les liqueurs ſpiritueuſes, coûteroit la vie à l'enfant, ſi la mere s'y livroit. Les boiſſons acidules ou nitrées, telles que l'orgeat, la limonade, les tiſannes légeres, où l'on a jetté quelques grains de nitre, conviennent pendant l'été; en hiver, on donnera un peu plus de vin, quelquefois du chocolat, du caffé, & des aliments un peu échauffants, ſans néanmoins perdre de vue les indications, c'eſt-à-dire le tempérament, les habitudes & les forces de chaque individu. Ces conſidérations doivent être le flambeau à la lueur duquel ceux qui donnent leurs ſoins aux femmes enceintes doivent ſe conduire.

L'abſtinence eſt auſſi dangereuſe pour les femmes enceintes que l'intempérance : ces deux excès conduiſent au même but par des routes différentes; ils ne different qu'en ce que l'un mene à la mort plus lentement que l'autre, mais toujours auſſi ſûrement. Une mere a

des beſoins réels, qu'il lui eſt indiſpenſable de ſatisfaire. Si l'abſtinence eſt longue, ſoit par caprice, ou par diſette, l'enfant en eſt bientôt la malheureuſe victime ; les forces de la mere s'anéantiſſent peu-à-peu, & ſa maigreur ſe communique au fœtus, dont le ſort eſt ſi intimément lié à celui de cette mere.

C'eſt pour obvier à tous ces malheurs, que toutes les femmes ne doivent conſulter que la nature & la raiſon, quand il s'agit de nourriture : elles apprendront de la nature à vaincre leur répugnance pour les aliments qui peuvent être ſalutaires à leur fruit : la raiſon leur preſcrit de ne connoître d'autres plaiſirs que ceux que le devoir & la tendreſſe leur permettent en pareil cas.

La Religion ne comprend point les femmes enceintes dans les loix du jeûne qu'elle ordonne en certains temps au reſte des Fideles ; le beſoin de l'enfant, & la néceſſité où elles ſont de veiller à ſa conſervation, les en diſpenſent : nous avons parlé des inconvénients que peut avoir l'abſtinence ; il ſeroit inutile d'y revenir.

TROISIEME REGLE.

Les Femmes grosses doivent faire de l'exercice.

L'Exercice est l'aliment de la santé: sans l'exercice, la vie n'est qu'un fardeau lourd & pésant; ou plutôt on ne vit pas dans l'inaction, parce qu'alors on ne sent point le prix de son existence, & que l'on contracte mille infirmités, qui rendent l'homme insupportable à lui-même. Ce n'est point mon objet de prouver l'utilité de l'exercice, pour conserver la santé: tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Hygitiene, se sont étendus sur cette matiere; je ne parlerai ici que de celui qui convient aux femmes enceintes.

Dans les premiers temps de la grossesse, les femmes ne doivent point rester dans l'inaction, quoiqu'en dise le préjugé; il ne faut leur interdire que les mouvements violents, qui pourroient occasionner la sortie du fœtus, à peine formé, & dont le placenta n'est point encore inhérent à la matrice: c'est par cette raison, que l'on voit si peu de danseuses porter

des enfants juſqu'au terme ordinaire de la groſſeſſe. Il en arrive autant aux femmes riches, qui paſſent quelquefois les premiers mois de leur mariage dans les danſes & les feſtins : c'eſt en vain que ces femmes, eſclaves des voluptés, prétendent ſe modéler ſur celles de la Campagne, qui n'interrompent point leurs travaux, quoiqu'elles ſoient aſſurées d'avoir conçu ; l'habitude que celles-ci ont de travailler, les garantit de ces accidents attachés à la molleſſe ; leurs fibres ont plus de force, plus de reſſort, & réſiſtent mieux à la fatigue que celles des femmes du grand-monde, qui, voluptueuſement étendues ſur un duvet, trouvent extraordinaire que l'on puiſſe mettre au monde de beaux enfants ſur la paille, ou ſur la terre même. Le travail qui fournit aux Villageoiſes de quoi ſubſiſter, leur eſt plus ſalutaire que les mouvements artificiels auxquels l'opulence s'eſſaie gravement : en effet, le cahotage & les ſecouſſes qu'on éprouve dans la voiture la mieux ſuſpendue, ſont-ils comparables à l'équitation, qui fait une bonne partie de la gymnaſtique des femmes de la Campagne ? doit-

on donner le nom d'exercice aux promenades des ſemmes riches? elles ſont autant dans l'inaction dans un carroſſe, que dans leurs appartements; autant vaudroit-il pour elles reſter autour d'une table de jeu.

Une femme veut-elle ſe bien porter pendant ſa groſſeſſe, & ſe préparer le plaiſir inexprimable de mettre au monde un enfant vigoureux, qu'elle ſe promene ſouvent à pied, & non en carroſſe; l'ambulation pédeſtre eſt celle qui convient le mieux aux femmes enceintes; elle eſt la plus utile pour leur ſanté: l'air que l'on reſpire dans un lieu découvert, ou dans un jardin émaillé de fleurs, porte dans les poumons un baume ſalutaire; il redonne à tout le corps une vie nouvelle; l'on ſe ſent, pour ainſi dire, renaître, à chaque pas que l'on fait vers un objet différent; & la ſatisfaction ſinguliere qu'éprouvent les ſens, répand dans l'ame une ſérénité d'où réſulte une harmonie ſalutaire dans toute la machine. C'eſt le matin ſur-tout que l'on doit choiſir pour la promenade dans les beaux jours de l'été, du printems ou de l'automne, afin d'aller reſpirer le parfum des fleurs

embellies par la roſée; on n'en revient jamais, ſans que le mouvement du ſang ſoit accéléré, & les ſécrétions par conſéquent augmentées : or, ces effets ſont ſalutaires, puiſqu'ils procurent une tranſpiration abondante; alors le ſang ſe dépure par les émonctoires de la peau, & les membres acquierent plus de ſoupleſſe.

Mais les exercices que l'on fait pendant la groſſeſſe, ne doivent pas aller juſqu'à la fatigue; il faut éviter de s'expoſer tout de ſuite à l'air froid, ou au vent : une tranſpiration ſupprimée pourroit produire, dans ce cas, les plus grands déſordres. On doit auſſi éviter avec ſoin les endroits gliſſants, & où les femmes pourroient courir riſque de tomber. Les danſes, le chant forcé & tous les mouvements violents ſont dangereux, ſur-tout dans les premiers mois de la groſſeſſe. On évitera de lever les bras trop ſouvent en haut, de ſoulever des fardeaux, & autres excès de cette eſpece.

La toilette eſt dangereuſe pour beaucoup de femmes mondaines; il en eſt qui s'impatientent contre un Coëffeur trop lent, ou contre une boucle mal arrangée; ces impatiences vont quel-

quefois jufqu'à la colere : j'ai connu des femmes qui paffoient deux ou trois heures à fe coëffer, & qui étoient inabordables pendant tout le temps qu'elles employoient à placer ou à déplacer une épingle, à effayer différentes coëffures, ou à peindre mauffadement un vifage, d'où les graces fuyoient lorfque l'art prenoit leur place. Ce travail *important* pour des femmes à prétention, concourt merveilleufement à procurer des avortements : il vaudroit beaucoup mieux que ces femmes portaffent une chevelure factice, que de paffer le plus beau temps de leur vie à fe préparer des peines par l'application qu'elles donnent à la frivolité.

Ufage des bains.

Les bains tempérés ne font point inutiles pendant la groffeffe : les femmes auxquelles ils conviennent, font celles qui ont un tempérament bouillant, une conftitution pléthorique & feche. On fait que les bains fortifient, & portent dans le torrent de la circulation, un véhicule au fang qui pêche quelquefois par trop d'aridité dans les femmes d'une habitude robufte : cet ufage eft établi dans le Nord, fur-tout en Saxe; on met fouvent les femmes

dans le bain quand les vraies douleurs ſe déclarent. Nous devrions en France bannir le préjugé à cet égard : un temps viendra ſans doute, où l'on imitera les femmes Saxonnes; & l'on s'en trouvera bien, lorſque l'art des accouchements ne ſera confié qu'à des mains expérimentées, & non à des gens qui n'ont de mérite que celui de l'oſtentation, foible reſſource, qui peut en impoſer au vulgaire, mais qui ne ſauroit avoir qu'un terme très-circonſcrit.

QUATRIEME REGLE.

Une Femme doit avoir de la modération dans le ſommeil.

LE ſommeil eſt une des reſſources que la nature s'eſt ménagée pour travailler avec plus d'énergie à la formation de l'enfant : les meres doivent chercher le repos, & s'y livrer quand le beſoin l'exige; mais il eſt des bornes à cet égard au-delà, deſquelles une femme enceinte ne doit point paſſer. Si le ſommeil a ſes utilités, il a auſſi ſes déſavantages : il n'eſt perſonne qui ne ſache que lorſqu'on dort trop long-temps,

temps, on devient lourd, peſant; on mange ſans goût; on digére avec peine; toutes les fonctions animales s'exécutent avec lenteur; on devient inhabile au travail; le jugement s'obſcurcit; les idées ſont diffuſes, *&c. &c.*

Il eſt bon que les femmes groſſes dorment un peu plus qu'à l'ordinaire; mais leur ſommeil ne doit gueres être prolongé au-delà d'une heure ou d'une & demi de plus, toujours en raiſon de la force de leur conſtitution, & de l'exercice auquel elles ſe livrent. Il eſt donc naturel que la femme qui travaille & s'exerce beaucoup, ſe permette de dormir plus long-temps, que celle qui mene une vie oiſive: l'inaction eſt une eſpece de ſommeil.

CINQUIEME REGLE.

Régler ſes paſſions, & modérer ſes deſirs.

S'IL eſt dangereux pour les femmes enceintes de ſe refuſer à leurs paſſions naturelles & légitimes, il l'eſt encore plus d'écouter tout ce que leur imagination peut leur ſuggérer: la colere, la triſteſſe, la crainte, la haine & le déſeſpoir, produiſent ſur l'enfant des

funeſtes impreſſions; les excès de joie ou de plaiſir peuvent avoir les mêmes ſuites. Les Médecins qui dirigent ces femmes, ne ſauroient donc apporter trop de ſoin à maintenir leurs ſens & leur eſprit dans un juſte équilibre, & à écarter d'elles tout ce qui pourroit les affecter trop vivement : les nouvelles capables de cauſer un chagrin cuiſant, ou une vive joie, peuvent auſſi procurer l'avortement; & leur effet eſt d'autant plus funeſte, qu'il eſt plus prompt. Voici une obſervation qui prouve ce que je viens d'avancer.

Une jeune dame enceinte de deux mois, fut inſultée l'année derniere à Paris, dans ſa maiſon même, par un de ces libertins effrénés, que l'honnêteté & la vertu ne ſont point capables de contenir dans les bornes du reſpect : elle conçut un chagrin ſi violent de cet affront, que dès cet inſtant, ſes digeſtions furent laborieuſes, difficiles & dépravées; ſon viſage pâlit; ſes levres devinrent noirâtres; & ſes yeux perdirent leur éclat; l'eſtomac s'enfla; le bas-ventre ſe gonfla, & l'on obſerva bientôt tous les ſignes d'un tympanite, avec inflammation du bas-ventre : tous les ſecours de l'art fu-

rent en vain employés, pour calmer les ſymptômes ; le mal avoit ſon principe dans l'imagination : la malade fut bientôt réduite à l'extrêmité ; elle accoucha d'un fœtus de deux mois : elle ſe rétablit enfin, lorſqu'elle confia à ſon mari le ſecret de ſon ame. J'euſſe prévenu la fauſſe-couche, ſi par une délicateſſe mal placée, on n'eût défendu à la malade de confier ſon chagrin ; ce ne fut que la tendreſſe qui lui arracha un aveu qui n'eût point dû l'alarmer, puiſque ſa réſiſtance l'avoit fait triompher d'une atteinte qu'elle ne pouvoit prévoir (1).

Les femmes groſſes ſont donc obligées par devoir & par Religion, de modérer leurs paſſions. On les invitera à ſe diſſiper, ſi la triſteſſe les domine ; & l'on cherchera à rendre le calme à leur eſprit, par tous les moyens que la prudence pourra ſuggérer. On pourra leur permettre un peu de vin, de liqueur, & des aliments un peu chauds, ſi l'abbattement a dérangé leur eſtomac : mais ſi leur paſſion principale eſt la colere, on leur preſcrira un régime plus modéré ; elles s'abſtiendront de boire du vin, des liqueurs ſpiri-

(1) Voyez le Mémoire ſur la Médecine morale.

tueuſes, & généralement de tout ce qui eſt capable d'animer le ſang (1).

(1) Un préjugé deſtructeur regne encore dans les Campagnes. Lorſqu'une femme eſt ſur le point d'accoucher, elle eſt bientôt environnée de toutes les vieilles commeres du lieu : l'une apporte des noix confites ; l'autre des cériſes, ou autres fruits conſervés dans l'eau-de-vie : d'autres enfin font avaler à longs traits, des liqueurs ſpiritueuſes, pour donner des forces ; abus dangereux, contre lequel la nature & la raiſon ſe révoltent. Tout le monde ſait que l'eau-de-vie & l'eſprit de vin conſervent les fruits, & les chairs mêmes des animaux ; mais la plupart des meres ignorent comment cette conſervation s'opére : il faut le leur apprendre. C'eſt en reſſerrant, en criſpant, en roidiſſant les fibres des végétaux & des ſubſtances animales, que les liqueurs ſpiritueuſes les préſervent de la putréfaction ; c'eſt en chaſſant les parties aqueuſes de l'interſtice des fibres, & en occupant leur place : la ſenſation que les eſprits ardents produiſent ſur la langue, prouve ces vérités. Il eſt auſſi d'expérience que les liqueurs ardentes coagulent le lait, le petit-lait, le blanc d'œufs, ſubſtance analogue à la lymphe animale, & le ſang même. Or, n'eſt-ce pas accélérer la vieilleſſe, & courir à la mort, que de s'abreuver de boiſſons, qui, en donnant aux fibres une rigidité contre nature, les priveront du mouvement de réaction qu'elles doivent avoir ſur les fluides qui ſont contenus dans les vaiſſeaux ? & comment pourra s'opérer le méchaniſme de la vie, ſi les humeurs ſont épaiſſies, coagulées ? ſi les ſolides ſont dans un état de criſpation, où en ſera la ſanté, qui dépend du juſte équilibre que la nature a établi entre l'action des ſolides & des liquides du corps humain ?

Mais confirmons ces dogmes par un exemple. Une jeune Dame portoit le premier fruit de ſa tendreſſe conjugale ; elle étoit enceinte de neuf mois ; & les douleurs de l'enfantement s'annoncerent dans un Village abſolument dépourvu des ſecours de l'art : un eſſain de Payſannes accourut, chacune portoit ſon plat : la jeune perſonne, ſans expérience, avala tout ce qu'on lui préſenta à boire ; & toujours on s'empreſſoit de lui donner de nouvelles forces, par des liqueurs échauffantes, qui ſembloient ſe multi-

Les paſſions de la mere ſe communiquent d'une maniere ſenſible au fœtus ; il eſt très-commun de voir des enfants ſouillés de mille défauts, qu'ils ont apportés du ſein d'une mere chagrine, emportée, capricieuſe, intempérante, *&c. &c.* : les vices ſe tranſmettent comme les infirmités.

plier & s'acroître ſous les mains des commeres : ces funeſtes breuvages ne manquerent pas de produire leur effet ; les ſolides ſe criſperent, s'enflammerent; l'accouchement fut des plus laborieux : pluſieurs ſaignées furent faites coup ſur coup ; ce ſecours, & les autres dont on fit uſage, délivrerent la jeune femme ; mais les ſuites de couches ont été terribles; & depuis près de ſix mois, Madame D. . . . n'eſt pas encore remiſe, & a failli à périr au printemps de ſes jours.

ARTICLE II.

Eſt-il abſolument néceſſaire de ſaigner une Femme enceinte ? Peut-on la faire vomir & la purger, quand les indications le demandent ?

PRESQUE tous les Accoucheurs & les Sages-Femmes ſur-tout, ont adopté pour regle, d'où ils ne s'écartent pas, qu'il faut ſaigner les femmes groſſes à trois mois, à ſix, & même à neuf : on ſaigne, ſans examiner ſi la femme en a réellement beſoin ; & l'on ſuppoſe toujours une pléthore, qui n'eſt rien moins que générale. Cet uſage eſt ſoutenu par le préjugé ; & perſonne, je penſe, ne s'eſt encore appliqué à le détruire : cet abus peut cependant avoir des ſuites funeſtes ; car ſi, pour ſuivre la coutume, on ſaigne une femme naturellement foible, on lui enleve un liquide qui n'étoit pas de trop, & que la nature deſtinoit à nourrir le fœtus. La mere étant affoiblie, l'enfant le ſera à coup-ſûr ; ſouvent même il périra, pendant un fort

évanouiſſement, ou des accès convulſifs, qui arrivent quelquefois aux femmes groſſes que l'on ſaigne dans les premiers temps de leur groſſeſſe. Raiſonnons par analogie : ſaigne-t-on les femelles des animaux quand elles portent des petits? eſt-il queſtion dans ces êtres de pléthòre de trois, de ſix & de neuf mois? en voyons-nous beaucoup avorter *par pléthòre?* les animaux ont cependant autant que nous, du côté du phyſique; le fœtus humain eſt nourri de la propre ſubſtance de ſa mere, comme le petit d'une brute reçoit la vie des veines de la ſienne; le méchaniſme eſt le même; la même nature veille à leur conſervation; elle a établi que les femelles des animaux mettroient bas ſans ſe faire ſaigner; pourquoi l'eſpece humaine auroit-elle été ſeule aſſujettie à ſubir cette opération?

Diſons donc que les ſaignées que l'on conſacre aux groſſeſſes, ſont très-ſouvent inutiles, & quelquefois très-nuiſibles : on ne doit jamais s'y déterminer, avant qu'on ait conſulté un Médecin expérimenté : la néceſſité doit décider dans ces circonſtances; les commeres & le préjugé ne four-

niſſent que des conſeils erronés & haſardés.

Il eſt cependant des cas où l'on ne peut ſe diſpenſer de faire ſaigner les femmes groſſes ; c'eſt lorſqu'elles ſont d'une conſtitution très-ſanguine ; lorſque dans les premiers mois de leur groſſeſſe, elles ont des maux de tête violents, le viſage enflammé, le pouls plein & élevé, les yeux rouges, les vaiſſeaux extrêmement diſtendus, & lorſque les arteres des tempes battent avec force : une ſaignée faite dans ces circonſtances, eſt toujours utile ; elle fait quelquefois ceſſer tout-à-coup des vomiſſements opiniâtres, qui n'avoient leur principe que dans la plénitude exceſſive des vaiſſeaux de l'eſtomac, d'où réſultoit un dérangement dans les fonctions de cet organe. J'ai connu à Paris une jeune dame qui étoit dans ce cas, & qui fut rétablie par une ſaignée que je lui ordonnai (1).

(1) Une femme enceinte de quatre mois me conſulta, il y a quelque temps ; elle ſe plaignoit de maux de tête violents, d'étourdiſſements, de vertiges & d'aigreurs inſupportables, de nauſées, d'indigeſtions. Je lui conſeillai de tremper les jambes dans un bain tempéré. Ce ſecours fut inſuffiſant & inutile. Je lui fis ouvrir la ſaphéne, & tirer environ ſix onces de ſang : ſes maux diſparurent ; les aigreurs furent efficacement combattues avec quelques priſes d'yeux d'écreviſſes. La groſſeſſe fut très-heureuſe ;

Un grand nombre d'Accoucheurs & de Sages-Femmes, fait ſaigner indiſtinctement les femmes quand le travail ſe déclare : cet abus, qui n'eſt pas bien ancien, commence à ſe répandre & devient à la mode. Dans ce cas-ci, comme dans le précédent, je ſoutiens qu'il n'appartient qu'à l'ignorant de ſaigner ſans raiſon dans l'accouchement, à moins, je le répéte encore, que les indications n'obligent le Médecin à l'ordonner. Il eſt eſſentiel qu'une femme jouiſſe de toutes ſes forces dans ces inſtants douloureux ; il eſt dangereux de l'affoiblir par des ſaignées, à moins que l'on ne ſoit fondé à attendre un relâchement dans le ſyſtème vaſculaire, d'où pourra réſulter la prompte terminaiſon de l'accouchement. Voilà les ſeuls cas où il eſt permis de ſaigner.

Quant aux purgatifs & aux vomitifs, dans les cas de groſſeſſe, ce ſont les circonſtances & le Médecin qui doivent encore décider. C'eſt une er-

& la femme vient d'accoucher d'un enfant très-bien portant. L'opinion vulgaire veut que la ſaignée du pied ſoit une cauſe ſûre de l'avortement ; des gens de l'art même ont oſé l'avancer. Le vrai Médecin abjure tous les préjugés ; il ſait les vaincre, & rire des clameurs ſuſpectes ou erronées.

reur populaire, que de croire que les vomitifs font avorter ; une preuve du contraire, c'eſt que les femmes nouvellement enceintes, font quelquefois & naturellement des efforts inouis pour vomir, ſans qu'il en réſulte aucun accident ; & que ces efforts ſont incomparablement plus violents que ceux que peuvent procurer quelques grains d'émétique : le danger n'eſt que dans l'abus ; ſi l'état de la langue, les nauſées, les rapports & le mauvais état de l'eſtomac demandent un léger vomitif, il n'y a point d'inconvénient de le donner, pourvu que la malade n'ait point le genre nerveux aſſez irritable, pour faire craindre des ſuites funeſtes. C'eſt encore ici le cas de recourir au Médecin obſervateur ; il ſeroit très-imprudent d'uſer des vomitifs, ſans conſulter : quelquefois on peut ſe méprendre ſur les indications ; ce n'eſt qu'aux Gens de l'art à décider dans des circonſtances auſſi délicates : l'abus & le danger ſont ſi près du précepte !

On pourra auſſi donner, quand le cas l'exigera, quelque purgatif léger, dans les vues de débarraſſer les inteſtins des reſtes des mauvaiſes digeſ-

tions ; mais il ne faut jamais ordonner des vomitifs violents & à grande dose, ni des remedes drastiques, c'est-à-dire purgeant violemment : une décoction de tamarins, de deux onces de pulpe de casse, ou d'un gros de rhubarbe, *&c.* rempliront très-bien les indications dans ces circonstances.

ARTICLE III.

Des habits que doit porter une Femme enceinte.

Ce ne ſeroit point aſſez qu'une femme groſſe s'obſervât ſur l'air qu'elle reſpire, ſur les aliments dont elle doit ſe nourrir, ſur les exercices auxquels elle doit ſe livrer, en un mot, ſur tout ce qu'elle doit pratiquer ou fuir ; ſi elle ne prenoit, en même-temps, des ſages précautions, pour ne point étouffer dans ſon ſein, le fruit de ſa tendreſſe : elle ne doit point s'aſſervir à la bizarrerie du coſtume féminin, devenir l'eſclave de la mode, & le jouet de la folie. Quoique les femmes aient pris tout leur accroiſſement lorſqu'elles deviennent enceintes, il leur reſte bien de précautions à obſerver par rapport au fœtus, dont les organes ſe développent dans leur ſein. Il eſt donc abſolument néceſſaire qu'elles renoncent aux ajuſtements qui peuvent mettre obſtacle à ce développement, & à l'uſage des corps à baleine : ces machines ſont la torture favorite des

des femmes, qui ne rougiſſent pas de courir les riſques de donner la mort à l'enfant qu'elles ont conçu, pour conſerver l'élégance de leur taille.

Les habits d'une femme enceinte doivent être amples & aiſés, afin qu'elle n'ait point de peine à s'en revêtir : que les paniers & les jupons qu'elle placera ſur les hanches, ne ſoient point ſerrés; s'il en étoit autrement, ils gêneroient l'expanſion de la matrice, & par conſéquent celle du fœtus. Il arrive ordinairement, lorſqu'on tombe dans ce défaut, qu'il n'y a plus d'harmonie dans les fonctions; que l'on ſouffre des douleurs continuelles d'eſtomac; que l'on a des vomiſſements fréquents ; & que l'enfant arrive rarement au terme généralement fixé par la nature, pour le conduire à la lumiere. Une femme doit même porter ſon attention juſques ſur ſa chauſſure : il eſt eſſentiel que ſes ſouliers ſoient aiſés, & à talons bas; qu'ils aient beaucoup d'aſſiete, afin qu'elle ne ſoit pas expoſée à faire des faux-pas ou des chûtes (1).

(1) Il ſeroit même utile, lorſque le ventre des femmes groſſes commence à acquérir un volume conſidérable, il ſeroit utile, dis-je, qu'elles ſoutinſſent leurs jupes avec des cordons paſſés par-deſſus les

Il eſt auſſi de la prudence d'un mari & d'une femme enceinte, de ne point rendre trop fréquentes les familiarités conjugales, parce que la matrice peut s'en trouver affectée, par les fréquentes contractions où elle entre quelquefois pendant l'acte vénérien : d'ailleurs les ſuperfétations, quoique fort rares, ſont toujours à craindre; il ſuffit qu'elles ſoient poſſibles, pour qu'une mere tendre & prudente évite ce danger (1).

épaules ; par cet expédient, on obvieroit aux inconvénients qui réſultent de la compreſſion que les attaches font ſur les reins, & la gêne qui en réſulte pour la mere & l'enfant contenu dans ſon ſein : ſi le ventre deſcend trop, comme il arrive ſouvent; ſi la veſſie en eſt comprimée, & le cours des urines gêné; on fera ceſſer cette incommodité, en ſoutenant le bas-ventre avec des bandes & des alaiſes, que chaque femme pourra fabriquer pour ſa plus grande commodité.

(1) Une autre raiſon doit inviter les maris & les femmes à la plus grande circonſpection ſur les careſſes conjugales : dans quelques femmes, & même dans le plus grand nombre, l'orifice de la matrice eſt plus près de la vulve, que dans le temps de la vacuité de ce viſcere ; dans les approches, le choc de cet orifice eſt preſque inévitable ; les ſecouſſes répétées, auxquelles il ſera expoſé, deviendront ſouvent le principe d'une chûte totale de l'uterus; très-ſouvent le fœtus périra, & la mere ſera en proie à mille maux, dont la ſtérilité ſera le moindre.

Une femme féconde ne pouvoit porter ſes enfants au-delà du terme de trois à quatre mois : on fit faire au mari des obſervations ſur les ſuites que ſa tendreſſe pouvoit avoir, lorſqu'il en rapprochoit trop les preuves : l'avis fut goûté ; on s'obſerva ; on ſe modéra : & bientôt la dame devenue mere pour la huitieme fois, jouit de la ſatisfaction inexprimable d'avoir donné un héritier à ſon époux ; plaiſir, après lequel il ſoupiroit depuis long-temps.

ARTICLE IV.

Conduite que doivent tenir les Femmes, depuis l'accouchement, jusqu'au moment où la mere donne à tetter à son Enfant.

APRÈS avoir resté pendant neuf mois dans le sein de sa mere, l'enfant voit enfin le jour : il sort par les parties génitales ; & cette action se nomme accouchement. Nous passerions les bornes de notre objet, si nous entrions ici dans l'explication de ce mécanisme. Nous supposerons que l'enfant ait été heureusement tiré de sa prison, par les soins d'un Accoucheur éclairé, ou d'une Sage-Femme expérimentée ; & que la délicatesse de la femme en couche ait été plutôt consultée, que le préjugé ; car il seroit dangereux de s'opposer opiniâtrement aux desirs d'une femme qui, par une pudeur mal entendue, n'oseroit se laisser accoucher par un homme : il seroit bien à souhaiter que cette crainte n'existât pas, ou que du moins les Accoucheurs fussent toujours présents aux opérations des Sages-Femmes.

On ne peut cependant diſconvenir qu'il n'y ait des Matrônes très-habiles; mais le nombre en eſt petit : peu de femmes ont la patience d'étudier pendant nombre d'années; elles croient communément qu'il ſuffit d'avoir aſſiſté à quelques leçons, pour être diſpenſées d'étudier: erreur dangereuſe, qu'il eſt de l'intérêt public de détruire (1).

(1) L'ignorance des Sages-Femmes de campagne fait périr tous les jours une multitude d'enfants : en vain le Miniſtere bienfaiſant a-t-il voulu s'oppoſer à cette ſource féconde de dépopulation, on n'eſt guere plus avancé aujourd'hui, qu'avant que la dame D. parcourût nos provinces; on n'a point été aſſez ſcrupuleux ſur le choix des femmes qu'on a envoyé à ſes leçons; la plupart, & même les deux tiers & demi, ne ſachant pas lire, & n'entendant pas le françois, pouvoit-on ſe flatter qu'elles comprendroient le jargon de l'art? ces femmes n'ont rapporté de leur voyage dans les Capitales, que beaucoup d'effronterie, & une inſolente, mais dangereuſe ſécurité. J'ai fourni dans un article de la Gazette de ſanté, du 6 Octobre 1774, n°. 40, des exemples révoltants de mutilations opérées, & de fautes commiſes par des gens qui ſe mêlent d'accoucher : on en trouvera beaucoup d'autres dans ce même recueil, fait par un Médecin diſtingué par ſes talents. On verra auſſi dans la Gazette Salutaire, du 15 Septembre de cette année 1774, n°. 37, que je ne ſuis pas le ſeul, en Dauphiné, à m'élever contre des abus meurtriers : un Médecin, que nous ne connoiſſons que par ſon mérite, & la réputation ſolide dont il jouit (M. D. L. C.), a été pluſieurs fois effrayé des fautes que l'impéritie a oſé commettre ſous ſes yeux. Peut-être, à force de crier au meurtre, ... les bons Citoyens parviendront-ils un jour à éclairer le peuple, toujours ſeul dupé par le charlataniſme ſur ſes véritables intérêts. Déjà, dans pluſieurs Généralités, des Médecins éclairés ont été chargés de publier

L'accouchée n'entend pas plutôt les cris de ſon enfant, qu'elle oublie les douleurs dont elle vient d'être tourmentée ; une joie ſecrete, un plaiſir pur & vif, ſuccedent aux ſoupirs & aux ſanglots ; la ſérénité prend la place de la triſteſſe ; tout change de face. On ne doit pas ſatisfaire d'abord l'empreſſement que les meres ont de voir leur enfant ; il faut attendre qu'elles ſoient un peu remiſes des fatigues qu'elles ont eſſuyées : avant ce temps, un excès de joie pourroit leur devenir nuiſible ; on a vu beaucoup de meres périr par des imprudences de cette nature.

Après que le cordon ombilical aura été lié (1), & qu'on ſe ſera aſſuré ſi tou-

des Catéchiſmes d'accouchements ; déjà M. le Pelletier de Morfontaine, Intendant de la Généralité de Soiſſons, a vu que les leçons de M. Duſot, Médecin, ont donné de bonnes Accoucheuſes à pluſieurs bourgs & villages de cette Généralité ; déjà l'on fait des cours publics d'Accouchements à Dijon, à Rethel-Mazarin, ſur le plan de celui de M. Duſot, *&c.*

(1) Un habile Accoucheur Anglois voudroit que l'on ne coupât point le cordon immédiatement après la naiſſance de l'enfant ; & qu'on entretînt, pendant quelques minutes, la circulation entre le nouveau né & l'arriere-faix : par ce moyen, dit cet Auteur, le changement dans la circulation ſe fera peu-à-peu, & s'interceptera enſuite d'elle-même dans le cordon ombilical. On a vu des enfants tomber dans l'aſphixie auſſitôt qu'on leur avoit lié le cordon ombilical, revenir à

tes les parties font dans l'état naturel ; l'enfant fera remis à la Garde, qui le recevra entre fes bras, & jamais dans fon tablier : je dis *jamais dans fon tablier*, parce qu'on a vu périr des enfants, que des femmes mal avifées avoient reçu dans des tabliers dont les cordons s'étoient rompus : les linges doivent être mols, bien fecs, & légérement chauffés, fi c'eft en hiver ; en été, cette précaution n'eft pas nécef-

la vie quand on délioit la ligature, & tomber de nouveau dans le premier état après une feconde ligature. Cette obfervation mérite d'être toujours préfente à l'efprit des Accoucheurs ou Accoucheufes ; elle indiquera le moyen fpécifique de fauver des enfants nouveaux nés, qui paroiffent n'avoir plus de vie. Il y a même des Auteurs qui prétendent qu'il n'eft pas néceffaire de faire de ligature, quand l'enfant n'eft pas deftiné à être emmaillotté ; qu'il fuffit de couper le cordon, que le fang s'arrête de lui-même, & qu'il n'y a pas d'hémorragie à craindre : les fuccès de cette méthode & le temps peuvent feuls l'accréditer.

Il ne faut point trop fe hâter de délivrer l'accouchée ; il faut feulement aider la nature par quelques petites fecouffes faites au cordon, dans le temps où il furvient quelque douleur, & attendre paifiblement la contraction de la matrice fur ce corps étranger. Il eft très-utile quelquefois de laiffer couler une cuillerée de fang par le cordon, lorfque l'enfant eft pléthorique, ou qu'il a été meurtri au paffage : c'eft la méthode fuivie par les bons Accoucheurs. Qu'on craigne d'imiter la téméraire précipitation d'une Matrône, qui ayant voulu délivrer forcément une femme, dont l'accouchement avoit été très-heureux, la vit fe plaindre d'une douleur vive, qui répondoit au foie, pâlir un inftant après, éprouver enfuite un ferrement dans les hypocondres, & mourir dans les agitations d'une fievre dévorante.

faire. La mere sera ensuite délivrée, & remise dans son lit ; après quoi, on retournera à l'enfant, qu'on lavera avec de l'eau dégourdie & du vin tiéde, afin d'enlever la crasse blanchâtre dont il est enduit : si on laissoit subsister cette crasse, elle formeroit une croute, mettroit un obstacle à la transpiration, causeroit des dartres ou des galles rébelles. Si l'Accoucheur ou la Sage-Femme trouvoient des contusions à la tête de l'enfant, ou sur quelqu'autre partie de son corps, il suffiroit de les couvrir d'une compresse trempée dans du vin tiéde.

On se gardera bien de suivre cette méthode barbare, qui consiste à pètrir la tête des enfants, lorsqu'elle a souffert au passage : la nature se charge de ce soin ; & l'on observe que les peuples qui sont dans l'usage ridicule de la prévenir en ce point, sont tous des esclaves stupides, sans force & sans vigueur.

Les Matrônes ont un usage qui n'est pas moins dangereux que celui de pêtrir la tête des enfants : aussitôt que le fœtus est sorti de la vulve, elles remplissent leur bouche de vin, qu'elles jettent dans celle de l'enfant, qui sera

à coup-sûr suffoqué, si par malheur il vient à faire sa premiere inspiration dans le temps que ce vin est lancé sur sa bouche : aussi les parents ne sauroient-ils être assez en garde contre cette coutume meurtriere, qui les prive souvent d'une postérité ardemment desirée, & fait évanouir leurs plus cheres espérances. Il suffit de souffler dans la bouche du nouveau né, pour solliciter le jeu des poumons ; le vin ne doit entrer pour rien dans cette insufflation.

L'enfant crie en venant au monde ; c'est le premier signe de vie qu'il donne : on doit s'attacher d'abord à reconnoître la cause de ces cris : si l'on soupçonne qu'ils soient occasionnés par l'impression de l'air, on mettra l'enfant dans un appartement où il y a du feu : si ces cris ne cessent point, & qu'il n'ait pas encore rendu le méconium, on lui fera avaler un peu de sirop de chicorée, & jamais de l'huile, qui, en se rancissant dans les premieres voies du nouveau né, peut lui causer des coliques très-violentes : s'il paroît foible & débile, à la suite d'un accouchement laborieux, on pourra lui faire avaler un peu de

vin ſucré & tiede ; mais s'il ne ſouffre point, on le placera ſimplement dans un berceau, ſans être emmaillotté, comme on va le voir dans l'article ſuivant.

ARTICLE V.

Maniere d'emmaillotter les Enfants.

LORSQU'UNE mere oſera mépriſer l'uſage barbare de confier la nourriture de ſes enfants à une femme mercenaire, & qu'elle voudra remplir avec une intrépidité vertueuſe, les devoirs que la nature lui impoſe, elle ne ſouffrira point que le fruit de ſa tendreſſe ſoit impitoyablement garroté dans des langes, & par des bandages de toute eſpece; c'eſt là un moyen infaillible pour avoir des enfants valétudinaires, boſſus ou rachitiques : une mere frémira d'avance, en ſe repréſentant ces tendres victimes du préjugé & de l'erreur, livrées à une nourrice dure & cruelle, qui, de l'ouvrage le plus parfait de la nature, fait une maſſe informe & une momie; les entrailles de cette tendre mere s'ouvriront aux cris de ſon enfant, qui ſemble implorer la clémence de celle qui lui a donné le jour, & lui dire : *Vous, de qui je tiens la vie, ne me l'avez-vous donnée que pour me livrer à la mort?* elle ne pourra ré-

ſiſter à la voix de ſa tendreſſe, & ſe réſoudra à ſacrifier ſon repos & ſes plaiſirs à la ſatisfaction inexprimable de voir croître ſous ſes yeux ce foible arbriſſeau, qui a végété dans ſon ſein pendant neuf mois; elle trouvera dans l'exécution de ce devoir, la ſource d'une ſanté robuſte, le moyen aſſuré de conſerver ſes attraits, ſa fraîcheur, ſon embompoint, d'éterniſer la tendreſſe de ſon époux, & de n'avoir jamais à rougir de l'exiſtence de ſes enfants (1). Au lieu de payer une femme étrangere pour remplir ſes devoirs, une mere tendre ſe chargera donc elle-même d'allaiter ſon enfant; elle ne ſouffrira pas qu'on l'emmaillotte, & ordonnera qu'on laiſſe aux membres délicats de ſon nourriſſon la liberté de ſe mouvoir. Après lui avoir endoſſé une chemiſette de toile fine, demi

(1) Le moral influe ſur le phyſique : c'eſt une vérité démontrée depuis long-temps. Une mere qui prodigue tous les jours des careſſes empreſſées à l'enfant qu'elle nourrit de ſa propre ſubſtance, porte peu-à-peu dans ſon ame le germe de la ſenſibilité & des vertus; elle façonne, pour ainſi dire, cette ame au gré de ſes deſirs; elle la moule ſur la ſienne : ſi l'ame d'une mere, nourrice de ſes propres enfants, eſt honnête, ſes enfants hériteront de cette honnêteté, pourvu toutefois qu'une mauvaiſe éducation n'étouffe pas cet heureux germe, lorſque l'enfant ſortira des bras maternels.

uſée, & par-deſſus une camiſolle de laine, où il y ait des manches, pour couvrir les bras, on l'enveloppera, ſans le ſerrer, dans une petite couverture de laine, en faiſant rabattre un linge ſouple ſur cette couverture, afin que la laine ne touche pas le viſage : ainſi enveloppé, l'enfant ſera placé ſur un petit matelas, dans le berceau. On recommande de le coucher ſur le côté, pour faciliter la ſortie des flegmes : cette précaution n'eſt utile que dans les premiers jours.

Les Sauvages couvrent leurs enfants ſimplement, ſans les emmaillotter; pourquoi ne les imiterions-nous pas? nous verrions, ſans doute, moins d'hommes contrefaits. Cette méthode auroit un double avantage : le premier, c'eſt que l'enfant ne ſeroit point gêné, preſſé, & comme étouffé ſous un tas de couvertures : le ſecond, c'eſt qu'il ſeroit plus ſouvent délivré de l'état de malpropreté auquel l'enfance eſt aſſujettie. Les *Japonois*, dit M. Vandermonde, dans ſes eſſais ſur l'eſpece humaine, *les Indiens, & quelques autres peuples de l'Amérique méridionale, couchent leurs enfants ſur des lits ſuſpendus, garnis de coton & de pelleteries;*

leteries ; par ce moyen, ils s'apperçoivent ſur le champ des ordures que peuvent faire ces enfants, & ils les changent : quand les parents qui veillent autour d'eux, ſont négligents, le coton imbibe les excréments, & l'enfant n'eſt point incommodé ; comm'il eſt en liberté, il ſe débarraſſe lui-même de ce qui lui nuit, & ſe tourne d'un autre côté.

A l'imitation de ces peuples, je conſeille, avec l'Auteur que je viens de citer, de coucher l'enfant ſur des linges qui ne ſoient point attachés, & de placer des corps ſpongieux aux endroits les plus expoſés à recevoir les excréments.

ARTICLE VI.

Moyens de former le bout des Seins. Temps de présenter la mamelle à l'Enfant.

Les femmes trouvent souvent de grandes difficultés à donner à tetter à leurs enfants ; elles ont quelquefois de rudes épreuves à soutenir, avant que l'enfant puisse sucer à son gré le lait qui lui est offert. Quand les bouts des mamelles ne sont pas formés, il faut beaucoup de constance pour attendre qu'ils le soient, quand on n'a pas pris des précautions avant l'accouchement : ces précautions consistent à faire fabriquer un mamelon d'ivoire, d'environ un pouce de diamétre, de l'appliquer sur le bout du sein, & de le faire ensuite sucer par quelqu'un ; par ce moyen, le mamelon s'alonge d'une maniere insensible, & peu douloureuse (1).

(1) M. George Stein, D. M. à Cassel, a inventé une pompe pour les seins, & pour sucer le lait des femmes en couche : ce Médecin a publié en même temps une instruction sur la maniere dont on doit faire usage de cette pompe. On n'aura pas besoin de cet instrument, quand on aura pris les mesures que je viens d'indiquer. Une pompe, quelqu'indus-

Lorſque l'on n'a pris aucunes meſu-

rieuſement travaillée qu'elle puiſſe être, ne vaut jamais la bouche de l'enfant. Il eſt aiſé de prévenir les cas qui ont donné lieu à cette invention. Avec un mamelon d'ivoire, on ne courra jamais riſque de bleſſer le ſein des femmes; mais il ne faut pas attendre, pour vouloir former les bouts des mamelles, qu'elles ſoient gorgées & diſtendues par l'abondance du lait. Voici un moyen bien ſimple pour dégorger les mamelles : il a été communiqué à l'Auteur de la Gazette Salutaire, par un Accoucheur habile, qui exerce ſon Art à la Martinique : prenez un flacon, dont le goulot ſoit proportionné au mamelon, dont les bords ſoient unis & ſans aſpérités; paſſez-y de l'eau bouillante, pour qu'il s'échauffe bien; vuidez enſuite cette eau, & faites entrer le bout du mamelon dans l'orifice de ce flacon, en le pouſſant contre la mamelle : on verra le lait couler tant que le vaſe ſera chaud; on pourra le réchauffer, & réitérer l'opération, s'il en eſt beſoin : ce moyen, dit l'Auteur, préviendra la fievre de lait chez les femmes qui ne voulant pas nourrir, voudront faire paſſer leur lait. Cela ne doit pas les diſpenſer de recourir aux autres moyens indiqués par les Médecins & les Accoucheurs expérimentés.

Les Affiches d'Hannovre annoncent que le topique ſuivant eſt ſpécifique pour faire paſſer le lait aux femmes : prenez deux cuillerées de marmelade de ſureau, deux œufs frais, deux cuillerées de miel, & deux gros d'huile de lys; faites-en un emplâtre aſſez épais, que vous étendrez ſur un morceau de toile, au milieu de laquelle vous laiſſerez un trou pour le mamelon : ce topique appliqué ſur le ſein pendant 12 ou 24 heures, après l'accouchement, empêche que le lait ne ſe porte aux mamelles; mais il faut en même temps lui préparer une voie, en donnant de temps en temps des lavements, pour entretenir la liberté du ventre.

Les femmes qui nourriſſent, ſont naturellement diſpenſées de recourir à ces moyens : M. de St. Pée leur conſeilleroit cependant de faire uſage du flacon, lors du ſevrage, après avoir été purgées : nous croyons qu'il vaut baucoup mieux alors s'appliquer à détourner le lait des mamelles, par les minoratifs, & les lavements rapprochés, autant que les circonſtances l'exigeront, que de l'y attirer par aucune ſuccion.

res pour former le bout des ſeins, on aura une pipe de terre, dont on caſſera le tuyau à une longueur capable d'atteindre à la bouche de la mere; on appliquera la noix de cette pipe ſur le bout de la mamelle; & l'on tournera ce tuyau vers la bouche, afin qu'en aſpirant, la nourrice puiſſe former le mamelon, & que l'enfant puiſſe enſuite le ſaiſir : après cette précaution, la mere mouillera le bout du ſein avec un peu de lait tiede, ou elle le preſſera ſur les levres de ſon nourriſſon, qui le prendra bientôt; on obſervera d'attendre, pour cela, que l'enfant ſoit éveillé. Il eſt beaucoup d'attentions auxquelles une femme ne doit point manquer; c'eſt de prendre garde que les narines de l'enfant ne ſoient entiérement collées contre le ſein, & que ſa reſpiration ne ſoit ainſi gênée; car alors il lâcheroit le bout, ſe rebuteroit & s'agiteroit; inconvénient qu'il eſt très-important d'éviter. Avec de la patience & de la bonne volonté, il eſt bien rare qu'une femme bien conſtituée ne réuſſiſſe pas à pouvoir nourrir elle-même ſon enfant; mais il faut qu'elle lui préſente ſouvent ſes mamelles; autrement elles s'engorgeroient,

par la raiſon que les enfants tettent très-peu à la fois dans les premiers jours de leur vie, & s'endorment ſouvent ſur le ſein de leur mere.

Il n'eſt pas rare de voir qu'un mamelon ſoit plus formé que l'autre, & que la mere trouve plus de difficulté à préſenter l'un des deux. Auſſi doit-on avoir attention à conſerver une alternative aſſez égale en donnant à tetter, afin de n'être pas réduite à ne pouvoir allaiter que d'un ſein ; ce qui deviendroit très-incommode, & ſeroit peut-être ſuivi de l'engorgement, de l'inflammation & de la ſuppuration de l'autre mamelle. Au reſte, la douleur des bouts n'eſt pas à craindre, elle ne dure pas long-temps ; la bouche de l'enfant eſt le baume le plus ſouverain pour la calmer (1).

(1) Le traitement que l'on ſuit ordinairement pour les gerſures de mamelles, mene très-ſouvent les nouvelles accouchées & les enfants à des incommodités très-graves, ſur-tout lorſqu'on ſe ſert de topiques où entre la chaux de plomb, tels, P. E. que les emplâtres de Minium, de Céruſe, l'Eau végétominérale, *&c.* : le Docteur Thomas *Percival*, Médecin Anglois, s'eſt élevé avec force contre cet abus, & a prouvé par des faits qu'il pouvoit être ſuivi de mille accidents.

Une Dame très-délicate ne voulant pas nourrir, ſe frotta les mamelles avec de l'huile dans laquelle on avoit fait bouillir du Minium & de la Litharge; elle ſentit peu de temps après des douleurs aigues

Si l'on négligeoit dès le premier ou le second jour, de donner à tetter à

dans l'estomac & dans le bas-ventre; elle tomba dans un abattement extrême, & perdit ses forces: il fallut recourir à des remedes adoucissants, pour dissiper cet orage.

Les femmes qui appliquent sur ces gersures des onguents de Minium ou de Litharge, ont le plus souvent à s'en repentir; outre les maux auxquels elles s'exposent elles-mêmes, elles font avaler à leurs enfants le germe de la colique des Peintres; car on sait que les coliques atroces auxquelles sont exposés ceux qui broyent des couleurs, n'ont pour principe que la chaux de plomb, dont leur salive s'impregne, & qui passe dans l'estomac & les intestins avec cette liqueur digestive: il ne faut pas attribuer à d'autres causes les cris perçants des nourriçons, dont les meres, vraies ou mercenaires, auront pansé les gersures de leur sein avec les topiques dont nous venons de parler.

Il n'est pas moins dangereux de se servir de ces remedes, du blanc-Raisin ou de la Céruse, pour oindre ou saupoudrer les écorchures & les rougeurs qui viennent entre les cuisses des enfants; ces moyens aggrandissent les plaies, au lieu de les fermer, ainsi que le remarque M. Gardanne, [Gazette de Santé, n°. 14]: toutes les préparations de plomb sont rongeantes; elles entament d'autant plus facilement la peau des enfants, que cette peau est plus délicate & plus tendre; le plomb s'introduit par ces plaies, & les coliques, dont on ne soupçonne pas la cause, sont entretenues jusqu'à ce que l'enfant périsse. Ces réflexions méritent la plus sérieuse attention de la part des meres; elles sont puisées dans l'observation journaliere.

Ainsi, meres prévoyantes, méfiez-vous de tous les remedes où l'on fera entrer la chaux de plomb; ne vous en servez jamais, ni pour vos seins, ni pour les levres, ni pour les écorchures de vos enfants; substituez à ces topiques dangereux les adoucissants, tels que le beurre, l'huile d'olives, le mucilage de semences de coings, l'huile d'œufs ou de lys, mêlée, si vous voulez, avec un peu d'huile de myrrhe *par défaillance*, le miel rosat, *&c.*

l'enfant, à cauſe de la douleur du ſein, on courroit le riſque de ne le pouvoir plus juſqu'après la fievre de lait; car une fois que le lait s'eſt porté aux mamelles, il les diſtent, & le bout ne peut pas ſortir aſſez pour entrer dans la bouche de l'enfant; les efforts augmenteroient l'engorgement. Il faut donc alors ſe tenir chaudement, & attendre la fin de la fievre : tant qu'elle dure, on nourrit l'enfant avec du lait coupé, qu'il eſt eſſentiel de renouveller ſouvent; le lait de chevre eſt le meilleur que l'on puiſſe choiſir dans ce cas.

Après la fievre de lait, lorſque le ſein eſt bien diſtendu, on reprendra la pipe, pour faire ſortir le bout, & le préſenter à l'enfant avec les précautions que nous avons ci-deſſus indiqué. Que ſi, après avoir préſenté le bout à pluſieurs repriſes, l'enfant ne le ſaiſiſſoit pas, la prudence exigeroit qu'on tirât du lait avec une pipe ou avec des petites fioles deſtinées à cet uſage, ou enfin que la femme ſe fît tetter par quelque perſonne, ou par un petit chien : ce dernier moyen n'a rien de révoltant, à le bien prendre, & rien de dangereux.

Lorſque la mere donne à tetter à ſon enfant, elle doit avoir ſoin que ce ſoit en plein air, c'eſt-à-dire les rideaux de ſon lit ouverts, parce que plus l'air aura de reſſort, plus la ſuccion ſera facile à l'enfant.

Pendant les ſix premieres ſemaines, l'enfant ſera ſouvent allaité; mais on ne lui laiſſera prendre que peu de nourriture à la fois. Si l'enfant dort pendant la nuit, ne le réveillez point pour lui préſenter la mamelle, mais attendez que l'appetit le ſollicite; alors il ſe réveillera de lui-même, & l'on ſera aſſuré que la faim ſeule troublera ſon repos, lorſqu'il ne ſera pas emmaillotté, & que ſes petits membres auront tout le jeu néceſſaire.

Il arrive quelquefois que les enfants ne peuvent point prendre le mamelon qui leur eſt offert; ſoit parce que la langue eſt tellement bridée par le frein, qu'elle ne peut faire l'office de piſton; ſoit parce qu'elle eſt comme collée au palais.

Dans le premier cas, il faut qu'une perſonne expérimentée coupe ce filet, & débride la langue : dans le ſecond cas, il ne faut que paſſer le manche d'une cuiller d'argent entre le palais

& la langue, pour faire prendre à cet organe la place qu'elle doit occuper.

On a vu des enfants périr d'inanition, parce que leur langue étoit collée au palais, & qu'un ignorant Accoucheur, ou une Matrône ſans expérience, n'avoit ſu connoître la cauſe qui les empêchoit de tetter. On a auſſi à gémir quelquefois de laiſſer le ſoin de couper le filet à des Nourrices imprudentes : celles qui oſent entreprendre de faire cette opération, quoique bien ſimple, mériteroient une punition exemplaire.

Ceux-là ſont dans l'erreur, qui penſent que l'enfant ne doit être allaité par ſa mere qu'après 24 heures : ils ſe fondent ſur ce que le premier lait de l'accouchée leur paroît d'une mauvaiſe qualité : cette fauſſe aſſertion a été canoniſée par des Ecrivains, qui ont d'ailleurs bien mérité de l'Art de guérir, & s'eſt accréditée dans le public : nous oſons nous élever encore contre cet abus, toujours conduits par le flambeau de l'analogie : nous devons en effet regarder le premier lait de la femme, que les Accoucheurs ont appellé *coloſtrum*, comme le premier aliment que la nature a deſtiné à tous

les êtres naiſſants ; les femelles des animaux donnent leurs mamelles à leurs petits auſſi-tôt qu'ils ſont nés ; & ces petits croiſſent, ſans autre nourriture : ce *coloſtrum* d'abord ſéreux, s'épaiſſit enſuite, & prend plus de conſiſtance à meſure que l'animal ſe fortifie : ces animaux ſe vuident ſans huile d'amande douce, ſans ſirop de chicorée, *&c.* (1) : doit-on préſumer que le *coloſtrum* dans l'eſpece humaine, ait des qualités différentes, & ſoit deſtiné à d'autres uſages ? qu'eſt-ce donc que ce premier lait, ſi ce n'eſt un lait plus aqueux, deſtiné à agir ſur les inteſtins de l'enfant, comme un léger eccoprotique, ou purgatif capable de délayer les mucoſités épaiſſes qui ſe trouvent dans l'eſtomac du nouveau

(1) Il faut des exemples, pour les oppoſer aux abus deſtructeurs ; il faut des exemples, au peuple ſur-tout, qui ſe détermine toujours tard à abandonner les méthodes anciennes. Une de ces comeres officieuſes, qui ſemblables à l'importun d'Horace, ſe donnent beaucoup de mouvements pour ne rien faire, conſeilla dernierement à une femme accouchée depuis peu de jours, de purger ſon enfant, quoique très-ſain & très-robuſte ; on introduiſit auprès d'elle un marchand de remedes, armé d'une phiole (de liqueur) à demi remplie d'un ſyrop : l'infortuné patient fut mis à la torture ; il avala tant, & ſi bien la quantité de ſyrop, qu'il mourut deux heures après. . . . . Il eſt des ſottiſes qu'il faudroit publier ſur les toits, pour le bien de l'humanité. Cet exemple ne doit-il pas faire frémir les meres attentives !

né, & d'entraîner par les ſelles ces matieres noirâtres, reſte des liqueurs dont l'enfant s'eſt nourri, matieres auxquelles on a donné le nom de *méconium*, à cauſe de leur couleur, qui eſt noire comme du ſuc de pavot, que les anciens appelloient *méconium*. Le premier lait contient un ſel un peu irritant; c'eſt ce ſel qui ſollicite le jeu des inteſtins de l'enfant, & procure l'expulſion des matieres dont nous venons de parler; il agit encore ſur les vaiſſeaux & glandes méſenteriques, les débarraſſe des humeurs viſqueuſes qui y étoient engagées, & prévient ainſi des obſtructions qui euſſent peut-être été rebelles à l'Art.

En refuſant au nouveau né ce purgatif naturel, on l'expoſe non-ſeulement à l'action des remedes, qui ſont diſproportionnés à ſes organes, mais encore aux ſuites qui peuvent réſulter de leur peu d'action, & à des coliques violentes que l'huile cauſe ſouvent lorſqu'elle ſe rancit dans les premieres voies; ce qui arrive très-ſouvent. On ſait que lorſque les enfants ne ſe vuident pas, ils ſont dans la ſuite expoſés à des violentes coliques auxquelles ils ſuccombent quelquefois : il eſt bien

plus naturel de ſuivre à leur égard la route indiquée par la nature, route de laquelle l'eſpece humaine ſeule ſemble affecter de s'écarter ; en effet, ſi Dieu & la nature n'ont rien fait en vain, ſuivant l'adage vulgaire, pourquoi regarder le *coloſtrum* comme nuiſible. Je prie les meres qui auroient encore des doutes à cet égard, de parcourir d'un œil rapide ces vaſtes régions , d'où nous ſommes ſéparés par l'immenſité des mers ; & d'examiner qu'elle eſt la conduite de ces gens que nous appellons *Sauvages*, parce qu'ils n'ont de loix que celles que la nature a gravé dans le cœur de tous les hommes : les enfants y ſont allaités quelques moments après leur naiſſance, & élevés enſuite par leurs propres meres, qui ne les accablent pas par des ſoins malentendus, qui ont fait dégénérer l'eſpece humaine dans nos climats.

Enfin, qu'arrive-t-il, lorſque l'on oblige une mere à attendre pendant vingt - quatre heures le plaiſir inexprimable d'allaiter ſon enfant ? l'enfant pleure & crie la faim ; il ſe lamente, s'impatiente, contracte quelquefois des infirmités très-fâcheuſes, telles que les hernies, *&c.* ou s'extenue à force

de

de crier. N'eſt-ce pas une barbarie, que de marquer les premiers moments de l'enfance par une privation que l'âge mûr ſupporte avec beaucoup de peine, celle des aliments ?

Il eſt auſſi très-dangereux de donner à un enfant nouveau né le lait d'une vieille nourrice : le lait d'une perſonne qui a accouché depuis longtemps, a trop de conſiſtance, pour s'aſſimiler ſans tumulte aux humeurs du nouveau né : il ſe formera donc des obſtructions dans le méſentere ; l'enfant ſera ſujet à des diarrhées opiniâtres, à des fievres lentes ; il deviendra peut-être tout bouffi, rachitique, ou ſemblable à ces êtres infortunés, dont les hoſpices de charité offrent tous les jours le ſpectacle attendriſſant.

Mais ſi la mere ne pouvoit abſolument nourrir, s'il étoit encore impoſſible de trouver une nourrice dont le lait fût nouveau, il faudroit tâcher d'y ſuppléer par du petit-lait, par une légere teinture de caſſe, par de l'eau miellée, ou autres choſes ſemblables, juſqu'à ce que l'enfant ſe fût vuidé, & qu'il fût plus capable d'être nourri de ce lait : on feroit prudemment,

dans ces circonſtances, de donner à la nourrice, pendant quelques jours, des aliments rafraîchiſſants & humectants, afin de rendre ſon lait moins épais.

ARTICLE VII.

Précautions à prendre à l'égard d'un Enfant au berceau.

LE berceau de l'enfant doit être construit de maniere que les bords soient relevés & matelassés. Le coucher & l'oreiller seront garnis de paille d'avoine, bien seche, & sans odeur. Les plumes, le duvet ou la laine, seroient plutôt nuisibles qu'utiles. Le berceau doit être garni d'une couche, & d'un lange de futaine; & l'enfant sera recouvert avec le bout du lange, qui sera plus long que ses pieds. Ces précautions suffisent pour garantir du froid le nouveau né : d'ailleurs, il n'y auroit pas de mal, quand il le souffriroit dans les premiers instants de sa vie; l'homme est ce qu'on le fait être; l'habitude lui donne une naissance réelle pour la société. On le placera dans une chambre où l'air soit tempéré, c'est-à-dire ni trop chaud ni trop froid. On ménagera aussi la lumiere, afin que l'œil du nouveau né puisse la supporter : il en

ſeroit bleſſé, ſi elle étoit trop vive. C'eſt une très-mauvaiſe méthode de placer le berceau ſous les rideaux de la nourrice, parce que l'air n'y eſt point aſſez pur : il faut que ce fluide puiſſe ſe renouveller à chaque inſtant; autrement il perdroit ſon reſſort, & au lieu de porter dans les poumons la ſanté & la vie, il y feroit germer des infirmités de toute eſpece.

Un autre inconvénient, malheureuſement trop commun, c'eſt la maniere dont on couvre les enfants dans leur berceau. Outre la négligence qu'ont la plupart des femmes, de ne point faire attention à la maniere dont l'œil de leurs nourriſſons eſt frappé par le jour, & de les mettre ainſi dans le cas de loucher, ſous prétexte de les garantir de l'air extérieur, elles les étouffent par des couvertures, ſous leſquelles ces jeunes victimes reſpirent un air infecté par les propres vapeurs de leur tranſpiration; enſevelis dans leur berceau, ils le rempliſſent d'ordures, ſans qu'on s'en apperçoive, d'où s'exhalent des miaſmes fétides, qui paſſent ſucceſſivement dans le poumon de cet enfant. Je voudrois donc, 1°. que le berceau

fût placé dans un lieu isolé, qu'il ne fût couvert que d'un voile léger par les côtés, & ouvert du côté de la tête.

2°. Que l'enfant fût placé dans ce berceau, comme il a été dit ci-dessus, d'après M. Vandermonde. C'est ainsi que l'air y circulant avec liberté, cet enfant respireroit à son aise, & qu'on n'auroit pas à craindre de le voir loucher, lorsque la lumiere ménagée frapperoit uniformément son organe, & qu'il n'exerceroit pas plus sa vue du côté droit, que du côté gauche (1).

(1) Les axes optiques doivent se converger uniformément, pour que la vision s'opére selon le vœu de la nature, & parfaitement. On entend par *axes optiques*, une ligne droite qui unit les centres du corps vitré, du cristallin, du globe de l'œil, & que l'on suppose s'étendre jusqu'à l'objet apperçu. Il y a loucheté, lorsqu'à raison d'une mauvaise habitude contractée au berceau, ou de la foiblesse d'un des deux yeux, on perd la faculté de converger à son gré, & en même temps, les deux axes optiques, de chaque côté indifféremment : c'est ce qu'on appelle aussi *vue à la Montmorenci.* La coutume où l'on est de fixer les enfants dans leur berceau avec des bandes, est une des causes les plus fréquentes du strabisme. Quand un œil a pris l'habitude de loucher, & qu'il s'y est accoutumé depuis long-temps, le mal est presque incurable.

Si le strabisme vient de la foiblesse de l'un des deux yeux, il faut tenir l'œil plus fort dans l'inaction, au moyen d'un bandage appellé *Monocle*, & faire exercer l'œil foible seul pendant un certain temps.

Lorsque la loucheté est seulement habituelle, on pourra la guérir, en faisant porter à l'enfant strabon, ou louche, un masque à louchette : ce sont des

Ce n'eſt point aſſez de veiller attentivement ſur les deux objets dont on vient de parler, il faut encore qu'une mere prudente s'abſtienne de bercer ſon enfant : cette méthode eſt très-pernicieuſe ; elle peut être ſuivie des effets les plus ſiniſtres. Qu'arrive-t-il, en effet, lorſqu'on berce un enfant ? il eſt ſecoué, ballotté & pouſſé avec force contre les parois du berceau ; il reçoit des contuſions à la poitrine, aux bras, à la tête, ou au dos, & s'endort, parce qu'il eſt étourdi ; ſes organes ſouffrent un dérangement notable ; le lait contenu dans ſon eſtomac, s'aigrit, à force d'être agité ; il cauſe des tranchées, ou des vomiſſements funeſtes ; & ſi l'enfant ſurvit à tant de maux, on ne doit plus s'étonner de le voir ſtupide.

Il y a des Auteurs qui permettent

lunettes concaves & coniques, qui ne ſont ouvertes que par la pointe. On a réuſſi également à corriger le ſtrabiſme, en plaçant une mouche de taffetas d'Angleterre, de la largeur d'une piece de douze ſols, à quelques lignes du petit angle de l'œil, de chaque côté, afin que l'axe viſuel ne diverge point, & ſoit dirigé en droite ligne vers l'objet. J'ai fait, depuis peu de temps, la plus heureuſe application de ce moyen facile & peu coûteux, ſur une petite fille de deux ans & demi : le ſtrabiſme a diſparu ; ſon regard eſt naturel. C'eſt dans les premiers temps de l'âge tendre, qu'il faut corriger le vice de la vue dont il eſt queſtion dans cette note.

qu'on berce les enfants, en certains cas, pour les diſtraire ; mais je crois devoir blâmer leur indulgence, toujours dangereuſe, quand il eſt auſſi aiſé & auſſi commun d'en abuſer : en effet, il n'eſt pas poſſible qu'une mere ait toujours l'œil ſur ſon enfant ; il eſt des moments où il eſt livré à la diſcrétion d'une ſervante, qui, pour ſe procurer du repos, redouble le mouvement du berceau, ſans faire attention que l'enfant en reçoit un dommage conſidérable.

Lorſque l'enfant eſt livré à une nourrice, loin des yeux maternels, cette nourrice n'ayant aucune crainte, ſe comporte comme elle veut, & dépoſe à ſa volonté le titre de mere, qu'elle a pris par intérêt. Hélas ! combien d'enfants ſont ravis à la ſociété, par les dangereuſes manœuvres de ces femmes mercenaires ! qu'il me ſoit permis de citer, à ce ſujet, un fait rapporté par M. Ballexerd, dans ſa diſſertation ſur l'éducation phyſique des enfants : tout ce qui a trait à notre but, qui eſt de porter les meres à mériter ce titre, en nourriſſant leurs enfants, doit trouver ſa place dans cet Ouvrage.

» Une Dame étrangere, dit M. Bal-
» lexerd, que la curiosité avoit atti-
» ré dans la capitale d'un beau Royau-
» me, alla y visiter une de ces mai-
» sons qu'une sage politique & une
» piété libérale ont fondé richement
» en faveur des pauvres enfants trou-
» vés. Rien n'est plus propre que l'in-
» térieur de cette maison de charité;
» & tous les petits soins y sont on ne
» peut pas mieux, remplis. Nous mon-
» tâmes avec empressement dans une
» salle haute, où nous vîmes quarante
» ou cinquante petits lits, entretenus
» très-proprement; trois nourrices
» étoient dans cette salle, auprès de
» quinze petits enfants, dont le plus
» âgé pouvoit avoir douze ou quinze
» jours : mais ce qui diminua tout-à-
» coup la satisfaction de cette Dame,
» ce fut de voir ces petits enfants tous
» maigres, & presque expirants; elle
» en demanda la cause à une sœur
» Religieuse, qui nous accompagnoit;
» elle lui répondit d'un ton fort doux,
» que ces enfants étoient bien heu-
» reux de mourir, qu'ils alloient jouir
» d'une éternelle béatitude; elle ajouta
» tout de suite : *Il est bien à souhaiter*
» *aussi pour les gens de cet Hôpital, que*

» *les enfans qu'on y apporte, n'y vivent*
» *pas long-temps, parce que ſes revenus*
» *ne ſeroient pas ſuffiſants pour nourrir*
» *tant de monde.* La Dame étrangere,
» qui crut que ſes oreilles lui faiſoient
» un infidele rapport, fit répéter à la
» Religieuſe les paroles charitables
» qu'elle venoit de prononcer; elle
» les prononça encore plus énergi-
» quement. Alors l'étrangere interdite,
» ſortit auſſi-tôt de ce lieu, en déplo-
» rant les malheurs de l'avarice, &
» les erreurs d'une piété mal enten-
» due. « Il n'eſt pas beſoin, je crois,
d'ajouter à ce récit les réflexions qui
doivent naître dans l'ame de toute
perſonne ſenſible.

ARTICLE VIII.

Néceſſité de laver ſouvent les Enfants.

C'EST une très-mauvaiſe méthode que de continuer à laver les enfants avec de l'eau tiede. Il eſt également abuſif de mettre du beurre dans l'eau, ou le vin, que l'on emploie pour le bain : ce mêlange onctueux ne fait que boucher les pores de la peau, ſans produire l'effet qu'on ſe propoſe, qui eſt de décraſſer : il arrive donc que la tranſpiration eſt ſupprimée, d'un côté, par le beurre dont on enduit la peau, tandis que toute l'habitude du corps eſt relâchée par l'eau ou le vin tiedes : c'eſt préciſément cet inconvénient qu'il eſt eſſentiel d'éviter ; car ſi la peau n'avoit pas aſſez de force pour réſiſter aux impreſſions de l'air, la tranſpiration varieroit avec les ſaiſons. C'eſt donc pour raffermir la peau, que les meres doivent laver leurs enfants à l'eau froide quelques jours après leur naiſſance : leur tendreſſe ne doit point s'allarmer de ce conſeil ; elles ne ſauroient donner à

leurs enfants des marques plus réelles de leur attachement, qu'en prenant les précautions néceſſaires pour leur former une bonne conſtitution, & les préparer à des jours heureux, dont le cours ne ſera point troublé par les infirmités que les enfants de la molleſſe contractent dès le berceau.

Il me ſemble entendre les clameurs des meres, qui vont s'élever contre ce que je preſcris, de laver les enfants à l'eau froide quelques jours même après leur naiſſance. Il eſt vrai que des Auteurs d'un rare mérite n'ont oſé propoſer cette méthode comme utile, qu'après que l'enfant eſt ſevré; mais d'après l'expérience, & les Auteurs les plus accrédités, je ne crains pas de conſeiller d'avoir recours au bain froid, pour fortifier même les enfants foibles & délicats : il n'eſt qu'une circonſtance où l'on doive ſe diſpenſer de laver l'enfant à froid, c'eſt lorſque ſa foibleſſe eſt telle, qu'il y ait à craindre pour ſes jours, & qu'il ait beſoin de cordiaux & de chaleur. En vain allégueroit-on que les François ne reſſemblent pas à leurs redoutables aïeux; que dans les peuples d'Italie, on ne reconnoit plus aucun

veſtige de la force des Romains; qu'enfin l'eſpece humaine eſt abâtardie ; s'il eſt un moyen de rendre à l'homme ſa vigueur originelle, c'eſt de ſuivre la méthode que nous indiquons.

Un Médecin, de mes parents, avoit un fils qui, depuis ſa naiſſance, avoit la ſanté la plus foible, & luttoit ſans ceſſe contre la diſſolution de ſon être : toutes les reſſources de l'Art ayant été inutilement employées, pour fortifier cet enfant, il fut baigné à ſix mois, dans l'eau d'une riviere extrêmement rapide, qui étoit glacée; (ce qu'on ne ſe rappelloit point d'avoir vu dans ce pays) : depuis cette époque, l'enfant s'eſt fortifié; il a une force extraordinaire pour ſon âge, qui n'eſt que de quatre ans, & jouit de la ſanté la plus heureuſe.

Lorſqu'un enfant eſt bien conſtitué, & que ſes forces ſont telles qu'elles doivent être dans l'état de ſanté, on ne ſauroit pourvoir plus efficacement à ſa conſervation, qu'en le baignant à l'eau froide, dans la ſaiſon où il naîtra; on ſera ſûr de voir un enfant, ainſi baigné, plus fort à dix mois, que les autres à dix-huit. Je pourrois citer pluſieurs enfants de Paris, qui

ſont

font l'admiration de tous ceux qui les voient, tant du côté du phyſique, que du côté moral. L'eſprit s'émouſſe & s'énerve dans un corps valétudinaire; & par la raiſon contraire, il prend tous les jours de nouvelles forces, & brille avec plus d'éclat dans un corps ſain & robuſte.

Les filles ne doivent point être exemptes de la loi du bain froid : ce ſeroit une eſpece d'injuſtice que de ne pas leur faire ſubir cette épreuve avantageuſe, ſous prétexte qu'elles n'ont pas beſoin d'être auſſi robuſtes que les hommes; car il faut des forces, pour ſupporter les infirmités de la groſſeſſe, de l'accouchement & des couches. Des femmes bien conſtituées ne peuvent qu'avoir des enfants robuſtes. L'éducation des filles ne doit différer en rien de celle des garçons, juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, & même au-delà.

Quant à la maniere de laver l'enfant du premier âge, elle eſt toute ſimple. On prendra une éponge imbibée d'eau froide, & l'on commencera par laver le viſage, les oreilles & le derriere de la tête; enſuite on viendra au col; on deſcendra au dos,

aux reins; on lavera enfin les bras & les extrêmités inférieures, ſans mouiller le ventre ni la poitrine; cette obſervation ne regarde que le premier âge; dans le ſecond, on les lavera ſans ménagement; enfin on lavera les cuiſſes, les jambes & les bras. Si l'enfant jette des cris, ne vous étonnez pas pour cela; il s'accoutumera bientôt à cette opération; ſes cris ceſſeront, & vous le verrez s'élancer de lui-même vers le baſſin dans lequel vous devez le laver.

Quelque temps qu'il faſſe, il ne faut pas ceſſer un ſeul jour de laver votre enfant : dans la belle ſaiſon, vous pourrez le plonger dans un ſceau, dans quelque ruiſſeau ou dans quelque riviere. Les enfants qu'on aura ainſi lavé, doivent être vêtus très-légérement, tant le jour que la nuit : ce ſeroit détruire le bon effet des bains froids, que de tenir ceux qui les ont pris dans des endroits chauds, & de les couvrir de hardes; ils doivent vivre au grand air, ſoit pendant l'été, ſoit pendant l'hiver. Il eſt étonnant de voir avec quelle promptitude les enfants ainſi élevés croiſſent & ſe fortifient, tandis que ceux qui ne ſortent

jamais, lorſqu'il fait froid, ſont toujours enrhumés, foibles, pâles, languiſſants, bouffis, triſtes, noués ou rachitiques, & meurent dans l'enfance, ou vivent miſérables.

ARTICLE IX.

Maniere de nourrir les Enfants. Soins qu'on doit leur donner.

LE lait de la femme accouchée, eſt la nourriture la plus naturelle que l'on puiſſe donner aux nouveaux nés; elle peut leur ſuffire pendant long-temps : il eſt même bon de les régler dès les premiers jours de leur vie, & de ne leur donner à tetter qu'à certaines heures, en petite quantité d'abord, & toujours en augmentant, à meſure que leurs organes ſe développent & ſe fortifient.

C'eſt un abus funeſte que de donner à tetter aux enfants auſſi-tôt qu'ils crient, & de ſe perſuader que la faim eſt la cauſe de leurs cris : cette fauſſe perſuaſion fait qu'on prodigue au nourriſſon un aliment qui ſurchargera bientôt ſon eſtomac, & ſera rejetté par le vomiſſement, après avoir procuré une tranquillité apparente & momentanée. Souvent auſſi, les enfants ne s'impatientent que par rapport à la malpropreté, & les ordures dans leſquelles

on les laiſſe. Une mere attentive ſaura bien diſtinguer les clameurs de la faim, du cri de la douleur que cauſent les tranchées & la dentition : elle obſervera s'il y a plus de deux heures que ſon enfant n'a tetté ; & dans ce cas, elle préſentera ſon ſein à ſes levres empreſſées. Les cris que fait un enfant lorſqu'il a faim, n'ont rien de plaintif ; ils ſont ſuivis, & non interrompus ; ceux, au contraire, que cauſent les tranchées, ſont tantôt plus aigus, tantôt ils le ſont moins. Outre ce ſigne, on obſervera que l'enfant aura le ventre un peu enflé, ſenſible & dur : abſtenez-vous alors de préſenter le mamelon. Lorſque ces cris durent trop long-temps, cherchez à en connoître la cauſe, & à y remédier.

J'ai dit que le lait de la mere peut ſuffire aux enfants pendant long-temps ; ils pourroient même ſe paſſer de toute autre nourriture, juſqu'après la pouſſée des vingt premieres dents : mais on eſt dans l'uſage condamnable de bourrer les enfants de bouillie, & autres aliments indigeſtes & mal ſains ; c'eſt de cette ſource, que dérivent la plupart des maladies auxquelles l'âge

tendre eſt ordinairement en proie.

La bouillie, ſur-tout, eſt l'aliment le plus pernicieux que l'on puiſſe donner aux enfants; celle qu'on fait avec de la farine non fermentée, eſt la nourriture la plus indigeſte qui puiſſe leur être préſentée : leurs organes foibles & délicats encore, ne peuvent digérer cet aliment, qui n'a ſouffert aucune préparation, & qui n'eſt propre qu'à former un maſtic, qui engorge les routes du chyle, & obſtrue les glandes du méſentere. Les hommes les plus robuſtes pourroient à peine s'accoutumer à ne vivre que de bouillie; leur eſtomac en ſeroit dérangé : comment veut-on que des enfants puiſſent ſupporter ce poids?

La bouillie n'eſt pas plutôt dans l'eſtomac de l'enfant, que la farine ſe ſépare du lait, qui ſe caille & s'aigrit: cette colle épaiſſe forme enſuite un enduit au ventricule & aux inteſtins; elle cauſe, par l'acidité qu'elle contracte, ces violentes coliques, qui enlevent ſouvent les enfants aux vœux de leurs parents alarmés. Auſſi, auroit-on tort de s'étonner de voir les enfants auxquels on donne de la bouillie ordinaire, maigrir ſenſiblement de

tout le corps, tandis que le ventre eſt gros & bouffi.

Cependant, ſi la femme qui nourrit n'avoit point aſſez de lait pour fournir à la nourriture de ſon enfant, & qu'elle fût abſolument obligée d'avoir recours à un autre aliment, pour ſuppléer au défaut de ſon lait, elle pourroit faire une bouillie claire avec de la mie de pain bien cuite, & y mêler, s'il étoit néceſſaire, un jaune d'œuf; mais il en faudroit donner peu à la fois, cette bouillie étant très-nourriſſante.

N'éveillez jamais un enfant pour lui donner à tetter; comm'il dort preſque toujours pendant les deux premiers mois de ſa vie, il ne faut point troubler ſon repos. Quand on manque à cette regle, il arrive ſouvent que les enfants crient long-temps, ſans ſe rendormir; qu'ils s'inquiétent, s'agitent; & l'on croit qu'ils ſont tourmentés par des tranchées, tandis que leurs cris ne ſont que l'effet de l'impatience; alors on leur donne des huiles, qui cauſent des coliques véritables, en ſe rancifſant : ces accidents n'euſſent point eu lieu, ſi l'on avoit laiſſé à la nature un peu plus de beſogne à faire,

Lorſqu'on ſe ſera aſſuré qu'un enfant a des tranchées, on lui donnera un peu d'eau miellée, ou de ſirop de chicorée ſauvage; & on l'agitera ſur les bras : ſouvent ces ſortes de mouvements opérent plus que les remedes. Il eſt ſur-tout ſalutaire aux enfants de leur faire prendre de l'exercice dans des chars, ou autres machines deſtinées à cet uſage; ils ſont alors dans une attitude moins fatiguante que ſur les bras; en été, ils ſont moins échauffés : cette obſervation eſt très-eſſentielle; & il importe beaucoup aux meres de ne pas la perdre de vue.

Quand on porte un enfant ſur les bras, il eſt bon de le changer ſouvent d'un bras à l'autre; afin que le corps penchant alternativement des deux côtés, l'épine ne prenne aucune inflexion, aucune tournure difforme, & que les vertebres ne contractent aucun vice de conformation.

Les enfants doivent être tenus le plus proprement que l'on pourra : la propreté entretient une tranſpiration douce; & la gaieté qu'elle leur cauſe, ne contribue pas peu à l'entretien de leur ſanté.

La malpropreté, au contraire, entraîne mille inconvénients : les enfants crient alors ; & leurs cris ſont naturels. Quel eſt l'homme adulte qui ſouffriroit en paix d'être garroté dans la fange, dont il ſeroit obligé de ſupporter la puanteur ? Cette malpropreté eſt une ſuite néceſſaire de l'uſage du maillot : ſi l'enfant étoit libre dans ſon berceau, on ſeroit plus exact à le changer, parce qu'on s'appercevroit plutôt que ſes linges ſont mouillés, ou ſales. Il eſt donc de toute néceſſité de changer les linges des enfants, toutes les fois qu'ils les ont ſali ; mais, que ces linges ſoient ſecs, & jamais chauds, quelque temps qu'il faſſe. Outre cette précaution, lavez au moins le nourriſſon deux fois par jour, dans les plis des cuiſſes, avec une petite éponge ; vous le garantirez ainſi des rougeurs, des cuiſſons, qui s'excorient ſouvent, & cauſent bien de douleurs & de cris.

C'eſt une coutume très-blâmable, & mal entendue, que de jetter de la farine, ou de la pouſſiere de bois, entre les cuiſſes des enfants, pour les empêcher de ſe couper ; c'eſt ajouter une malpropreté nouvelle à celle

que caufent l'urine ou les excréments.

Mais, je le répéte encore, n'emmaillotez point vos enfants, comme on le fait ordinairement, & ne les ferrez point avec des bandes; laiffez leurs membres fe mouvoir en liberté, fans craindre qu'ils deviennent difformes : les boffus & les cagneux font des êtres contre nature; on n'en trouve point parmi les peuples qui habitent les climats brûlants de la Zone Torride, ou qui vivent parmi les frimats de l'Amérique feptentrionale. Les Caraïbes & les Efquimaux font les hommes les mieux faits, & de la taille la plus haute, parce qu'ils ne connoiffent ni maillot, ni bandes, ni tout cet attirail inutile & dangereux pour l'enfance, que les nourrices emploient.

L'ufage du maillot eft encore une des caufes de la dépopulation, en ce qu'il rend le baffin difforme, & en diminue le diametre dans les filles. Ce fait n'a pas befoin d'explication. On ferre ordinairement les bandes avec force : non-feulement la poitrine eft comprimée, par ce moyen; mais comme la figure de l'enfant forme (à part la tête) une efpece de py-

ramide, dont la baſe eſt la poitrine, & la pointe eſt formée par les pieds: il ſuit delà que l'enfant eſt également ſerré par-tout, puiſque la pyramide eſt inſenſiblement formée par les circonvolutions des bandes; par conſéquent, l'accroiſſement des parties eſt gêné de toutes parts, & le baſſin ne peut acquérir les dimenſions qu'il doit avoir dans l'état ſain & naturel. Cependant une fille grandit, devient nubile; on la marie; mais elle ne ſurvit pas à ſon premier accouchement, & les feux de l'Hyménée ſe changent bientôt en flambeaux funéraires : les ſoins que l'on a pris de l'enfance de cette jeune perſonne, ont été les principes de ſes ſouffrances, & la cauſe de ſa mort. Parents barbares & inhumains, juſqu'à quand ſerez-vous aſſervis à des uſages pernicieux? juſqu'à quand le préjugé étouffera-t-il en vous le cri de la tendreſſe paternelle? ne donnez-vous la vie à vos enfants, que pour leur faire avaler à longs traits un poiſon lent, dont l'effet eſt toujours terrible, & pour les voir moiſſonnés au midi de leurs ans?

Et vous, meres tendres & ſenſibles, jetterez-vous encore un œil indiffé-

rent ſur les maux qui menacent vos enfants, s'ils ſont livrés à des mains étrangeres? voudriez-vous vous expoſer au regret cuiſant d'avoir ſacrifié votre progéniture au preſtige d'une erreur populaire ? l'humanité vous parle en faveur de vos enfants; elle vous crie de ſuivre à leur égard les loix que la nature a gravé au fond de votre cœur; ne troublez jamais ſes opérations.

Accoutumez vos enfants à dormir au grand jour, & au bruit. Que le berceau ſoit tout-au-plus couvert, en été, d'un voile très-léger, pour garantir le nourriſſon de la piqûre des inſectes volants. Ecartez du berceau les mauvaiſes odeurs; & renouvellez ſouvent l'air de la chambre.

Lorſque l'enfant s'éveillera, & que vous le leverez de ſon berceau, gardez-vous de l'expoſer tout-à-coup au grand jour; ce paſſage ſubit ébranleroit tellement l'organe de la vue, qu'on le verroit entrer en convulſion: une imprudence de cette eſpece peut rendre un enfant aveugle, ou altérer ſes yeux pour toute la vie. Les clignotements ſouvent répétés des enfants au berceau, ſont des preuves non

non équivoques de l'incommodité que leur cauſe le grand jour.

Tant que la femme-nourrice garde le lit, elle doit ſe mettre ſur ſon ſéant, toutes les fois qu'elle veut donner à tetter à ſon enfant ; car ſi elle en agiſſoit autrement, & qu'elle préſentât la mamelle, ſans ſe lever, elle pourroit s'endormir, & l'enfant riſqueroit d'être étouffé.

Toutes les parties de l'enfant étant comme une eſpece de cire molle, qui reçoit les impreſſions qu'on lui donne, la nourrice aura la plus grande attention à moucher l'enfant avec le plus de délicateſſe qu'il lui ſera poſſible d'employer, pour ne point défigurer le nez : on ſent aſſez combien ce point eſt eſſentiel.

Pour peu qu'un enfant ſoit joli, tout le monde ſe croit autoriſé à lui faire des careſſes ; & les nourrices paroiſſent flattées de ces égards. Il eſt des gens mal-ſains, qui oſent imprimer des levres immondes ſur celles du nourriſſon, & flétrir cette fleur à peine naiſſante, du ſouffle empeſté de leur haleine. C'eſt ainſi que les enfants contractent quelquefois des maladies opiniâtres, telles que la gale,

des dartres, des boutons, des ulceres, & ſouvent les infirmités attachées à la débauche. Une mere attentive parera à tous ces inconvénients. C'eſt à elle ſeule que l'enfant doit ſes premieres careſſes : c'eſt à elle ſeule, ou à ſon époux, qu'eſt réſervé ce plaiſir pur & vif, qui fait palpiter les entrailles paternelles, quand ils preſſent leurs enfants ſur leur poitrine.

ARTICLE X.

Choix d'une Nourrice.

LORSQUE la mauvaiſe ſanté, ou des obſtacles particuliers & inſurmontables, empêchent une mere de pouvoir nourrir ſon enfant, c'eſt un devoir ſacré pour cette mere de choiſir une nourrice capable de remplir les fonctions dont elle eſt forcée de ſe diſpenſer. Mais ce choix ne ſauroit être trop ſcrupuleux, tant du côté phyſique, que du côté moral. La nourrice à laquelle vous devez vous attacher, ne doit être ni trop jeune, ni trop vieille, ni trop graſſe, ni trop maigre ; une brune eſt préférable à une blonde ; le coloris de ſon teint doit être peu foncé, ſa carnation belle, ſon regard doux & agréable, ſon haleine aiſée, ſa reſpiration libre, ſes dents blanches, & ſa bouche bien meublée, ſa poitrine large & bien arquée, ſes mamelles fermes & d'une moyenne groſſeur : obſervez qu'elle ne ſoit point enceinte, qu'elle n'ait point fait une fauſſe

couche, que ſon lait ſoit abondant, & proportionné à l'âge de l'enfant; le lait d'une femme qui auroit accouché depuis plus de ſix mois, ſeroit une nourriture trop ſolide pour l'enfant, comme nous l'avons déjà dit (art. VI); la nature varie la conſiſtance du lait dans les animaux, en raiſon de l'âge de leurs petits; cette ſage précaution étoit néceſſaire pour le bien de l'eſpece.

Mais ce n'eſt point aſſez qu'une nourrice ait les qualités phyſiques dont on vient de voir l'énumération; elle doit être auſſi ſaine de cœur, que de corps : qu'elle ſoit douce, vive, enjouée; que ſon maintien annonce la candeur; ſes yeux, le calme de ſon ame; qu'elle ne ſoit ni colérique, ni portée à l'ivrognerie, ni peureuſe : tachez, enfin, d'en rencontrer une qui ſoit exempte de paſſions violentes, & qui ſache ſe paſſer des careſſes amoureuſes de ſon mari, ſans en concevoir du chagrin; car, alors, la violence de ſes deſirs feroit dégénérer ſon lait. On ſent aſſez à quels dangers ſeroit expoſé un enfant entre les mains d'une nourrice vicieuſe & emportée; il ſeroit inutile d'entrer dans

de plus amples détails ſur cet objet.

Si l'on garde la nourrice à la ville, il faut avoir attention de ne pas lui faire changer tout-à-coup de maniere de vivre; ce changement ſeroit dangereux pour l'enfant; les aliments dont elle ſe nourrira, ne doivent qu'être mieux choiſis; & puiſque le régime qu'elle tenoit à la campagne, conſervoit ſa ſanté, on doit lui permettre de le ſuivre, à quelque choſe près. Les femmes des campagnes ne ſe nourriſſent preſque que de végétaux: cette nourriture n'eſt pas la moins ſaine; elle eſt plus dans la nature que celle qui flatte ſi fort le palais délicat de nos Dames; d'ailleurs, l'habitude eſt, comm'on dit, une ſeconde nature.

C'eſt par toutes ces raiſons, qu'il ne faudroit pas faire paſſer tout-à-coup une nourrice d'une maniere de vivre frugale & villageoiſe, à des mets ſucculents & exquis; donnez-lui des aliments ſimples, & de facile digeſtion; les viandes bouillies & rôties lui conviennent mieux, que les ragoûts épicés ou ſalés; qu'elle évite la ſalade, les fruits acides, & qui ne ſont pas mûrs, ainſi que les liqueurs fortes; qu'elle boive du vin en petite quan-

tité, si elle y s'est accoutumée : quant à l'exercice, qu'on ne permette pas qu'une nourrice reste dans l'inaction; la paresse lui seroit nuisible, autant que la fatigue excessive; mais qu'elle s'exerce à différentes choses, dans les moments où l'enfant dort. Elle le promenera souvent à l'air libre : il vaut mieux quelquefois qu'un enfant souffre un peu de froid, que de vivre continuellement dans le mauvais air des appartements échauffés par des poëles, & comme scellés hermétiquement.

Quand les nourrices sont ainsi sous les yeux des parents de l'enfant, on est à portée de les observer de près, & de les changer à propos : ce temps est ordinairement marqué par le dégoût que le nourrisson prend pour le lait qui lui est offert.

Mais si vous êtes résolu, ou forcé de livrer votre enfant à une nourrice à la campagne, ayez soin d'en choisir une qui habite un pays découvert : l'air que cet enfant respireroit dans des lieux environnés de marais ou d'étangs, le conduiroit bientôt au tombeau. La maison de la nourrice doit être élevée, pour que l'enfant

y croisse en santé, élevée & éclairée par les rayons du soleil : on voit tous les jours que les enfants nourris dans des pays bas & humides, sont bouffis, cacochymes, rachitiques, ou écrouelleux; cette observation est constante; il n'est personne qui ne soit à même de la vérifier. L'inconvénient du mauvais air n'est pas le seul que les parents aient à craindre; il en est une infinité d'autres qu'ils ont le plus grand interêt d'éviter : je vais en exposer une partie dans l'article suivant.

ARTICLE XI.

Combien il eſt dangereux de mettre les Enfants en nourrice.

UNE mere doit s'eſtimer heureuſe lorſque, forcée à éloigner d'elle le fruit de ſa tendreſſe, elle rencontre dans une nourrice toutes les qualités dont je viens de parler. Mais un tréſor de cette eſpece eſt bien rare ; ſouvent les ſerpents ſont cachés ſous les fleurs ; & la nourrice que l'on croira la plus ſaine, la plus paiſible, la plus ſage, ſera celle qui fera couler dans les veines de ſon nourriſſon le poiſon des infirmités & des vices.

Que peut-on ſe promettre, en effet, d'une femme qui, par intérêt, prive ſon enfant de la nourriture qui lui eſt due, pour la partager, ou la donner en entier à un étranger ? peut-on raiſonnablement ſuppoſer des ſentiments d'humanité dans ces femmes qui dépoſent ſi facilement le titre de mere? eſt-il naturel de penſer qu'elles aient pour un enfant dont elles connoiſſent à peine les parents, des égards qu'elles

refuſent à celui qu'elles ont porté dans leur ſein ?

Mais ſuppoſons ici des cas ordinaires ; & voyons quel eſt le ſort d'un enfant qu'on dit vulgairement *n'être pas mal tombé*. A peine cet enfant eſt-il né, qu'une nourrice s'en empare ; on a ajouté foi au roman qu'elle a tiſſu ; on la croit ſaine & robuſte ; elle paroît propre dans ſes ajuſtements, & douée des qualités que l'on peut deſirer en elle : *Mon lait n'eſt point vieux*, vous a-t-elle dit ; *je ne ſuis point femme à vous tromper .... ; je n'habite pas avec mon mari*. Tels ſont à-peu-près les diſcours que les nourrices tiennent, lorſqu'elles ſe préſentent pour ſe louer.

Mais je veux que ſon lait ne ſoit point vieux, & qu'il vous ait paru bon ; & je vous demande ſi ce lait vaut celui de la mere du nourriſſon ? croyez-vous qu'il ſoit proportionné à la délicateſſe de ſes organes ? non, ſans doute ; en le ſuçant, le nouveau né ſe repaîtra d'une ſubſtance étrangere à celle dont il eſt paîtri ; voilà le premier danger auquel il eſt expoſé ; heureux ſi les ſuites n'en ſont pas funeſtes.

Cet enfant arrive enfin dans la maiſon de ſa nourrice ; le voilà tranſ-

planté, pour ainſi dire, dans un nouveau ſol : que de ſouffrances lui ſont préparées ! ſouvent ſa nouvelle mere s'affoiblit & s'épuiſe, en voulant allaiter à-la-fois ſon nourriſſon & ſon propre enfant, pour faire un plus grand profit ; il réſulte de ce double emploi du lait, que les deux enfants participent à la foibleſſe de la nourrice, & que très-ſouvent tous les trois ſont portés dans la même tombe.

D'ailleurs, en ſuppoſant encore que cette nourrice n'allaite que votre enfant, le croyez-vous plus en ſûreté? portez votre attention ſur tout ce qui l'environne, & bientôt vous reviendrez de votre erreur : les habitations des payſans ſont preſque toujours baſſes, humides, environnées de fumier, puantes & mal ſaines : on ſait que les mauvaiſes odeurs ſont funeſtes aux enfants ; & ſi ceux des gens de la campagne y réſiſtent, c'eſt qu'ils les reſpirent depuis l'inſtant de leur être, & que leur conſtitution eſt incomparablement plus forte que celle des enfants des villes ; la raiſon de cette différence eſt que les meres des enfants de la campagne n'ont ceſſé de vaquer à des occupations pénibles,

pendant tout le temps de leur grosſeſſe, tandis que les autres ont vécu conſtamment dans la molleſſe & l'oiſiveté ; il ne faut donc pas s'étonner que des enfants robuſtes naiſſent d'une mere robuſte, & qu'ils réſiſtent ſi bien à un air qui devient mortel aux nourriſſons nés de meres ſoibles, & d'un tempérament détruit par l'excès des plaiſirs, ou par le ſoin même qu'elles prennent de le rendre meilleur. Ainſi, meres du bel air, vos enfants périront ſouvent où ceux des payſans croîtront à vue d'œil (1).

Ce n'eſt pas tout encore ; l'enfant eſt garroté à la façon de la nourrice ; il eſt porté aux champs, quand les travaux y demandent la fauſſe mere ; là, ſerré dans ſon maillot, il reſtera quelquefois une demi-journée ſous un arbre, ſans qu'on faſſe attention aux cris perçants & plaintifs dont il remplit l'air ; abymé, pour ainſi dire, dans ſes excréments, il en reſpire l'odeur ; l'âcreté des urines ronge la peau des cuiſſes de cet enfant ; & la

(1) Je n'établis point comme une regle invariable, que des meres débiles mettent toujours au monde des enfants foibles ; cette loi, je le ſais, ſouffre beaucoup d'exceptions ; mais elle n'eſt pas moins vraie, & digne de la plus ſérieuſe attention.

douleur que cauſe cette excoriation, lui fait pouſſer de nouveaux cris, plus forts que les premiers; il devient, par gradation, rouge, violet, noir; il ſurvient des hernies, & d'autres infirmités, qui lui annoncent les jours les plus triſtes, s'il ſurvit aux maux qui l'environnent.

Si la nourrice ne va point aux champs, les inconvénients ſont les mêmes; les ſoins de ſon ménage l'empêchent de veiller à l'enfant qu'elle nourrit; s'il crie, on le laiſſe crier; le plus ſouvent, on ne le change qu'une fois le matin, & une fois le ſoir : telle eſt l'habitude de la plupart des femmes nourrices. Souvent elles livrent leurs nourriſſons à d'autres enfants, qui ne pouvant les ſoutenir, les traînent, & les eſtropient.

A tous ces inconvénients, joignons toutes les cauſes qui peuvent altérer le lait des nourrices. Une mere n'apprend ſouvent que ſon enfant tette du mauvais lait, que lorſqu'il n'eſt plus temps d'y apporter du remede; les nourrices intéreſſées à cacher les indiſpoſitions qui les mettent hors d'état de nourrir, different tant qu'elles peuvent d'avertir les parents de leur nour-

ſon, qui dépérit pendant ce temps, & paroît enfin aux yeux d'une mere éplorée, comme un éclair qui n'a que la lueur d'un inſtant. J'ai vu une nourrice rapporter une camiſole pourrie, dans laquelle ſon nourriſſon étoit mort, & où j'apperçus des lambeaux de chair, & des preuves non équivoques que l'enfant avoit ſuccombé à une putréfaction très-conſidérable; j'ai vu cette malheureuſe ſoutenir impudemment que des convulſions avoient enlevé le jeune malade. Celle que j'avois été forcé de donner à ma fille, ne la nourriſſoit qu'avec du pain trempé dans du vin: lorſque je fus averti, l'enfant n'avoit qu'un ſouffle de vie; c'étoit un ſquelette vivant. Tremblez... tremblez, meres ſenſibles!

Il n'eſt aucun danger auquel un enfant ne ſoit expoſé entre les mains d'une nourrice, loin des yeux maternels: & s'il en eſt quelques-unes qui s'attachent à leurs nourriſſons, elles leur font preſque autant de mal, en leur prodiguant des ſoins mal entendus, que ſi elles les euſſent négligé; elles les étouffent, à force de les couvrir; elles leur donnent la

mort, en les faiſant paſſer trop ſubitement à une nourriture trop forte, que leur eſtomac ne peut digérer; delà viennent tous les maux dont eſt affligé la moitié (au moins) des enfants qui ſont nourris par d'autres que par leurs meres.

L'enfance eſt ſujette à pluſieurs maladies; & c'eſt dans ces circonſtances que les ſoins deviennent plus néceſſaires. Les premiers temps de l'âge tendre ſont troublés par des coliques violentes, par des convulſions, & autres accidents de la dentition: il faut alors beaucoup de patience, & des attentions, que l'on ne doit attendre que d'une mere; une nourrice les refuſe à ſon nourriſſon, ou par impatience, ou par inſenſibilité, ou par défaut de temps; & l'enfant qui eût ſurvécu à ces accidents, y ſuccombe enfin. Ce n'eſt pas là une des moindres cauſes de la dépopulation; la choſe a été vérifiée; je ne crains pas de trop avancer, en diſant que des enfans mis en nourrice la moitié périt, un quart eſt infirme, ou eſtropié, & l'autre quart ſeulement reſte ſain.

C'eſt pour prévenir, autant qu'il eſt

poſſible, les malverſations des nourrices à l'égard des enfants, que M. de Sartine, ancien Lieutenant-Général de Police de la ville & banlieue de Paris, en donnant une nouvelle forme au Bureau-général des nourrices, établi dans la Capitale pour le bien de l'humanité, créa des Inſpecteurs, dont le devoir eſt de parcourir les campagnes, & d'y veiller à la ſûreté des enfants. Un réglement auſſi ſage devroit être ſuivi dans dans toutes les grandes villes du Royaume: le beau zele qui rend M. de Sartine ſi cher aux habitants de la Capitale, & ſi recommandable à ceux de la Province, conſerve chaque année à l'Etat des citoyens que la mort lui eût enlevé (1). Tant de vertus ont

(1) En convenant que l'établiſſement du Bureau des nourrices dans les Capitales des Provinces, ſeroit utile ſur-tout aux Villes d'une grande population, je croirois qu'on pourroit en former dans une Ville quelconque, qui poſſéderoit dix-huit ou vingt mille habitants; les moyens que je propoſe pour cela, ſont ſi aiſés, ſi peu onéreux pour les parents, ſi peu coûteux, ſi avantageux pour la ſûreté des enfants, des peres, des meres, & des nourrices, qu'on peut en tirer avantage même dans les Villes du troiſieme & quatrieme ordre; d'ailleurs, tant de branches d'utilité publique ſont attachées à l'exécution de ce projet, qu'il eſt à préſumer que le Miniſtere, dont les vues ſont dirigées ſur les intérêts des peuples, ſous un Roi magnanime & bienfaiſant, il eſt à préſumer, dis-je, que le Miniſtere tendroit

enfin été couronnées par un Roi juste, ami de ses sujets.

Les passions se communiquent à l'ame, comme les maladies se communiquent au corps : le lait, qui avant de sortir des mamelles de la nourrice, s'est identifié avec ses humeurs, portera dans le corps du nourrisson le caractere du tempérament de celle qui l'allaite; ainsi l'enfant sera enclin dans la suite à la haine, à la jalousie, à la joie, à la tristesse, *&c.*, selon que la mere aura été agitée de ces différentes passions. On ne sera donc pas surpris de voir les enfants sujets à différents vices, quand on saura qu'ils ont pris leur source dans le sein d'une femme vicieuse. Ceci conduit à bien de réflexions, qui sont toutes dans la nature, & sur lesquelles il seroit, par conséquent, inutile de s'appesantir; je ne citerai, à ce sujet, qu'un seul exemple, qui prouve combien les qualités corporelles & intellectuelles participent à celles du lait des nourrices.

Un de mes amis, âgé actuellement de 39 ans, ne suça d'autre lait que

aux instituteurs de ces Bureaux une main secourable. Voyez ce plan à la page 111, art. XIII.

celui d'une chêvre : l'animal quittoit les bois quatre fois par jour, à la même heure, pour venir au village allaiter ſon nourriſſon : on n'avoit d'autre précaution à prendre, à cet égard, que de le coucher à terre, la face tournée en haut. Mon ami, aujourd'hui Prêtre dans une Paroiſſe de Paris, a la plus heureuſe conſtitution; il eſt léger, ingambe, gai ; mais inconſtant au-delà de toute expreſſion ; qualités qui lui ont été tranſmiſes par ſa mere nourrice : il m'a dit ſouvent que toutes les fois qu'il voyoit une chêvre, ſes entrailles tréſailloient, & qu'il éprouvoit une eſpece d'attendriſſement.

La ſéparation des enfants d'avec leur nourrice, entraîne auſſi après elle des ſuites ſouvent déſagréables, & funeſtes quelquefois : il n'eſt pas rare de voir que ſa ſanté s'altére après cette ſéparation, tant l'enfance eſt ſenſible. La premiere choſe que l'on ſe propoſe, en retirant un enfant, c'eſt de lui faire oublier ſa nourrice ; c'eſt ici une premiere leçon d'ingratitude : on ſe fâche, on s'irrite même contre un enfant qui pleure ſa nourrice ; & on ne s'apperçoit pas

que c'eſt lui apprendre à oublier auſſi aiſément ſa véritable mere : on s'applique ſeulement à donner à cet enfant un air affable & poli ; mais il arrive qu'il ne s'attache à perſonne, & que ſon ame s'accoutume à l'indifférence : auſſi ne voit-on des enfants pervers & ingrats envers leurs parents, que parmi ceux qui n'ont pas ſucé le lait de leur véritable mere, tandis que celles qui ont nourri, jouiſſent de la ſatisfaction inexprimable de voir l'attachement & le reſpect de leurs enfants ſe fortifier avec l'âge. Une des cauſes de l'inſenſibilité d'ame de la plupart des enfants qui n'ont pas été nourris dans la maiſon paternelle, c'eſt la maniere dont on les reçoit quand ils y arrivent : il eſt des meres qui exigent ſur-le-champ des careſſes de la part de ces enfants, affligés d'avoir perdu celles qu'ils regardoient comme leur véritable mere ; elles rebutent ces enfants, & les jettent dans un déſeſpoir qui dure quelquefois long-temps. Quand on paroît injuſte à un enfant, c'eſt l'autoriſer, en quelque ſorte, à être colérique, c'eſt le révolter ; le contraindre, c'eſt le préparer à la diſſimulation & à la

haine ſecrete ; c'eſt-là ce qu'on appelle vulgairement *un mauvais caractere :* il eût été excellent, ſi on ne l'eût forcé à changer de nature. Les enfants qui ſont le plus affligés de la perte de leur nourrice, ſont ceux dont les parents doivent ſe promettre plus de conſolation ; leur ame ſera ſenſible ; il ne s'agit que de cultiver leurs heureuſes diſpoſitions.

ARTICLE XII.

Des avantages que les meres trouveront à nourrir leurs enfants.

CONFIER ſes enfants à une nourrice mercenaire, c'eſt agir contre le vœu de la nature, c'eſt déranger ſes opérations. Nous venons de faire voir à quels dangers cette méthode barbare expoſoit les meres; voyons maintenant les avantages qu'elles retireront, en bravant, à cet égard, les préjugés & les conſeils toujours ſuſpects des agréables, ou des commeres.

Les raiſons que les femmes allèguent ordinairement, pour ne pas nourrir, n'ont preſque jamais un fondement bien ſolide; l'amour des plaiſirs, ou de l'oiſiveté, en eſt le plus ſouvent le mobile; on craint d'affoiblir ſa ſanté; le mari n'a pas beſoin, dit-on, d'être troublé dans ſon ſommeil; nous en ſerons quittes à meilleur marché, en mettant notre enfant en nourrice : tels ſont à-peu-près les motifs qui engagent les meres à re-

fuſer leurs mamelles à leurs enfants. Attaquons chacune de ces objections en particulier.

Il eſt aiſé de prouver que la ſanté d'une mere, loin d'être affoiblie, quand elle nourrit, ſe fortifiera au contraire : cette opération étant ſelon le vœu de la nature, ne ſauroit avoir des ſuites funeſtes ; ce ſeroit faire injure au Créateur, que d'avoir cette idée. Le lait dont les ſeins ſe rempliſſent auſſi-tôt après l'accouchement, n'a d'autre deſtination que de ſervir à la nourriture de l'enfant ; il ne faut point de travail, point d'art pour la préparer ; à peine le nourriſſon applique-t-il ſes levres délicates ſur le mamelon, que cette roſée ſalutaire coule d'elle-même, au grand ſoulagement de la mere.

Mais lorſqu'elle n'allaite pas ſon enfant, que de peines elle aura à eſſuyer pour faire *paſſer ſon lait !* Une fievre violente la menace ; on l'appelle communément *fievre de lait ;* cette fievre eſt beaucoup plus violente & plus dangereuſe, par conſéquent, que celle qu'éprouvent les femmes qui nourriſſent ; les ſueurs auxquelles on va l'aſſujettir, la diete,

le lit, la privation d'air, conduiront bientôt l'accouchée à une foibleſſe extrême ; & malgré toutes les précautions que l'on prendra, le lait ſera peut-être des ravages terribles. Combien de femmes ne voit-on pas eſtropiées, défigurées, impotentes, couvertes de plaies & d'ulceres dégoutants & douloureux, à la ſuite des dépôts de lait ! combien de femmes, dans les villes ſur-tout, périſſent dans la conſomption, ou traînent la vie la plus languiſſante, pour s'être gratuitement affranchies de la loi naturelle.

Les lochies ne coulent que pendant huit à dix jours chez les femmes qui nourriſſent, tandis que les autres ont cette incommodité pendant quarante jours ; cette excrétion eſt ordinairement ſuivie de fleurs blanches, qui incommodent preſque toutes les femmes qui ne nourriſſent pas, & qui conduiſent enfin à la ſtérilité, parce qu'inſenſiblement le tiſſu de la matrice ſe relâche à un tel point, qu'elle ne peut plus reprendre ſon ton naturel.

C'eſt encore une erreur que de croire que la poitrine ſouffre lorſ-

qu'une mere allaite ſes enfants. *Morton*, Médecin Anglois, auquel nous devons un très-excellent traité ſur la pthiſie, a obſervé, au contraire, que des femmes très-délicates ont recouvré leur fraîcheur & leur embonpoint, en nourriſſant leurs enfants. Ainſi, par une juſte eſtimation, les femmes qui ne nourriſſent pas ont infiniment plus de fatigues à eſſuyer que celles qui nourriſſent : celles-ci n'ont à craindre que d'être interrompues la nuit, pendant leur ſommeil; mais cette peine, ſi c'en eſt une, eſt-elle capable de balancer la joie inconcevable que reſſent une bonne mere lorſqu'elle ſerre ſon enfant contre le ſein où il doit trouver la vie? ſi l'on éleve un enfant de la maniere que nous l'avons indiqué, à peine ſe reveillera-t-il deux fois dans une nuit; & la mere s'accoutumera bientôt à ce genre de vie.

Mais le mari s'oppoſe à la bonne volonté d'une mere; il ne veut point cette incommodité Raiſon frivole : une femme n'a qu'à vouloir ; c'eſt peut-être la ſeule circonſtance où il lui ſoit permis de réſiſter à ſon mari: il n'eſt point d'homme honnête qui ne

ſe rende, dans ces ſortes de cas, aux inſtances de ſon épouſe : elle doit faire enviſager à ce mari les dangers que ſon enfant auroit à courir en des mains étrangeres, & lui mettre devant les yeux les avantages, tant phyſiques, que moraux, qui ſeront procurés à l'enfant par les ſoins de ſon pere & de ſa mere. Mais ſi après toutes ces conſidérations, un mari réſiſtoit encore, une femme feroit fort mal de s'opiniâtrer, ſur-tout avant l'accouchement ; il faudroit qu'elle ſe préparât à uſer de ruſe, & à donner à tetter à ſon enfant, avant que la nourrice s'en fût emparée ; dans ce cas, il ſeroit plus facile de ramener un homme entêté ; il n'en eſt point qui s'opiniâtrât alors ; au contraire, un mari en deviendroit plus tendre, & les prétendues incommodités qu'il paroiſſoit redouter, ſeroient plutôt des plaiſirs pour lui, que des peines. Si c'eſt par des raiſons d'économie, qu'on met les enfants en nourrice, ce prétexte eſt encore bien futile ; & c'eſt bien peu entendre ſes intérêts (1).

(1) Les Nourrices ſont inſatiables. On ſait par expérience, que l'on n'a jamais fini de leur donner.

Il

Il eſt cependant des états qui ne permettent abſolument pas aux meres de nourrir : celles qui ont le malheur de ſe trouver dans ces fâcheuſes extrêmités, doivent prendre toutes les précautions poſſibles pour le bien-être de leurs enfants, & les voir le plus ſouvent qu'elles pourront.

Enfin, les meres qui ſeroient encore tentées de ne pas nourrir leurs enfants, doivent conſidérer que leur

Il faut d'abord commencer par leur fournir une layette en regle, c'eſt-à-dire conſiſtant en mille petites choſes, que l'on paie aſſez cher, & dont la mere eût pu ſe paſſer aiſément, ſi elle eût gardé ſon enfant chez elle. Cette layette une fois donnée, on vient, au bout de quelques mois, vous ſommer de la renouveller en détail ; tantôt une piece eſt uſée ; tantôt une autre eſt trop étroite. Enfin, ce ſont tous les jours des nouvelles demandes & de nouveaux frais, outre ceux des mois de nourriſſage ; car il eſt d'uſage de ne pas renvoyer les mains vuides ceux qui viennent, de la part de la nourrice, donner des nouvelles de l'enfant : il convient de faire boire le mari, le frere, ou le couſin, *&c.* de la fauſſe mere : & ces meſſagers reviennent ſouvent quand on les a bien traité. Je vous prie donc de me dire, mere économe, ſi vous ne trouveriez pas mieux votre compte en prenant auprès de vous, ſi vous le pouvez, une fille pour veiller ſur votre enfant, tandis que vous ſerez à votre commerce, ou que vous vaquerez aux occupations de votre état ? & ſi vos facultés ne vous permettent pas d'avoir un domeſtique, vous coûteroit-il autant de payer une femme *au mois*, pour ſoigner votre nourriſſon à certaines heures du jour ? il n'eſt point de femme parmi ce qu'on appelle *Bourgeois*, qui ſoit aſſez occupée pour n'avoir pas cinq à ſix intervalles d'un quart d'heure dans la journée, pour donner à tetter à ſon enfant.

opiniâtreté à perſiſter dans ce dangereux préjugé qu'on leur a inſpiré, peut détruire leur ſanté de maniere que tout l'art des Médecins ne pourroit la réparer; que ſi leurs enfants mis en nourrice, ſurvivent aux dangers qui les menaceront, ce ſera par un heureux haſard; qu'ils auront peut-être ſucé, avec le lait de la nourrice, le germe de pluſieurs maladies cruelles & honteuſes, ou la contagion des vices: elles doivent conſidérer, enfin, que ſi la nature promet mille douceurs aux meres tendres & ſenſibles qui ſuivront ſes loix, un répentir amer, & peut-être inutile, pourra ſuivre de près cette tranſgreſſion.

ARTICLE XIII.

Nécessité & moyens de fonder des Bureaux de Nourrices dans les Capitales des Provinces.

Le luxe & l'orgueil ont multiplié nos besoins, & reculé les bornes de la misere publique : la somptuosité des tables a banni des repas la noble simplicité des mœurs antiques ; des aromates incendiaires, que les Cuisiniers ont l'art de faire circuler dans nos veines, ont été recherchés à grands frais, & substitués à des assaisonnements plus naturels. On ne se contente plus des vins que fournissent nos climats ; il a fallu aiguiser des goûts blasés, par des liqueurs de toute espece ; & la force de l'opinion & de l'habitude a étouffé les cris de la nature, allarmée de tant d'excès : enfin, les générations sont appauvries ; des constitutions cacochymes & débiles ont pris la place de ces heureux tempéraments qui conduisoient nos anciens Gaulois jusqu'à la vieillesse la plus heureuse, & ne les abandonnoit qu'aux portes du tombeau.

La débilité de nos organes, ſuite ordinaire de l'intempérance, a ſouvent ſervi, & ſert encore tous les jours de prétexte aux femmes, pour refuſer à leurs enfants l'aliment qui leur eſt deſtiné : raiſons de ſanté, tyrannie de mode, amour des plaiſirs, coupable indifférence, tout ſemble autoriſer le nourriſſage mercenaire, & concourir à ſaper lentement les fondements de la population.

On ſe plaint généralement que l'eſpece humaine dégénére, qu'elle s'affoiblit tous les jours, & que le nombre des individus diminue conſidérablement. On a apperçu les cauſes de ce fatal changement; on a tenté de remédier à quelques abus; mais les remedes n'ont été ni aſſez généraux, ni aſſez conſtamment ſoutenus : c'eſt ainſi que les meilleures inſtitutions n'ont quelquefois qu'une durée éphémere, & ne produiſent qu'un bien inſtantané, lorſque l'autorité qui leur avoit donné l'être, venant à les perdre de vue, ceſſe d'exciter & d'encourager le zele qui les ſoutenoit; ſemblables à ces météores dont l'éclat éblouit le ſpectateur étonné, & qui s'éteignent lorſque la lumiere qu'ils

répandoient au loin, manque d'aliment.

Depuis long-temps on ſe récrie contre l'abus du nourriſſage mercenaire; des Écrivains célébres en ont éloquemment démontré les dangers & les funeſtes conſéquences : on ſait que les fauſſes meres expoſent leurs nourriſſons aux accidents les plus cruels. Nous avons dit que ces tendres victimes de l'indifférence maternelle ſont abandonnées quelquefois ſous un arbre pendant des demies journées, lorſque la nourrice eſt aux champs; qu'ils croupiſſent alors dans la fange & les excréments, livrés à la voracité des inſectes; que les cris & les gémiſſements que la douleur & le déſeſpoir leur arrachent, ont les ſuites les plus ſiniſtres; que des incommodités inombrables en ſont le fruit; qu'il peut arriver que des parents reçoivent un étranger dans leur famille, au lieu d'un enfant que la nourrice aura laiſſé périr d'inanition, où de miſere; que les enfants ſucent, avec le lait, les défauts de celles qui les allaitent; qu'ils ſeront colériques, ivrognes, *&c. &c.*, ſi la nourrice a été poſſédée de ces paſſions; que les enfants intimidés

par des fables ridicules, conſervent ſouvent, pendant toute leur vie, & malgré eux, les impreſſions de puſillanimité qu'ils reçurent au berceau; enfin, que les vices écrouelleux, ſcorbutique, ou vérolique, ſont ſouvent tranſmis à des races pures, *&c. &c.*: malgré ces conſidérations, on n'a pu encore arracher les racines du préjugé; le luxe & les beſoins de la vie civile, ne permettront peut-être jamais que toutes les meres rempliſſent les devoirs que la nature leur preſcrit à l'égard de leur fruit au berceau.

Les enfants étant l'eſpoir de la nation, puiſqu'ils doivent un jour être des citoyens, la faire fleurir au dedans, ſoutenir ſa gloire ou accroître ſa puiſſance au dehors, c'eſt ſervir l'Etat que de s'occuper du ſoin de conſerver ces êtres naiſſants : ce fut auſſi l'objet important que M. de Sartine eut en vue, en donnant une forme nouvelle & ſolide au bureau de nourrices établi dans la capitale, dans laquelle il a fait régner le bon ordre, la tranquillité, l'harmonie juſqu'au moment où le *Titus François* l'a élevé à des fonctions plus diſtinguées : ce Magiſ-

trat chéri de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître, fut l'ame, l'appui, le protecteur de cet établissement; ses soins & sa vigilance entroient dans tous les détails; & tout ce qui avoit trait à la conservation des enfants, avoit des droits sur son cœur bienfaisant : la Patrie a déjà éprouvé qu'elle lui doit une infinité d'Ouvriers, *&c.* qui ont été arrachés à la mort qui les menaça dès l'aurore de leur vie. En faisant examiner les femmes auxquelles on confie des nourrissons, on a eu en vue de s'opposer aux progrès du mal vénérien : les femmes suspectes sont écartées du nourrissage : on ne donne aux femmes saines que des nourrissons bien portants : on fait traiter les enfants trouvés qui ont apporté la corruption du sein de leur mere : en un mot, les plus sages mesures sont prises pour que le germe des infirmités soit étouffé dès sa naissance.

Quoique la contagion des vices soit moins à craindre dans les Provinces, que dans la capitale, elle n'y est guere moins répandue, proportion gardée du nombre des habitants; on voit le mal vénérien régner même dans les

chaumieres où il paroiſſoit ne devoir jamais pénétrer. Les abus du nourriſſage mercenaire ſont les mêmes partout; & la ſeule voie que l'on eût pour les extirper, ſeroit d'établir un bureau de nourrices dans chaque capitale, ſous les auſpices de MM. les Intendants. On pourroit former ces établiſſements ſans frais quelconques, ſi l'on en excepte le loyer d'un appartement deſtiné à faire les viſites, recevoir les atteſtations de bonne vie & mœurs des femmes, *&c.* Voici une eſquiſſe des arrangements qu'on pourroit prendre.

1°. Il ſeroit établi, ſous les ordres de MM. les Intendants, & ſous leur direction immédiate, un bureau de nourriſſage, avec privilege excluſif, pour donner à la choſe une authenticité impoſante & légale.

2°. On inviteroit tous les citoyens de la ville & des environs à ne recevoir de nourrices pour leurs enfants, lorſque les meres ne pourroient nourrir, que lorſque ces nourrices auroient été jugées propres à remplir leurs fonctions, par un Médecin & un Chirurgien, qui ſeroient directeurs particuliers du bureau.

3°. Il ſeroit défendu, ſous peine d'amende, à quelque nourrice que ce fût, de ſe charger d'aucun enfant de la ville & banlieue, ſans s'être fait inſcrire & agréer au bureau.

4°. Chaque prétendante au nourriſſage ſeroit tenue de rapporter un certificat de bonne vie & mœurs, ſigné par le Curé & Conſul de ſon village.

5°. Après l'avoir agréée, le bureau lui donneroit un billet de réception, & la feroit avertir lorſqu'il auroit un nourriſſon à lui donner.

6°. On tiendroit un regiſtre exact, coté & paraphé par qui de droit, du nom, ſurnom, qualité & ſanté de la femme agréée : ſon certificat de bonne vie & mœurs ſeroit pareillement enrégiſtré.

7°. Les nom, ſurnom & qualité des parents de l'enfant ſeroient également enrégiſtrés, ainſi que l'état des nippes & trouſſeau qui ſeroient donnés à la nourrice, dont elle demeureroit chargée, pour en rendre compte dans le temps : le double de cet état ſeroit auſſi envoyé au Curé du lieu.

8°. Sous l'autorité de M. l'Intendant de la généralité, le bureau auroit une correſpondance intime avec MM. les

Curés, afin que tous les mois ils donnaſſent avis de la maniere dont les enfants confiés à des femmes de leur village ſont nourris, pour être informé de leur maladie, & donner à ce ſujet les inſtructions convenables.

9°. Il ſeroit établi, comme à Paris, pour un certain nombre de villages, des Meneurs, gens d'une probité reconnue, & ſolvables, leſquels viendroient tous les quinze jours au bureau, rendre compte de ce qui ſe paſſeroit dans leur diſtrict au ſujet des enfants, rapporter les nippes des morts, *&c. &c.*

10°. Ces Meneurs viendroient toujours munis d'une atteſtation de bonne & fidele geſtion de leur emploi, de leur exactitude à rendre aux nourrices ce dont ils auroient été chargés, & des quittances des mois qu'ils leur auroient porté, ſignées des Curés des lieux où ſeroient les enfants dont ils auroient payé les nourrices.

11°. Tous les mois, le bureau feroit la collecte du prix convenu pour le nourriſſage du mois courant, en donneroit quittance, & l'enrégiſtreroit dans un livre deſtiné pour cet objet; la répartition de l'argent reçu ſeroit enſuite

faite aux Meneurs des endroits où feroient les nourrices, pour leur être exactement payé, & fans le moindre délai.

12°. Les nourrices feroient tenues, en cas de maladie de leurs nourriffons, d'avertir les Chirurgiens de leurs villages, ou du plus près, s'il n'y en avoit point dans le leur, afin que celui-ci demandât tout de fuite l'avis du Médecin-Directeur du bureau fur la maladie après avoir donné les premiers fecours.

13°. On enverroit à MM. les Curés les modeles imprimés des certificats, atteftations & quittances qu'ils feroient dans le cas de donner; & l'on fixeroit pour l'honoraire dû à leurs peines, un droit d'un fol fur chacune de ces pieces qu'ils délivreroient; lequel droit leur feroit payé par les nourriffes, lorfquelles demanderoient un certificat, ou par le Meneur, quand l'affaire le regarderoit en propre : le bureau auroit d'ailleurs égard au zele des Curés.

14°. Il feroit dreffé par le Médecin-Directeur du bureau, des inftructions familieres contenant le devoir des nourrices & les foins qu'elles doivent

aux enfants qui leur ſont confiés; leſquelles inſtructions les Curés feroient tenus de lire, au moins deux fois le mois, aux nourrices aſſemblées, ſi mieux il n'étoit trouvé de le faire publier en chaire : le bureau diſtribueroit auſſi un exemplaire des inſtructions à toutes celles qui ſauroient lire.

15°. Le Médecin & Chirurgien, Directeurs du bureau, feroient chargés de faire, deux fois l'année, un cours gratuit d'accouchements à un nombre limité de Sages-Femmes, de leur apprendre la manœuvre, de les inſtruire enfin dans tout ce qui peut être utile à l'art qu'elles ſe propoſent d'exercer dans les campagnes. Cet article eſt important; on prie le lecteur d'en méditer la conſéquence : on choiſiroit, par préférence, les femmes qui ſavent lire ; on leur diſtribueroit d'avance un catéchiſme d'accouchements ; & en s'y prenant de cette maniere, ces femmes feroient préparées à un langage nouveau, dont elles n'avoient aucune connoiſſance. L'ignorance des termes, & le défaut de choix parmi les éleves qui furent envoyées aux leçons de M. de D.., en ont retardé les ſuccès.

16°.

16°. Le Bureau de nourrissage auroit aussi un dépôt gratuit des remedes que le ministere fait distribuer pour le soulagement de la portion indigente du peuple : on donneroit des consultations gratuites sur les maladies populaires : & le traitement antivénérien, généreusement publié par M. Gardanne, & adopté par le Ministere, seroit dirigé par ce même Bureau : l'efficacité de cette méthode est aujourd'hui connue, & les papiers publics retentissent d'éloges en sa faveur. J'ai été témoin pendant longtemps des succès de ce Médecin célebre, & comme son ami, & comme un homme qui saisit avec avidité tous les moyens qui peuvent l'instruire & l'éclairer. Sous les auspices de M. de Marcheval, j'ai établi ce traitement dans la petite ville que j'habite; & je n'ai point manqué de réussir dans le nombre de cures qui se sont présentées : cet article mérite encore la plus sérieuse attention; il n'en coûtera rien pour en exécuter la teneur; il ne faut que la protection du Gouvernement.

17°. Outre que le Bureau arrêteroit le progrès du mal vénérien, par l'administration des remedes propres

à combattre cette maladie destructrice, il s'occuperoit encore des autres maladies les plus communes, & communiquables, les écrouelles, par exemple, dont beaucoup de personnes ont tiré le germe de leur nourrice. On répandroit aussi des instructions sur la maniere de traiter les enfants attaqués de la petite-vérole naturelle. Et c'est en frondant des préjugés malheureusement enracinés, que l'on conserveroit à la patrie une quantité de citoyens, que des nourrices indifférentes laissent périr faute de soins, ou que des parents mal instruits étouffent par trop de remedes. L'établissement d'une maison d'inoculation seroit-il déplacé dans chaque Capitale? Osons imiter les bonnes institutions des Anglois; cherchons, comm'eux, à conserver des hommes; économie d'autant plus nécessaire en France, que ce Royaume manque de bras; occupons-nous enfin à si bien démasquer l'astuce & l'effronterie des Charlatans, & des gens sans aveu, qui détruisent l'espece humaine par leur ignorance, que le public ne soit plus exposé à leur coupable rapacité.

18°. Pour engager les nourrices

à faire leur devoir, le Bureau diſtribueroit à celles qui ſe ſeroient le mieux acquitté de leurs fonctions une petite récompenſe; & cette diſtribution ſeroit faite tous les ans par un des Directeurs, qui feroit une tournée générale, pour voir ſi les réglements ſont exécutés. En outre, on donneroit une atteſtation honorable aux femmes qui rapporteroient aux parents des enfants ſains & vigoureux.

19°. Puiſqu'il eſt de l'équité que les nourrices fidelles à leurs devoirs ſoient récompenſées, il ſeroit juſte auſſi de punir, 1°. celles qui étant groſſes, n'auroient point averti le Bureau. 2°. Celles qui auroient négligé, ou mal nourri leurs enfants. 3°. Celles qui les auroient laiſſé brûler, ou périr par leur faute: ces nourrices devroient être déclarées publiquement incapables d'avoir aucun nourriſſon, & condamnées à une petite amende, qui ſeroit reverſible à celles de qui le Bureau & les parents des enfants ſeroient le plus ſatisfaits. Il ne faut pas s'imaginer qu'il fallût de grandes dépenſes pour ces récompenſes des nour-

rices; la maniere de les diſtribuer en feroit le prix.

20°. Toutes les plaintes que les parents auroient à porter contre les nourrices, ou celles-ci contre les parents, ſeroient reçues & enrégiſtrées au Bureau, pour être jugées par tel Juge qu'il plairoit à MM. les Intendants à ces fins commettre, & juſtice rendue ſans frais & ſans délai.

21°. Dans le cas où des parents réclameroient des effets perdus du trouſſeau de l'enfant, la nourrice ſeroit obligée, ou de les rendre, ou de prouver qu'ils n'ont point été perdus par ſa négligence; ce qu'elle feroit conſtater par ſon Curé & le Conſul. Cet article ne peut qu'être avantageux au public, par la ſûreté qu'il procurera à l'égard des nippes des enfants; on obviera par-là à mille conteſtations qui s'élevent tous les jours entre les parents & les nourrices, dont l'avidité eſt le plus ſouvent inſatiable. Qui eſt-ce qui ignore qu'auſſi-tôt qu'un enfant eſt arrivé chez elles, il eſt dépouillé de ſes nippes, & revêtu de haillons?

22°. L'extrait de baptême de cha-

que enfant ſeroit confié au Curé du lieu où ſeroit ſa nourrice, & renvoyé, lors du ſevrage, avec le trouſſeau de cet enfant. Il ſeroit fait, lors des établiſſements, tels autres réglements que les circonſtances exigeroient : on doit regarder, ſi l'on veut, les précédents comme des préliminaires & des généralités.

Moyens de fournir à l'entretien des Bureaux des Nourrices.

23°. TOUTE nourrice payeroit au Bureau 12 ſols pour droit de viſite, 2 ſols pour le billet d'acceptation, & 4 ſols lorſqu'on lui remettroit un nourriſſon. Une femme de campagne ſaine, ſeroit donc aſſurée d'avoir un enfant à nourrir pour 18 ſols une fois payés : il n'en eſt aucune qui regrettât de les donner, pour être aſſurée du paiement de ſes mois, & qu'elle ne courroit point le riſque de contracter le mal vénérien, *&c. &c.*

24°. L'on prendroit cinq pour cent ſur le montant des mois de nourrices : bien entendu cependant que le prix ſtipulé, & promis à la nourrice, lui ſeroit payé franc ; par exemple, ſi les

mois étoient fixés à 5 liv., les parents donneroient par mois 5 liv. 5 sols au Bureau.

25°. Ils donneroient aussi 1 sol pour chaque voyage du Meneur, lorsqu'il viendroit chez eux pour leur donner des nouvelles de leur enfant. Ce droit léger ne diminueroit rien sur les bienfaits que ce Meneur seroit en même de recevoir des parents. Il est à présumer que les Meneurs trouveroient leur compte à ce métier; & lorsqu'ils arriveroient chez les parents, il n'en est point qui ne leur donnât quelque marque de sa reconnoissance. Ce sol peut-il entrer en comparaison avec les cadeaux que les parents sont comme forcés de faire aux peres nourriciers, dont les visites sont très-fréquentes? les arrangements que je propose, épargneroient aux parents beaucoup de dépense; j'en appelle à ceux qui ont eu des enfants en nourrice.

26°. Toute personne qui viendroit se faire inscrire au Bureau pour avoir une nourrice, payeroit 12 sols pour droit de registre, 2 sols pour le billet d'acceptation, & 4 sols lorsque son enfant seroit remis à la nourrice:

ainſi, pour 18 ſols, des parents ſeroient aſſurés d'avoir une bonne nourrice pour leurs enfants ; les nippes, *&c.* ſeroient en ſûreté ; toute fraude ſeroit écartée : tous ces avantages peuvent-ils être appréciés ?

27°. Il ſeroit bon que les nourrices euſſent un ou deux endroits fixes, pour y être reçues lorſqu'elles viendroient dans le lieu du Bureau, comm'elles en ont à Paris ; elles y ſeroient logées à bon marché, par des femmes que l'on appelleroit *Recommandereſſes :* cet hoſpice ſeroit décent, & concourroit au bien du Bureau en pluſieurs manieres, qu'il eſt inutile d'indiquer ici.

Les établiſſements propoſés ne demandent aucun fonds, aucune dépenſe, pour être mis en vigueur ; & s'il falloit quelqu'avance pour les frais de Bureau, *&c.*, elles ſeroient bien compenſées par le produit qui réſulteroit de la bonne geſtion. Suppoſons ici qu'une ville fournît des nourriſſons à deux mille nourrices, & que les mois fuſſent taxés à 5 liv., en prenant, comm'il a été dit, (*art.* 24) le cinq pour cent, il en réſulteroit une ſomme de 500 liv. par

mois pour le Bureau, & par année,

PAR ANNÉE.		
	ci, ...	6000 l.
	Pour droit de viſites, 12 ſols pour chaque nourrice : & en ſuppoſant encore 2000, ce droit donneroit un total de	1200
	Pour droit de billet d'acceptation, 2 ſols. Réſultàt,	200
	Pour droit de remiſe de l'enfant, 4 ſols. Réſultat,	400
	Pour droit de regiſtre pour les parents, 12 ſols. Réſultat,	1200
	Droit de remiſe de l'enfant, 4 ſols. Réſultat, . . .	400
	TOTAL.	9400 l.

Ces fonds ſeroient deſtinés à dédommager les Directeurs des peines & ſoins que leur donneroit une geſtion auſſi délicate. C'eſt à MM. les Intendants, au public équitable, aux peres & meres, à calculer les avantages inappréciables qui réſulteroient d'un tel établiſſement. Puiſque les nourrices aboutiſſent à Paris de l'extrêmité de la Lorraine, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, *&c.*, il eſt à préſumer qu'elles ſe rendroient

dans les Capitales de chaque province avec plus d'empreſſement, puiſque le voyage ſeroit moins long, moins pénible, & moins diſpendieux.

Les enfants trouvés ſeroient compris dans l'adminiſtration du Bureau des nourrices : ces êtres malheureux périſſent preſque tous dans l'âge tendre, ſoit parce qu'étant regardés comme ne tenant à rien, on les néglige ordinairement, ſoit parce que les nourrices qui s'en chargent, n'obſervent à leur égard qu'une très-foible portion de leurs devoirs : la même choſe n'arriveroit pas, ſi leur nourriſſage étoit inſpecté. Les victimes de l'incontinence peuvent fournir des bras à l'agriculture & aux arts, ou des ſoldats au Prince : la Patrie a donc intérêt de veiller à leur conſervation.

ARTICLE XIV.

De la Dentition.

L'ENFANCE eſt le temps des criſes; c'eſt celui où la nature opére le développement des organes, & façonne, pour ainſi dire, l'individu. L'ouvrage de la formation & de la ſortie des dents eſt le plus pénible pour elle, & le plus douloureux pour l'être naiſſant : cette opération s'exécute depuis le ſeptieme ou le huitieme mois, quelquefois plutôt ou tard : on peut cependant dire qu'en général la dentition *entiere* & *complette* ſe fait en deux temps; les premieres dents, qu'on appelle vulgairement *dents de lait*, ſortent depuis ſept mois (pour l'ordinaire), juſqu'à deux ans; ces dents tombent à l'âge de ſept ans, & ſont remplacées par d'autres, qui doivent orner la bouche, pendant tout le temps de la vie, dans l'homme bien ſain, bien conſtitué, & ſoigneux de conſerver cet ornement.

Le temps auquel les premieres dents cherchent à percer la gencive, eſt le plus ſouvent orageux. Les accidents

qui paroiſſent alors, ſont une chaleur exceſſive, la fievre, l'inſomnie; les malades ne dorment preſque point; leur ſommeil eſt interrompu par des frayeurs; ils ſont dans une agitation continuelle; les cris aigus qu'ils pouſſent, annoncent leurs ſouffrances; quand on leur préſente la mamelle, ils la ſaiſiſſent avec avidité, ils portent méchaniquement les doigts à la bouche, & compriment entre leurs gencives tout ce qu'ils peuvent ſaiſir.

Quand on regarde les gencives des enfants *en dentition*, on voit quelles ſont enflées, blanches ou rouges; il ſe fait une ſécrétion abondante de ſalive, qui coule en filamens, & ſalit en un inſtant les linges qui la reçoivent : juſqu'ici, les ſymptomes, quoique vifs, ne ſont point abſolument allarmants; mais ils ſont quelquefois ſuivis de convulſions, de conſtipation, de dévoiement, de diarrhée (1) : dans cet état,

(1) On confond mal-à-propos le dévoiement avec la diarrhée; dans les campagnes, ſur-tout, ces deux termes ſont ſynonimes : mais à enviſager la choſe ſous ſon véritable aſpect, le dévoiement n'eſt que le premier degré de la diarrhée; l'un eſt de courte durée, il n'eſt point dangereux, & n'affoiblit point les forces; l'autre eſt une évacuation morbifique d'humeurs putrides & ſéreuſes; le dévoiement eſt un moyen dont la nature ſe ſert pour rétablir l'intégrité des fonctions; la diarrhée eſt accompagnée de dégoût,

les ſelles de l'enfant ont une couleur verte ; cette couleur jointe au prurit des gencives, & aux autres ſignes, ne permet aucune équivoque ſur le caractere de cette évacuation.

C'eſt à la machoire ſupérieure que paroiſſent les premieres dents ; & ce ſont d'abord les inciſives qui percent ; enſuite les canines ; enfin les molaires : celles-ci ſortent ordinairement avec peine, & tourmentent beaucoup les enfants, à raiſon de l'étendue de leur ſurface & de ſon inégalité : les inciſives, au contraire, & les canines coupent aiſément le plancher de la gencive, parce qu'elles ſont taillées de maniere à diviſer tous les corps qui ſont comprimés par elles. L'ouvrage de la dentition peut être abandonné à la nature tant que les enfants peuvent ſupporter les ſymptômes qu'elle fait naître ; mais l'art doit venir à leur ſecours, dès que l'on s'apperçoit que la maladie pourroit l'emporter ſur la nature. Les enfants pléthoriques & replets ont le plus à craindre de cette criſe ; il en eſt de même de ceux qui

d'anxiété, de coliques, de teneſme, de borborygmes, *&c.* ; le dévoiement n'ôte point l'appétit. J'ai établi ces différences dans un certain détail dans mon Dict. de Méd., *&c.* Voy. DIARRHÉE, DÉVOIEMENT.

ſont

ſont preſque toujours aſſoupis ; c'eſt la remarque d'Hippocrate : la dentition eſt d'autant plus dangereuſe, ajoute le pere de la Médecine, que la conſtipation eſt plus opiniâtre. Les enfants dont la fibre eſt très-irritable, ou qui ſont nés de parents colériques & paſſionnés, ont preſque toujours des convulſions. L'hiver eſt la ſaiſon la moins favorable à la ſortie des dents.

On ne pourra ſe diſpenſer d'uſer des reſſources de l'art, lorſque la fievre & l'inflammation ſont violentes, lorſque les douleurs & la diarrhée ont affoibli le petit malade. Ce ſeroit cruellement s'abuſer que d'attendre, dans tous ces cas, un triomphe complet de la part de la nature. Le dégoût des enfants, dans ces circonſtances, eſt peu conſéquent lorſqu'il eſt paſſager. S'il dure long-temps, comme la douleur qui en eſt une des cauſes principales, faudra-t-il attendre qu'il paſſe, comme l'a prétendu un Auteur moderne ? non ſans doute ; cet Auteur, eſtimable d'ailleurs, eu égard au zele qui l'anime, n'a point écrit en Médecin, & n'a point prétendu écrire en Médecin, puiſque les fonctions de ſon état ſont abſolument étrangeres à la Mé-

decine ; M. F. a rapporté *ſimplement* & *bonnement* ce qu'il a obſervé pendant l'éducation phyſique de ſes enfants ; mais ſes aſſertions à l'égard de la dentition pourroient avoir des ſuites trop funeſtes, pour n'être pas relevées par les gens de l'art.

M. Levret, dont on connoît le mérite, conſeille de faire une petite ſaignée au bras, quand la fievre eſt trop vive : on diſſipera les convulſions, en donnant des calmants légers, tels que les gouttes anodines & les antiſpaſmodiques ; la liqueur anodine minérale d'Hoffmann eſt très- recommandable : on recourra d'ailleurs, ſi le cas l'exige, à ceux qui par état ſont deſtinés à ſecourir les malades. *Sydenham* conſeille encore d'appliquer des ſang-ſues derriere les oreilles ; nous ſommes très-fort de ſon avis. Quand même ce conſeil n'émaneroit pas d'un homme dont l'autorité eſt auſſi reſpectable, le calme que procure cette application, dont nous avons été pluſieurs fois témoins, nous auroit décidé à en aſſurer le ſuccès.

Quand la dentition eſt laborieuſe, il ſe forme ſouvent des abcès aux côtés de la racine de la langue : il faut les

ouvrir, si au bout de quelques jours, ils ne s'ouvrent pas d'eux-mêmes.

Les enfants, à raison du prurit & de la douleur des gencives, portent presque toujours les doigts à la bouche : ce mouvement involontaire annonce assez le remede qui convient alors : la division du plancher de la gencive sera le terme de la durée du mal : on peut & l'on doit permettre aux malades de presser des hochets entre leurs gencives, ou quelque morceau de racine d'althea, ou de réglisse ; ces corps durs étant comprimés, sont un point d'appui pour la dent qui doit percer ; par ce moyen, le plancher de la gencive s'amincit ; il est coupé par la dent ; & c'est une opération naturelle qui supplée à celle de l'art. Mais si l'on permettoit l'usage des hochets dans les premiers temps de la dentition, lorsque la dent est encore molasse & imparfaite, on feroit un mal, au lieu d'un bien ; la dent s'applatiroit ; les bords de l'alvéole feroient renversés ; les inégalités de la dent, ou son tranchant, seroient effacés ; & sa sortie deviendroit très-difficile ; *est modus in rebus,*

Regle générale, il ne faut donner les hochets que lorsque la dent fait saillir la gencive, & l'éleve au-dessus de son niveau ordinaire. Dans le premier âge, on est souvent obligé de couper, avec un instrument tranchant, le plancher de la gencive : l'incision doit être en long pour les dents incisives, & en croix pour les molaires : dans ces cas, il faut prendre garde que les bords de la plaie ne se réunissent ; c'est au Chirurgien à prévenir cet inconvénient.

On doit s'attacher, avant que d'en venir à des extrêmités, à ramollir les gencives par le moyen des corps mous & onctueux, tels que le miel, la graisse de poulet, ou le beurre. On lavera souvent la bouche de l'enfant avec une décoction rafraîchissante & mucilagineuse : on attachera, pour cet effet, un morceau de linge au bout d'un petit bâton, & on le trempera dans le miel rosat, ou simple, mêlé à la décoction de guimauve, par exemple, pour le promener ensuite dans la bouche de l'enfant. Le miel est un excellent détersif & adoucissant ; il devient un doux laxatif, quand l'enfant en a avalé une certaine

quantité : dans tous les cas, c'eſt un remede ſalutaire.

Ne vous alarmez pas du dégoût d'un enfant qui ſe trouve dans le travail de la dentition ; il eſt une ſuite de ſes ſouffrances. S'il eſt encore à la mamelle, cherchez à calmer les ſymptomes qui le tourmentent, & préſentez-lui de temps en temps le bâton dont nous avons parlé ci-deſſus, après l'avoir trempé dans du miel, ou de l'eau ſucrée. Que la nourriſſe obſerve de ne rien manger de ſalé, ou d'épicé ; qu'elle trempe ſon vin plus qu'à l'ordinaire ; en un mot, que ſon régime ſoit humectant & rafraîchiſſant. Si l'enfant eſt ſevré, nourriſſez-le avec des panades légeres, des crêmes de gruau, ou de ris. Dans tous les cas, point de bouillie, parce que cet aliment conſtipe les enfants, au lieu qu'un léger dévoiement eſt utile pendant la dentition.

Il eſt d'obſervation que c'eſt pendant la criſe de la ſortie des dents que les enfants ſe nouent, & contractent toutes les difformités ſur leſquelles l'humanité gémit : s'ils ſont déjà aſſez forts pour ſe ſoutenir & marcher, ils chancelent, & ne veu-

lent plus ſe tenir ſur leurs jambes. Un Médecin obſervateur (M. le Roi) a remarqué judicieuſement que les os des enfants ſont alors très-mous, & deviennent fléxibles, *parce que tous les vaiſſeaux ſanguins qui ſe portent aux os, ſont tellement engorgés, que ces corps durs prennent une couleur rougeâtre :* cette remarque eſt conforme à l'expérience.

Les enfants ne refuſent alors de marcher, s'ils l'ont fait précédemment, que parce que leurs jambes ont perdu leur force : c'eſt donc vouloir forcer la nature, c'eſt la mettre à la torture, que de s'efforcer de mener les enfants avec des braſſieres : cette imprudence eſt trop ſouvent l'origine des noueures, des vices de conformation de l'épine, du rachitis ; c'eſt à cette époque que tels & tels ont commencé d'être cagneux, ou bancroches.

Il vaut donc mieux porter de nouveau ſur les bras un enfant qui refuſe de marcher dans le temps de la dentition, que de le faire aller par force. M. de Fourcroy, à qui nous devons d'excellentes vues ſur l'éducation phyſique des enfants, a un fils qui à l'âge de 14 mois, faiſoit déjà des

longues courſes : cet enfant refuſa de ſe ſoutenir, & ſe lamentoit lorſqu'on vouloit le mettre debout : ſon pere voulut qu'on s'armât de patience ; il le fit promener ſur un petit charriot, comme avant qu'il marchât : le bain fut oublié, parce que l'enfant l'abhorra : cette haine & cette foibleſſe durerent ſix mois ; l'enfant marcha alors, & courut à ſon bain froid.

Ce Magiſtrat, digne des plus grands éloges, avoit un ſecond fils ſur lequel il obſerva la même choſe pendant la dentition. Ces exemples méritent d'être ſuivis.

ARTICLE XV.

De la petite Vérole.

LA petite vérole est une maladie exanthémateuse-inflammatoire, le plus souvent épidémique; elle est caractérisée par une éruption de pustules phlegmoneuses qui acquierent la grosseur d'un poids, suppurent & tombent en écailles farineuses. Rhasés Avicenne & Alsaharave, Médecins Arabes, furent les premiers qui écrivirent sur les ravages de la petite vérole: on ne peut pas dire absolument que cette maladie n'ait paru qu'alors; mais quoiqu'on n'ait pu déterminer l'époque fixe de l'apparition de ce fleau, il est probable qu'il ne remonte pas à des siecles bien éloignés de celui des Médecins que l'on vient de citer, puisqu'aucun, avant eux, n'en avoit parlé: des Auteurs modernes prétendent cependant que l'éthiopie fut son berceau, qu'elle parut en Arabie l'année de la naissance de Mahomet; d'Asie, elle passa, dit-on, en Europe, du temps des Croisades; elle fut portée aux habitants

du nouveau monde par les Eſpagnols ; & bientôt elle n'eut de bornes que celles de l'univers. Depuis Rhaſés, on n'avoit preſque rien ajouté au traitement de la petite vérole ; fidele dans le tableau qu'il a fait de cette maladie, comme dans ſes obſervations, il avoit établi une thérapeutique excellente, fondée ſur la marche de la nature, & ſur les faits : il eût été à deſirer que la manie d'innover, & la fureur de bâtir des ſyſtêmes, n'eût point jetté un voile d'oubli ſur la doctrine de cet homme éclairé. *Voy. la lettre à M. Richard.*

On diſtingue communément la petite vérole, en diſtincte ou diſcrete, & confluente : l'une & l'autre de ces deux eſpeces, eſt bénigne, ou maligne : dans la petite vérole diſcrete, les puſtules ſont ſéparées ; elles ſe touchent, & ſont comme adhérentes les unes aux autres, dans la confluente, les puſtules du viſage caractériſent la maladie ; on n'a point égard à celles du reſte du corps : on connoît encore une petite vérole éréſipélateuſe, qui eſt diſtinguée par un gonflement rougeâtre à l'endroit des puſtules. Il faut diſtinguer quatre pé-

riodes dans la maladie dont il eſt queſtion ; 1°. celui de l'invaſion, ou ébullition ; 2°. celui l'éruption ; 3°. celui de la ſuppuration ; 4°. celui de l'exſiccation.

Périodes de la maladie.

I. La variole bénigne eſt annoncée par un tremblement & un grand froid, qui ſont ſuivis de près par une grande chaleur : bientôt ſurvient une fievre aigue & fort vive ; le viſage eſt rouge ; le malade aſſoupi ; il ſe plaint d'un grand mal de tête ; la face ſe gonfle, ainſi que les paupieres ; les éternuments, les nauſées & vomiſſements ſe ſuccédent ; il y a douleur au creux de l'eſtomac, des ſoubreſauts dans les tendrons, quelquefois des convulſions, qui ſont de bon augure dans les enfants.

II. L'éruption ſe fait trois ou quatre jours après l'invaſion ; elle s'annonce par des picotements à toute la périphérie du corps : bientôt paroiſſent des tâches rouges, comme celles de la rougeole, qui deviennent des puſtules plus ou moins élevées en pointe ; il en paroît d'abord ſur la face, le col & la poitrine ; & leur nombre augmente peu à peu, juſqu'au ſeptieme jour, auquel la ſuppuration commence.

III. Les puſtules varioleuſes une fois ſorties, ſuppurent peu à peu, & ſucceſſivement : cette ſuppuration dure ordinairement quatre jours ; la fievre qui avoit ceſſé pendant un jour, revient ; elle n'eſt pas auſſi conſidérable que la premiere, mais plus dangereuſe : l'intervalle des puſtules devient rouge, dès ce huitieme jour, & s'enfle, ſuivant le nombre des boutons ; les paupieres ſont gonflées, & la viſion eſt quelquefois impoſſible ; le viſage, les mains & les doigts s'enflent auſſi, ce ſymptome eſt bon, & dure juſqu'au onzieme jour.

IV. L'enflure diminue ſenſiblement le onzieme jour ; c'eſt le quatrieme période, celui de l'exſiccation : les puſtules commencent à ſe flétrir ; elles ſe deſſéchent, & tombent par écailles ; la fievre ſuppuratoire ceſſe à cette époque ; & l'exſiccation dure en raiſon de la quantité de puſtules ; celles des pieds qui ſont ſorties les premieres, ſont auſſi les premieres qui tombent en pouſſiere.

V. Quelquefois il n'y a point de ſuppuration le 7e. jour ; & l'éruption diſparoît peu à peu par réſolution : il faut diſtinguer ce ſymptome de la

rentrée de la variole, qui eſt le préſage ordinaire de la plus funeſte cataſtrophe.

Symptomes. La petite vérole diſcrete-bénigne eſt rarement accompagnée de ſymptomes effrayants, lorſqu'on ne commet point d'imprudence : la fievre eſt continue dans quelques ſujets, à peine ſenſible dans d'autres : les enfants mangent ordinairement, jouent & s'amuſent ; il n'eſt pas rare d'en voir, ſur-tout parmi le peuple, courir les rues, comme s'ils n'étoient point malades : le ventre eſt reſſerré pour l'ordinaire ; mais le prognoſtic en eſt toujours aſſez douteux ; il doit varier ſuivant la ſaiſon où l'on eſt ; la nature de l'épidémie & l'intenſité des ſymptomes, ſuivant l'âge & le tempérament des malades, &c. La diarrhée eſt à craindre, parce qu'elle abbat les forces, ralentit ou fait ceſſer l'éruption ; accident qui met le malade dans le plus grand danger. Souvent la petite vérole la plus bénigne dans ſes premiers temps, devient mortelle ſur ſon déclin : quelquefois celle qui a commencé d'une maniere alarmante, ſuppure à ſouhait : En général, on eſt fondé à attendre une petite vérole bénigne, quand l'éruption

l'éruption ſe fait au temps marqué, lorſque la fievre eſt modérée, ou finit à cette époque; quand cela n'arrive pas, on doit s'attendre à une petite vérole orageuſe.

Prognoſtic.

Dans le ſecond temps de la petite vérole bénigne, il faut, pour que l'on ſoit fondé à porter un prognoſtic heureux, que les puſtules ſortent facilement, qu'elles ſoient d'une groſſeur convenable, & bien diſtinctes. L'on a tout à craindre lorſqu'on apperçoit ſur la peau des tâches rouges, pourprées, ou des pétéchies, ſemblables à des piqûres de puces, entre les grains varioleux. Quand les puſtules noirciſſent, qu'il ſurvient des crachements, ou des piſſements de ſang, & des inflammations internes, le malade eſt à deux doigts de ſa perte.

Si dans le temps de la ſuppuration le gonflement des extrêmités ſubſiſte, ſi la reſpiration eſt libre, la fievre modérée, c'eſt un augure favorable: mais le danger eſt grand, ſi la fievre changeant de caractere & de type, devient maligne, ſi l'érétiſme, la tenſion & la chaleur deviennent plus intenſes, ſi l'enflure des extrêmités

ſe diſſipe ſubitement, ſi la reſpiration eſt embarraſſée.

Il faut, enfin, pour que la maladie ait une heureuſe fin, que le quatrieme période ſoit paiſible, que la fievre de ſuppuration ceſſe, & que l'enflure diſparoiſſe peu-à-peu. Il arrive cependant quelquefois, lorſque le pus rentre dans la maſſe du ſang, qu'il ſurvient une fievre ſecondaire, dangereuſe. Sydenham dit avoir vu dans certaines conſtitutions épidémiques, des fievres putrides ſecondaires ſe déclarer au temps de l'exſiccation, & enlever la majeure partie des malades.

Traitement.

Les malades attaqués de la petite vérole bénigne, n'ont beſoin, le plus ſouvent, que d'être confiés à la ſeule nature : il eſt auſſi dangereux de les confier à des vendeurs de drogues, que de leur donner des boiſſons échauffantes, & de les tenir dans des chambres trop cloſes : il ne faut ordinairement qu'un régime rafraîchiſſant, adouciſſant & humectant ; ſaigner, ſi le varioleux eſt pléthorique, ſi la fievre eſt vive, la peau brûlante, tendue, la reſpiration difficile ; plonger le malade dans un bain tiéde, pour aſſouplir la peau, ſi elle eſt trop denſe,

&c.; & ſe régler, pour la quantité du ſang, ſur l'âge, la force du tempérament, & l'urgence du cas : enfin, il faut ſe comporter, comme nous le dirons en parlant de l'inoculation. La petite vérole inoculée étant toujours bénigne, ſon traitement doit être celui que l'on doit adopter, dans tous les cas où les ſymptomes annonceront une variole bénigne. Je ne parlerai point des différentes eſpeces de petite vérole qui moiſſonnent tous les jours tant d'enfants, & affligent tant de familles; je ne pourrois que répéter ce que les Auteurs les plus graves ont déjà dit tant de fois : je renvoie ceux qui voudront s'inſtruire plus à fonds de ces matieres, aux œuvres de Sydenham, Helvetius, Huxham, Mead, Sauvages, &c. Je n'ai eu en vue, dans ce précis ſur la variole naturelle & artificielle, que de faire connoître de plus en plus, dans les Provinces, une méthode ſalutaire, à laquelle notre auguſte Monarque a voulu ſe ſoumettre, pour engager ſes Sujets à recourir à ce préſervatif, preſque aſſuré, des plus triſtes cataſtrophes.

De l'Inoculation.

DOUTER des ſuccès de l'inoculation, c'eſt s'aveugler avec opiniâtreté, c'eſt humilier la raiſon par un fol entêtement : on a mille & mille fois répété qu'il n'a pas été poſſible d'établir ſûrement le rapport même le plus éloigné entre le danger que l'on court, en contractant la petite vérole naturelle, & celui auquel l'on s'expoſe en ſe faiſant donner cette maladie par inoculation : on ſait que de 14 enfants qui ont la variole naturelle, il en périt ordinairement pluſieurs ; & que de ceux qui ſurvivent à ce fléau, une partie eſt mutilée, ou traîne des jours malheureux : les calculs les plus exacts ont inconteſtablement prouvé ces vérités : il a été démontré, au contraire, que ſur pluſieurs mille inoculés par des Artiſtes prudents, à peine en meurt-il un, ou deux. Le fameux Sutton inocula vingt mille enfants, ou adultes, en 1767 ; il n'en périt que trois ; encore eſt-il plus que vraiſemblable que l'inoculation n'eut point de part à leur mort. Un Berger de la Province de Devonshire, en Angleterre, ſe raviſa d'inoculer, l'année derniere,

cinq cents enfants, qui trouverent tous dans cette opération, un préservatif assuré contre la contagion varioleuse. Un Curé charitable de Livonie ayant été convaincu, par les accidents dont il avoit été témoin, que ce seroit concourir efficacement à la conservation de ses Paroissiens, s'il introduisoit parmi eux la méthode d'inoculer, a été lui-même leur maître; ils jouissent du fruit de ses peines & de ses soins; ils inoculent eux-mêmes. Enfin, dans les derniers mois de l'année 1774, une Paysanne Béarnoise, effrayée des maux que causoit la petite vérole, & ayant entendu dire que l'inoculation étoit un moyen sûr pour conserver la beauté de son teint, & la régularité de ses traits, s'inocula elle-même avec la pointe de ses ciseaux, sans en parler à personne, & mit une pustule varioleuse dans la plaie qu'elle s'étoit faite : l'inoculation réussit au mieux. De toutes les personnes qui ont été inoculées à *Pau*, dans le courant de cette année, il n'en est mort aucune; & nous savons que l'épidémie varioleuse qui y régnoit, a fait périr plus de 800 malades varioleux. Les avantages de l'i-

noculation ne sont donc plus problématiques ; ses succès multipliés ont fait taire ses détracteurs. Je n'entrerai point dans le détail historique de cette pratique, parce qu'il se trouve dans la lettre adressée à M. Richard, que j'ai cru pouvoir & devoir insérer dans ce volume. Je ne ferai qu'indiquer & décrire la méthode Suttonniene, comme la plus aisée & la plus accréditée, & la maniere de se comporter pendant les différents temps de la maladie communiquée.

Préparation.

Préparer une personne à l'insertion de la petite vérole, c'est la mettre dans des dispositions favorables, pour recevoir cette maladie, & la supporter heureusement. Plus le sujet est sain & bien portant, moins il a besoin de préparation. Cette premiere partie de l'inoculation doit varier, suivant la différence d'âge, de tempérament, de sexe, *&c.*, des gens à inoculer. Il faut donc se régler, pour ces préparations, sur la connoissance de la constitution des sujets. M. *Gandoger*, Médecin de la faculté de Lorraine, pense, avec l'illustre M. *A. Petit*,

qu'il n'eſt point abſolument néceſſaire de faire de préparation. M. *Roſen* prétend qu'elle eſt néceſſaire à la plupart des adultes. Mais ſi les ſujets jouiſſent d'une ſanté *parfaite*, il eſt inutile de les préparer : cette aſſertion a été démontrée vraie, par une foule d'expériences heureuſes. Les Sutton, qui parcouroient les villes & les villages, pour pratiquer cette opération, ne ſe faiſoient annoncer, qu'afin que les perſonnes qui vouloient être inoculées, ſe trouvaſſent ſur leur paſſage. Les poudres qu'ils donnoient, comme préparatoires, ne ſervoient qu'à maſquer leur marche, & faire croire au public que tous les ſuccès des inoculations dépendoient de ces fameux arcanes ; tandis qu'ils étoient dus à l'air libre qu'ils faiſoient reſpirer, & aux piqûres ſuperficielles qu'ils pratiquoient.

Il ſuffit, pour préparer à l'inoculation les ſujets qui ſe portent bien, de les engager à vivre un peu plus frugalement qu'à l'ordinaire : il eſt bon de les priver de viande, & de les nourrir pendant quelques jours de légumes, ou de farineux, cuits, ſi on le veut, avec le bouillon gras. Il faut

mettre les enfants à l'ufage de l'eau de rhubarbe légere (1) : un demi gros de cette racine concaffée, fuffit pour une pinte d'eau : on la fufpendra dans l'eau bouillante, après l'avoir enfermée dans un nouet, & on l'en retirera quand l'eau aura pris une petite teinte jaune : pour les adultes, la dofe doit être double. Il fuffit d'obferver un régime pendant huit jours, après quoi on procéde à l'opération.

Choix du pus variolique.

Il eft effentiel de choifir une petite vérole de bonne efpece, difcrete-bénigne, & s'informer exactement fi la famille du malade n'eft point atteinte de quelque maladie chronique, telle que les fcrophules, le fcorbut, *&c.* Le pus récent eft préférable à celui qui feroit ancien ; & celui des boutons en parfaite maturité, à une matiere dont la coction ne feroit point parfaite : autant qu'on le pourra, il faut toujours la prendre fur un jeune

(1) Cette boiffon étant amere, la plupart des enfants refufent de la prendre. Je me fuis bien trouvé de donner une infufion de fleurs, ou fommités de bourrache, aiguifée de douze ou quinze grains de fel alkali du tartre. Cette tifanne eft diurétique, peu ou prefque point défagréable ; & les enfants la boivent fans peine.

ſujet. MM. Richard & Laſſone firent les recherches les plus ſcrupuleuſes pour s'aſſurer de la petite fille de laquelle ils emprunterent du pus pour inoculer la Famille Royale : M. de Sartine fit faire des informations exactes ſur la famille de la petite malade : on l'amena à Marly, après l'avoir arrachée au traitement incendiaire que ſuivoient ſes parents, & auquel elle auroit ſuccombé : elle fut mieux, dès qu'on l'expoſa à l'air libre : & ſes puſtules étant en pleine ſuppuration, on les tranſmit à la Famille Royale.

Toutes les ſaiſons ſont favorables pour l'inoculation ; mais s'il en étoit une qui méritât la préférence, ce ſeroit le printemps. On ſait que le Roi, ſes Auguſtes Freres, & Madame la Comteſſe d'Artois furent inoculés le 18 juin 1774.

Méthode Suttoniere.

Après avoir choiſi les boutons les plus apparents, ſur les bras d'un malade varioleux, on y plonge tranſverſalement une lancette ordinaire, & on la retire chargée d'une ou de deux gouttes de pus : on vient enſuite au ſujet préparé, qui ſera dans une autre chambre, ſuppoſé toutefois que l'épidémie varioleuſe ne ſoit pas gé-

nérale ; car, dans ce cas, il faudroit venir faire l'opération chez la perſonne à inoculer. Suppoſons, cependant, qu'on l'inocule avec du pus fraîchement cueilli, on lui découvre les deux bras, & l'on fait avec la pointe de la lancette des piqûres, ſi ſuperficielles, qu'elles n'entament que l'épiderme, en le ſoulevant horiſontalement à la profondeur d'une demi-ligne tout au plus. Il faut remuer la pointe de l'inſtrument, pour mieux loger la matiere. Cela étant fait, on preſſe les piqûres, en les comprimant avec le pouce ; on ne met par-deſſus, ni emplâtre, ni bandage ; & l'on abandonne le tout à la nature. On peut, ſi l'occaſion & les circonſtances l'exigent, laiſſer ſécher le pus ramaſſé ſur une ou pluſieurs lancettes, que l'on plie, & que l'on conſerve dans un étui, juſqu'à ce que l'on veuille s'en ſervir : alors on fait tomber le pus ſéché dans les petites piqûres, après l'avoir humecté en trempant la lancette dans l'eau ; & on l'y aſſujettit, comme il vient d'être dit. Il eſt bon de multiplier les petites plaies, pour ne pas manquer ſon objet : le Roi en ſouffrit cinq, trois à un bras,

& deux à l'autre. Il ne faudroit pas s'inquiéter, quand même les plaies fourniroient un peu de ſang; mais il faut cependant l'éviter, s'il eſt poſſible.

Il n'eſt beſoin, le plus ſouvent, d'aucun ſecours de l'art, quand l'Inoculateur a fait ſon opération, & qu'elle réuſſit. Dans ce cas, les piqûres que l'on apperçoit à peine, deviennent ſenſibles quatre ou cinq jours après l'inſertion; elles s'enflamment; on ſent une petite dureté ſur chacune d'elles : le malade aura, à coup ſûr, la petite vérole. Cette aſpérité n'eſt bientôt plus qu'un bouton d'un rouge vif; il paroît tranſparent & rempli de ſéroſité; c'eſt l'infection primitive : cette éruption parcourra tous les temps que parcourt la variole bénigne. Il en ſuinte une ſéroſité purulente; elle eſt environnée de pluſieurs boutons varioleux, qui occupent, enfin, peu-à-peu, & ſucceſſivement, d'abord le viſage, enſuite la poitrine, & le reſte du corps. Il faut obſerver, comme une choſe ſûre, que l'éruption varioleuſe ſe fait quand les piqûres ſuppurent, & ſe deſſéchent quand elles ſont en pleine ſuppuration.

(1) On peut diviser la variole artificielle en quatre temps : le premier

(1) Il est des circonstances qui ne permettent pas à un Inoculateur, de suivre striĉtement la méthode suttonniene ; mais, s'il est obligé de faire des incisions, elles doivent être si superficielles, qu'elles n'entament point le corps graisseux, ni la peau ; il faut que le sang paroisse à peine, que ce ne soit en un mot que des piqûres prolongées. Quand je suis obligé d'inoculer ainsi, je couvre ces petites plaies d'un emplâtre, du diametre d'une piece de douze sols ; & je leve l'appareil au bout de quarante heures : le bras est enveloppé d'un simple tour de bande, pour empêcher que le frottement de la chemise ne produise une irritation sur les incisions. Par ce moyen, j'évite des suppurations toujours longues & désagréables pour des inoculés sains, & nés de parents bien portans. Je ne permets ces égouts dégoutants, que dans le cas où je veux dériver une humeur quelconque, & lui procurer une issue.

J'inoculai ma fille, âgée de près de quatre ans, le 4 du mois de mai dernier, à huit heures & demie du matin : je fis deux piqûres au bras droit, & une seule au bras gauche, parce qu'une de mes lancettes se trouva déchargée de pus : à la place de cette quatrieme piqûre, je fis une incision de trois lignes de longueur, pour y appliquer un fil imbibé ; mais ces opérations furent si légeres, si peu douloureuses, que l'enfant ne retira jamais le bras, & les sentit à peine : je contins ce fil au moyen d'un petit emplâtre de diapalme : quant aux piqûres, je les abandonnai à la nature : quarante-huit heures après l'opération, j'enlevai le fil ; la petite plaie me parut boursoufflée, & j'augurai que mon opération avoit réussi ; je ne mis plus qu'une petite bande sur le bras gauche, & rien sur le droit : l'infeĉtion des piqûres parcourut ses temps à l'ordinaire : la petite incision eut d'abord un bouton varioleux à chacune de ses extrêmités ; & ces boutons venant à s'étendre, n'en ont bientôt fait qu'un ; autour de celui-ci, il s'en est élevé environ cinquante : la piqûre du bras droit n'a été environnée que de 3 à 4 pustules ; je dis la piqûre, car il n'y en a eu qu'une qui ait donné des marques d'infeĉtion, & qui ait porté le vrai caraĉtere de l'irruption locale & primitive.

s'étend

s'étend depuis le moment de l'opération, jusqu'à la premiere invasion de la fievre : cette fievre dure ordinairement trois jours : c'est la seconde époque : le troisieme temps est celui

Les périodes de la maladie ont été exactement marqués par les symptomes qui lui sont propres : la fievre d'invasion commença le soir du 6e. jour ; elle ne fut vive que dans la nuit du 9 au 10 ; deux lavements d'eau tiede, & l'exposition de l'enfant à l'air, rétablirent le calme : au moment où le 3e. période de l'irruption devoit commencer, il n'avoit pas paru un seul bouton ; je fis lever l'enfant ; elle fut amenée dans mon cabinet, & parcourut, pour y arriver, une partie de la maison, sans précaution contre l'air extérieur ; à peine y avoit-il un quart d'heure qu'elle sortoit du lit, que tous les boutons parurent, la fievre cessa, elle fut au mieux : la suppuration n'a rien offert de remarquable ; mais, je le répéte, tout est arrivé au temps marqué. Je n'entre dans ce détail, que pour faire voir que dans le cas d'une inoculation *bien conduite*, l'Inoculateur peut annoncer tous les événéments, & prendre les mesures convenables pour n'être jamais pris au dépourvu : il sera maître de ne point donner à ses malades l'incommodité d'un ulcere, en pansant à sec la piqûre prolongée pour y appliquer le fil, lorsqu'il n'aura pu faire des piqûres simples ; dans ce cas, il faut seulement entamer la peau, & faire à peine du sang : autant que je le pourrai, je m'en tiendrai cependant aux piqûres simples, parce qu'il ne survient aucune éréfipelle autour de ces piqûres ; la présence du fil en amene toujours un léger autour de la piqûre prolongée (car je ne parlerai plus d'incision, puisque ce n'en est pas une). Voilà toute la différence que je mets entre ces deux manieres d'inoculer, pourvu qu'on ne fasse point suppurer. J'ajouterai, en finissant, que si l'on appliquoit les regles prescrites, pour le traitement de la petite vérole inoculée à celui de la variole naturelle, on conserveroit beaucoup d'enfants, que l'on étouffe à force de les tenir chaudement, ou par l'usage imprudent des cordiaux.

de la ſortie des boutons ; il dure ordinairement trois jours : le quatrieme, enfin, eſt marqué par l'entiere ſuppuration & le deſſéchement des puſtules.

Dans les premiers temps, les ſymptomes d'infection ſont locaux ; ils ſe bornent à la partie où ont été faites les piqûres ; l'économie animale ne paroît point y participer encore. Les ſymptomes de l'infection générale s'annoncent quelquefois le ſixieme, le ſeptieme, ou le huitieme jour, quelquefois plutôt, ſouvent plus tard. Les inoculateurs augurent d'autant plus favorablement de l'opération, que les ſignes inflammatoires ſe manifeſtent plutôt ; alors le malade eſt las, inquiet, abbatu, dégouté ; c'eſt le ſeul temps où il a beſoin de quelques ſecours ; tout ſe paſſe comme dans la petite vérole la plus benigne ; & ce temps dure, pour l'ordinaire, trois jours.

Le Roi, les deux Princes & la Princeſſe furent purgés le quatrieme jour, depuis l'inſertion ; & ce jour là, on fut aſſuré du ſuccès de l'opération : le Roi reſſentit le ſoir des friſſons & un mal-aiſe ; il ſe plaignit de mal aux

reins, & de douleurs aux aiſſelles ; ſon pouls s'éleva : le lendemain il eut mal à la tête ; la fievre, le mal-aiſe, & l'abbattement furent plus forts : le jour ſuivant le ſommeil fut interrompu ; le Monarque eut des nauſées, des ſoulevements d'eſtomac, de temps en temps des friſſonnements, & un peu de douleur aux aiſſelles : la fievre baiſſa le 25 juillet (7ᵉ. jour depuis l'opération) ; & tous les ſymptomes diminuerent auſſi d'intenſité ; la nuit fut bonne ; l'éruption ſe fit ; il parut des boutons épars ; & ceux qui avoient d'abord caractériſé l'infection locale, étoient déjà en pleine ſuppuration ; les boutons qui parurent en différentes parties du corps, groſſirent, s'enflammerent & ſuppurerent très-bien ; quelques-uns avorterent, mais c'eſt un accident qui arrive preſque dans toutes les inoculations.

Les deux Princes n'éprouverent les ſymptomes de l'invaſion que vingt-quatre heures après le Roi. Madame la Comteſſe d'Artois ne les reſſentit que le 7ᵉ. Dans tous les quatre inoculés, la maladie parcourut ſes temps de la maniere la plus paiſible, & ne donna pas la plus légere inquiétude ſur leur ſort.

Il eſt très-rare que la petite vérole inoculée ſoit confluente ; mais elle pourra le devenir, ſi l'on s'effraye lors de la fievre d'invaſion, ſi l'on fait prendre au malade des remedes échauffants, & ſi on le tient enfermé dans des appartements chauds. Regardez comme un dogme ſacré, en matiere d'inoculation, de ne laiſſer coucher les inoculés que le moins que vous pourrez ; expoſez-les tous les jours à l'air libre ; & ſi le temps eſt pluvieux, qu'ils promenent dans leur chambre, leur fenêtres ouvertes : c'eſt le meilleur remede pour diſſiper le mal-aiſe, l'abbattement & le mal de tête dont ils ſe plaindront.

L'on n'a point à craindre de fievre ſecondaire après l'inoculation ; & ce ſeul avantage eſt inappréciable, puiſqu'il eſt de notoriété publique que la plupart des enfants attaqués de petite vérole naturelle, ſont enlevés par cette fievre. Les inoculés peuvent ſe promener tous les jours, & vaquer à leurs affaires, s'ils ſont adultes : les Anglois pouſſent cependant les choſes à l'extrême ; la prudence exige que les malades varioleux, quoique bien portants, ne s'expoſent point témérai-

rement aux variations de l'air.

Le Roi fut encore purgé le 2 de juillet, quatorze jours après l'opération. Il eſt à propos d'imiter cette conduite : le purgatif dégage les premieres voies des matieres qui pourroient encore cauſer quelque révolution ; la nature rentre dans tous ſes droits ; & la ſanté eſt auſſi floriſſante qu'avant l'inoculation. Telle eſt donc la marche d'une maladie cruelle, dont l'art ſait dompter la férocité. Il ſeroit inutile de réſoudre ici les objections auxquelles tant de bons Ecrivains ont répondu victorieuſement : en vain dira-t-on que l'on eſt expoſé à prendre la petite vérole après l'inoculation ; quelques recherches que les Anti-Inoculateurs aient faites dans toutes les régions où l'on inocule, ils n'ont pu citer un fait qui pût donner quelque force à leur opinion, tandis qu'il y a une infinité de preuves du contraire ; celles que je vais rapporter, d'après M. Laſſone, premier Médecin du Roi en ſurvivance, ne devroit laiſſer aucun doute ſur la récidive de la petite vérole inoculée.

Madame la Ducheſſe de Durfort avoit été inoculée depuis pluſieurs

années ; elle avoit éprouvé tout ce qui caractériſe l'invaſion de la maladie ; mais à toute rigueur, la petite vérole ne fut que locale : cette dame voulut ſe faire inoculer de nouveau à Marly, où ſe trouvoit la Cour, & pria M. Richard de faire l'opération : vainement ce Médecin aſſura Madame de Durfort qu'elle avoit eu la petite vérole, quoiqu'elle n'eût paru que ſur le lieu des piqûres, elle inſiſta, & exigea une ſeconde inoculation : la matiere fut priſe ſur le même enfant qui avoit fourni pour l'inoculation du Roi & des Princes ; mais le venin ne produiſit aucun effet, même ſur les endroits piqués. Depuis l'établiſſement d'un Hôpital d'inoculation à Londres, on n'y a jamais obſervé qu'un ſujet inoculé eût contracté enſuite la petite vérole par contagion. M. Maty, qui mérite d'occuper un rang diſtingué parmi les Inoculateurs, voulut eſſayer ſur lui-même ſi l'on pouvoit avoir deux fois la petite vérole : il avoit eu cette maladie dans ſa jeuneſſe : mais il ne put la reprendre, quelque choſe qu'il fît pour cela. Après de tels faits comment oſera-t-on encore renouveller l'objection de

récidive. Qu'on cite enfin quelque malade qui ait eu deux fois la petite vérole bien caractérisée (car on s'est mépris quelquefois, ou l'on a voulu se méprendre). Mais je veux qu'il y ait eu quelqu'exemple particulier de récidive, doit-on en conclure que cela arrivera toujours ? non sans doute, cette logique n'est point admissible parmi les gens de bonne foi; & quand on pourroit donner quelque preuve qui infirmât l'opinion de *Méad*, qui assuroit que » *l'on ne peut même soupçonner que personne soit jamais attaquée deux fois de la petite vérole dans sa vie*, « n'est-on pas toujours fondé à répondre que le danger de récidive étant supposé égal, il seroit toujours prudent de recourir à l'inoculation, qui opére sans tumulte la coction d'une matiere morbifique, dangereuse dans tout autre temps, & que cette coction épargnera au moins un travail à la nature, puisqu'elle aura servi à éliminer une portion du germe varioleux ? Heureusement on n'a pas besoin de tous ces raisonnements; & il est incontestablement démontré que l'inoculation est une pratique salutaire, qui a conservé & conservera une infinité d'individus à la société.

ARTICLE XV.

Choix de l'une des trois méthodes usitées.

NOUS avons avancé que la méthode des piqûres étoit préférable à toutes les autres, parce que l'on n'avoit pas à craindre, en l'adoptant, les dépôts sous les aisselles, les longues & ennuyeuses suppurations des plaies, & plusieurs autres accidents que l'on a reproché, avec fondement, aux partisans des incisions. Quiconque voudra raisonner avec sincérité, avouera que l'introduction du fil imbibé du pus variolique, dans les incisions profondes que faisoient les inoculateurs, ne pouvoit manquer d'être suivie d'inflammation, de phlogose éréspélateuse, & d'une suppuration proportionnée aux accidents qui l'ont précédée : deux causes concourent alors à ces accidents ; la présence d'un corps étranger, qui irrite les fibrilles nerveuses de la partie incisée ; & l'acreté du venin variolique. Toute plaie s'enflamme, & suppure avant que de se cicatriser. Ici les principes de l'inflammation sont entretenus dans

la plaie pendant quelques jours, malgré les efforts que la nature fait pour s'en débarraſſer, & fermer cette plaie : elle doit donc s'enflammer de plus en plus, juſqu'à ce qu'on éloigne ce qui cauſe l'inflammation : auſſi voit-on très-ſouvent, peu de temps après les inciſions, une éréſipelle couvrir tout le bras, la rougeur & la tenſion devenir extrêmes, les glandes des aiſſelles s'engorger, ſe tuméfier, s'enflammer, ſubſcéder ; ce qui n'arrive point aux inoculés par la méthode Suttoniere.

Ce que nous diſons ici des inciſions, il faut l'appliquer à la méthode du véſicatoire : le ſel des mouches cantharides produit bientôt les accidents qu'entraînent les inciſions. On a voulu jetter ſur le compte de l'inoculation la mort d'un des enfants de Sa Majeſté Napolitaine : ce jeune Prince fut inoculé par les inciſions, à l'âge de ſept mois ; il ſurvint une tumeur à l'endroit des inciſions ; & le jeune malade périt de ſes ſuites. Un pareil accident ne peut être imputé à l'inoculation, mais plutôt à la méthode qui fut adoptée pour le Prince, puiſque les piqûres n'ont jamais de

telles ſuites : elles ne ſont pas toujours, à la vérité, auſſi terribles dans les cas d'inciſions ; mais on peut toujours s'attendre à une longue ſuppuration.

Une jeune fille de la Ville que j'habite, fut inoculée à Avignon par la méthode des inciſions : l'opération réuſſit bien ; la petite vérole fut contractée, & parcourut ſes temps ſans tumulte & ſans orage ; mais la petite malade fut panſée pendant ſix mois, & très-incommodée de l'ulcere qui reſta ſur les inciſions ; ulcére opiniâtre, dont les bords étoient bourſoufflés, fongueux, & offroient à la vue un ſpectacle hideux & dégoutant. Cet inconvénient eſt inhérent à l'inoculation faite par les inciſions & les véſicatoires : on voit très-rarement, on peut même dire preſque jamais, des ſuppurations de cette nature ſuccéder aux piqûres ; raiſon qui devroit leur faire donner une préférence éternelle. C'eſt auſſi par les piqûres que nous inoculerons toujours les enfants & les adultes que l'on confiera à nos ſoins : une étude ſérieuſe & réfléchie ſur l'inoculation, a décidé notre choix ; l'expérience le juſtifie : nous devons

donc ne jamais varier à cet égard, jusqu'à ce que des découvertes plus intéressantes, des événements plus constamment heureux, nous engagent à choisir une pratique nouvelle, si jamais il en est une qui puisse faire oublier celle des Sutton.

LETTRE D'Hippocrate, *écrite des Champs Elisées, à M.* Richard d'Hautesierck, *premier Médecin-Inspecteur-Général des Hôpitaux Militaires de France, traduite du* Grec, *par un* Médecin Dauphinois.

LES sombres bords ont retenti du bruit de tes succès, mon cher & bien aimé Disciple. Depuis longtemps l'illustre famille des Asclépiades voyoit avec une joie inexprimable, qu'attaché par reconnoissance & par goût à une Nation qui te chérit, tu t'appliquois à pourvoir à la sûreté de ses défenseurs, & que la santé du Soldat étoit l'objet de ta sollicitude & de tes soins. C'est par toi, en effet, que la Médecine Militaire a pris une

face nouvelle ; que les hoſpices deſtinés à ſecourir la valeur affligée, ſont devenus comme autant de temples d'Eſculape ; c'eſt par toi que ſont recueillies ces obſervations intéreſſantes dont la publicité étoit réſervée à ton zele ; c'eſt enfin par ton activité que les jeunes Médecins encouragés, feront chaque jour de plus utiles efforts pour les progrès du grand Art de guérir, & le bonheur de l'humanité.

Dans l'Empire des morts, on n'ignore rien de ce qui ſe paſſe ſur la terre : les ombres qui jouiſſent de quelque crédit, reçoivent les détails les plus exacts, par l'ordre de notre redoutable Souverain : & comme je ſuis ici ce que j'étois en Grece, le Pere de la Médecine, c'eſt à moi que ſont adreſſés les Médecins, dès qu'ils ont paſſé le fleuve infernal. Mais je t'avoue, mon cher Fils, que j'ai ſpécialement à cœur les ſuccès de tes Confreres François ; je les ai toujours aimés, parce qu'en général ils furent toujours fideles ſectateurs de ma Doctrine, qui eſt celle de la nature. Crois que mes entrailles paternelles treſſaillent d'aiſe & de plaiſir toutes les fois que j'apprends que la renommée

mée groſſit la liſte de mes enfants. Rien ne pourroit adoucir l'amertume que les brigandages en Médecine jettent dans mon ame, ſi je ne voyois les célébres Univerſités de Paris, de Montpellier, *&c.*, s'efforcer d'anéantir les abus, & préparer des victoires éternelles à l'Art Jatrique. Les Ouvrages des *Duret*, des *Baillou*, des *Fernel*, des *Riviere*, &c. &c. &c., des *Aſtruc*, des *Ferrein*, des *Lieutaud*, &c. &c. &c., ſeront à jamais chers à mon ſouvenir. Je te mets au rang de ces grands hommes, mon cher *Richard*, & je t'aſſure ſolemnellement de ma bienveillance.

Les honneurs du triomphe & de l'apothéoſe t'attendent parmi nous : tu verras les ombres errantes s'attrouper autour de toi, & te rendre hommage : elles ont ſu déjà que la France te doit un ſecond être, puiſque tu viens de lui conſerver le Monarque chéri qui doit faire le bonheur du Peuple le plus ſoumis & le plus conſtant dans ſa fidélité, un jeune Rejeton de la Tige la plus pure, dont l'éclat à peine naiſſant a fait pâlir les plantes vénéneuſes qui croiſſoient autour de lui, qui dans l'âge de l'effer-

vefcence des paffions, n'a que celle de faire des heureux, qui s'oublie lui-même, pour travailler à la gloire de fon Empire, à la profpérité publique & particuliere, en un mot le Chef d'une Nation qui pleureroit encore fur la mort du *bon* Henri IV, fi le Ciel ne l'avoit fait revivre dans Louis XVI.

Que de courage il t'a fallu pour étouffer la voix du préjugé qui eût voulu s'oppofer à tes defirs! que ton zele mérite d'éloges! & comment les François pourront-ils te donner affez de preuves de leur fenfibilité? Tes Confreres étonnés t'ont appellé *Richard fans peur* : le Synode Médical tenu aux Champs Elifées à ton occafion, ajoute à ce *furnom* celui de *Richard fans reproche* ; & je fuis chargé de te donner avis de l'affection finguliere que les ombres des Médecins anciens & modernes qui compofoient cette affemblée, ont témoigné avoir pour toi.

Quelqu'étendue qu'ait été ma pratique, je n'eus jamais occafion de traiter la petite vérole; cette maladie cruelle refpectoit peut-être nos climats; peut-être même a-t-elle été la fuite de quelqu'une de ces révolu-

tions qui plusieurs fois ont alarmé l'Univers : j'ai connu & traité des infirmités qui n'existent plus, & d'autres dont on ne connoît que le nom; celles qui dévastent actuellement la terre, seront peut-être suivies par d'autres dont le caractere paroîtra nouveau.

Pour se conduire sagement dans la cure de la petite vérole, il faut, comme dans les autres cas qui ont été le sujet de mes apophthegmes, avoir égard à l'âge des malades, à la force de leur tempérament, au caractere de la maladie, à la saison où l'on est; il faut savoir si la variole est épidémique, ou si elle ne l'est pas; si elle est meurtriere, ou non; si elle a été précédée par quelque épidémie, car il est constamment vrai qu'une constitution morbifique qui se manifeste, par exemple, en automne, donne son caractere aux différentes maladies qui paroîtront pendant l'hiver & le printemps suivants; toutes ces considérations peuvent fournir des armes efficaces à opposer à la contagion : il ne faut pas négliger d'observer quelle a été la constitution de l'athmosphere avant la maladie, &

quelle eſt celle qui régne le plus communément ; il n'eſt point de Médecin qui ignore que dans un climat froid & ſec, les fibres ſont plus fortes, plus élaſtiques, le ſang plus denſe & plus épais, qu'ainſi, toutes choſes égales d'ailleurs, la ſaignée ſera plus utile & plus indiquée, ſur-tout ſi l'épidémie porte un caractère inflammatoire.

De toutes les découvertes qui ont été faites après moi, la plus précieuſe à l'humanité a été, ſans doute, l'art de prévenir les coups meurtriers de la petite vérole, en la communiquant à des ſujets préparés par la nature, ou par l'art ; je dis, *préparés par la nature*, parce qu'il eſt des tempéraments ſi heureux & ſi ſains, que les préparations les mieux ordonnées leur ſeroient tout au moins inutiles : cette vérité, mon cher Diſciple, tu l'as inconteſtablement prouvée ; & ſi ta conduite à l'égard de tes auguſtes Inoculés, eſt un ſujet d'étonnement pour les Inoculateurs peu hardis, elle fera paſſer ton nom à la poſtérité, & le gravera en traits ineffaçables dans les faſtes des âges futurs. Il ne reſte plus, pour rendre ton entrepriſe plus

éclatante encore, qu'à la faire marquer du ſceau de l'approbation générale des Sénats François, & à donner à l'inoculation *tolorée* l'authenticité qu'elle mérite. A l'imitation des Anglois, qu'on la regarde dans ton pays comme un bienfait des Dieux ; que le mot de *tolérance* ſoit oublié ; & que l'on diſe déſormais que cette pratique ſalutaire eſt une branche de l'art de guérir, auſſi intéreſſante que les autres parties de la Médecine.

Comme je voudrois concourir aux progrès de l'inſertion varioleuſe, ne trouve pas étrange que j'entre ici dans le détail hiſtorique de cette découverte : je ne parlerai point de la maniere de la pratiquer ; on a atteint en ce genre la perfection que je deſirois depuis long-temps : ce ne ſera point pour toi que j'écrirai l'hiſtoire de l'inoculation, mais pour les gens peu inſtruits ſur cette matiere ; il faut accréditer les nouveautés utiles ; & je ſerois bien ſatisfait ſi mon ſuffrage pouvoit contribuer à l'extirpation des préjugés ſi communs & ſi redoutables. Ne lis pas, ſi tu veux, cette diſſertation, mais approuve-la ; ton approbation eſt pour moi d'un prix infini:

fais circuler ma lettre, ſi tu la juge digne de voir le jour; quoique je ne faſſe que répéter ce qui a ſouvent été dit, elle pourra être inſtructive pour les Habitants des Campagnes, où les ouvrages périodiques parviennent rarement, & qui n'ont point encore entendu les cris patriotiques de l'eſtimable Gardanne, *&c.* J'ajouterai à mes annotations quelques vues d'utilité publique : puiſſent-elles produire l'effet que je pourrois m'en promettre.

Rhaſés, Avicenne & Alſaharave, Médecins Arabes, furent les premiers qui écrivirent ſur les ravages de la petite vérole : je ne dirai point que cette maladie n'ait paru que de leurs jours; quelques recherches que j'aie faites à cet égard, il ne m'a pas été poſſible de fixer l'époque de ſon origine : je crois cependant pouvoir avancer qu'elle ne remonte pas à des ſiecles éloignés de celui auquel vivoient les Médecins que je viens de citer, puiſqu'aucun, avant eux, n'en avoit parlé : il eſt cependant des Auteurs modernes qui prétendent que l'Ethiopie fut ſon berceau, & qu'elle parut en Arabie l'année de la naiſſance de Mahomet; d'Aſie, elle paſſa, dit-on,

en Europe, du temps des Croiſades; les Soldats de *Fernand Cortés* la communiquerent au Nouveau Monde; & bientôt l'Univers entier eut à gémir des coups de ce fléau deſtructeur.

Depuis Rhaſés, tu le ſais, mon cher Diſciple, on n'avoit preſque rien ajouté au traitement de la petite Vérole. Tu connois les ouvrages de ce Médecin; ſes obſervations ſont fidelles; ſes portraits, d'après nature; & ſa méthode curative eſt très-bien établie. Il eût été à deſirer pour le genre humain, que la fureur des ſyſtêmes n'eût point gagné dans le monde médical; la mort auroit moiſſonné moins de victimes: mais on ſe perſuada malheureuſement que le ſeul moyen de borner les ravages de cette maladie, étoit la méthode échauffante; il falloit tenir les malades enfermés dans des chambres exactement cloſes, les accabler dans un lit, ſous un tas de couvertures, & leur donner une quantité de drogues incendiaires, pour expulſer au dehors le levain variolique: on s'imagina que le contact de l'air étoit dangereux pour les individus malades; le fougueux *Vanhelmont* accrédita ſingulièrement cette

thérapeutique dangereuſe ; *Morton* & *Liſter* l'adopterent ; elle devint bientôt générale ; & les Médecins inſtruits, qui la frondent, ont encore à lutter aujourd'hui, ſur-tout dans les campagnes, contre le peuple eſclave des préjugés. C'eſt ainſi que la maladie dont le traitement eſt le plus ſimple, mais le plus délicat, eſt très-ſouvent abandonnée à des femmelettes ſtupides, ou à des gens ignares & groſſiers, que l'on conſulte, & qu'on écoute préférablement à des Médecins.

Il y a déjà long-temps que l'on inoculoit la petite vérole dans pluſieurs Provinces de l'Aſie & de la Grece ; mais je ſais qu'on n'a pu fixer une époque à cette invention : elle n'a point été faite par des Savants, par des Médecins de nom, ou par des Phyſiciens illuſtres ; des gens groſſiers, dit le Docteur Timoni, furent les premiers Inoculateurs dans la Grece, ſur-tout dans la Theſſalie, dans l'Iſle de Céphalonie, & le long des Côtes du Boſphore ; la renommée publia bientôt les ſuccès de l'inoculation parmi les habitants de Conſtantinople ; elle fut très-heureuſement pratiquée dans cette Capitale de l'Em-

pire Ottoman en 1701 ; & ce fut par ce moyen que plusieurs millions d'enfants échapperent à l'épidémie varioleuse qui désoloit alors les familles Musulmanes.

Les Docteurs Timoni & Pylarini exerçoient alors la Médecine dans Constantinople ; & le premier étoit Archiatre du Grand Seigneur : leur approbation donna du poids à la nouvelle méthode ; elle se répandit de jour en jour ; tous les Sujets de l'Empereur des Turcs la reçurent. Une femme connue sous la dénomination de *Vieille Thessaliene*, inocula une infinité de Sujets de tout âge & de tout sexe ; & par-tout les mêmes succès couronnerent ses opérations : je ne dirai rien de ses procédés ; je conseille à ceux qui voudront s'en instruire, de recourir au Traité pratique de l'inoculation de mon fils *Gandoger* de Foigni, Médecin Lorrain.

Les Chinois avoient aussi reçu l'inoculation parmi eux, comme un puissant moyen de prévenir la dépopulation de leurs immenses possessions : le Jésuite *d'Entrecolles* dit que l'Empereur de la Chine envoya des Médecins en Tartarie, pour inoculer &

éviter le déſaſtre général dont la petite vérole menaçoit tout ce vaſte pays. On inoculoit, & l'on inocule encore dans l'Indouſtan & le Bengale, dans le Sénégal, & dans l'intérieur du continent d'Afrique, le long des Côtes de Barbarie, à Tunis, à Tripoli, à Alger, enfin dans toutes les Echelles du Levant. Ce ne fut qu'en 1713 que le Docteur Timoni donna connoiſſance à l'Europe de la maniere d'inoculer pratiquée par la Vieille Theſſaliene, dans la Lettre qu'il écrivit à M. Wodward, Médecin de Londres, & par une diſſertation ſur cette matiere, dont les actes de Leipſick donnerent l'extrait. Pylarini fit auſſi un traité ſur l'inoculation en 1715. Antoine le Duc, de Conſtantinople, ſoutint le premier dans l'Univerſité de Leyde, qu'il falloit inoculer ; & ſa Theſe lui mérita les honneurs du Doctorat. Cette pratique ſalutaire eût cependant reſté encore long-temps entre les mains des Aſiatiques & des Africains, ſi une Dame Angloiſe, *Lady Wortley Montague*, qui avoit accompagné ſon mari dans ſon Ambaſſade auprès de la Porte, n'avoit eu le courage de faire inoculer ſa fille,

lorſqu'elle fut de retour à Londres : M. Maitland fit cette opération ; elle réuſſit ; & le nombre des inoculés devint très-conſidérable. Ceci ſe paſſoit en 1721, temps que l'on peut regarder comme l'époque du triomphe de l'inoculation en Angleterre.

Elle n'avoit plus qu'un pas à faire pour être généralement adoptée ; il falloit que la famille Royale en éprouvât l'efficacité ; & l'occaſion s'en préſenta bientôt. Une Princeſſe de Brunſwick ayant été attaquée de la petite vérole, fut réduite à la derniere extrêmité ; la feue Reine d'Angleterre, juſtement allarmée du danger qui avoit menacé ſon auguſte fille, réſolut de ſauver le reſte de ſes enfants par l'inoculation ; elle réuſſit dans ſon projet, & cet événement fit naître une foule d'écrits apologétiques de la nouvelle méthode, par les Médecins les plus fameux d'Angleterre. Elle paſſa dans le nouveau monde : un Carme inocula dans la Guiane, en 1728 : un autre Miſſionnaire l'imitoit aux environs de Rio-Negro.

C'eſt *le ſort des meilleures inſtitutions d'être querellées & traverſées.* Deux Médecins obſcurs, & un miſérable Phar-

macopole, ayant une fureur indélébile de se faire un nom, formerent une ligue offensive contre l'inoculation ; ils fabriquerent mille mensonges ; ils employerent, pour la décréditer, tout ce que l'astuce a de plus raffiné, & l'envie de plus dangereux ; ils s'embarrasserent peu, d'être annoncés par la trompette inférieure qu'on donne à la renommée, pourvu qu'on parlât d'eux : (eh! combien de gens sont aussi peu délicats.) Des Prédicateurs achetés se déchaînerent aussi contre la variole artificielle, & la firent presque oublier, depuis 1729, jusqu'en 1738.

Les succès que l'inoculation eut dans la *Caroline*, la tirerent, enfin, de l'état de discrédit & d'oubli où elle paroissoit ensevelie à jamais : le Docteur *Kirpatrick* fut son Apôtre : 2000 personnes furent inoculées dans le Comté de Midlesex, sans qu'il en pérît une seule, si l'on en excepte deux femmes enceintes, qui se firent inoculer malgré leur Médecin. Des triomphes si rapides & si constants encouragerent le Patriotisme : un Hôpital d'inoculation fut établi à *Londres*, sous l'autorité du Gouvernement, en faveur des pauvres de la ville, & des habitants de la campagne :

pagne : l'Evêque de Vorchester prononça un discours éloquent sur la petite vérole artificielle, dans la même chaire où l'insensé Massey avoit dit, trente ans auparavant, que le *Diable avoit greffé la petite vérole confluente sur Job :* dans le même temps, on vit paroître une foule de bons ouvrages sur l'inoculation; on se familiarisa toujours plus avec elle. En 1755, les ennemis de cette utile méthode tenterent encore de la faire rejetter, en répandant dans le public des histoires supposées d'Inoculés morts à *Londres :* le College des Médecins de cette Ville détruisit ces bruits chimériques par un décret, qu'il rendit public. Enfin, parurent les fameux Inoculateurs *Sutton*, en 1767: ils inoculerent vingt mille enfants; & il n'en périt qu'un seul : ils faisoient dépendre leurs succès de certains *arcanes*, dont le débit améliora bientôt leur fortune; mais cette ressource artificieuse des ames avides & des empyriques, a un peu obscurci la gloire de cette fameuse famille du Suffolck : le Docteur *de Villiers* vient de découvrir les formules dont on déroboit avec tant de soin la connoissance au public, & de prouver que ces bols & ces pou-

dres n'influoient en rien ſur la réuſſite des inoculations.

Telle eſt l'hiſtoire abrégée de l'inoculation en *Angleterre*. Elle eut plus de peine à s'accréditer en *France*, malgré les efforts d'un Académicien célébre, & de pluſieurs Auteurs eſtimables : en 1717, le jeune *Boyer*, qui jouit enſuite d'une belle réputation à Paris, ſoutint une Theſe à *Montpellier* en faveur de l'inoculation : le Docteur *Coſte*, qui revenoit d'Angleterre, publia des détails qu'on ignoroit alors : les *Dodart*, les *Chirac*, *&c.*, les Médecins les mieux famés de ce temps, ſe déclarerent pour la nouvelle découverte : elle eut pour protecteur M. le *Duc d'Orléans*, Régent du Royaume : tant que ce grand Prince vécut, les Anti-inoculateurs concentrerent leur animoſité dans le ſilence de leur Cabinet ; mais ſa mort leur rendit l'uſage de la voix ; on ne vit plus que des écrits contre la variole communiquée ; on traita l'inſertion d'Art magique ; & on l'avoit preſqu'entiérement oubliée, lorſque M. *de la Condamine* oſa s'élever ſeul contre ces clameurs ; le mémoire qu'il lut à l'aſſemblée publique de l'Académie, le 24 avril 1754, fut le pre-

mier chant de victoire pour l'inoculation. En 1758, ce ſavant défenſeur des Inoculateurs fit paroître un ſecond mémoire, qui n'eut pas moins de ſuccès que le premier : M. *Hoſti* fut envoyé en Angleterre par le Gouvernement François, pour connoître, par lui-même, ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume à l'égard de l'inoculation; il en rapporta des détails ſatisfaiſants : la Faculté de Paris reçut ordre de s'aſſembler, pour donner ſon avis; & ce ne fut qu'en 1768, que ſur les différents rapports du docte, de l'ingénieux *A. Petit*, cette Compagnie célébre opina pour *admettre* l'inoculation, déciſion qui parut d'autant plus ſinguliere aux Médecins *Eliſiens*, que le Docteur *A. Petit* avoit éventré la matiere : au lieu d'avoir quelque ménagement pour les Anti-inoculateurs, la Faculté auroit dû conclure que l'inoculation étoit un moyen d'accroître la population, & qu'il falloit non-ſeulement l'admettre, mais l'ordonner, pour le bien de l'humanité. Les Médecins Genevois contribuerent auſſi aux ſuccès & aux progrès de l'inoculation; la *Suiſſe* & tous les Royaumes du *Nord* l'adopterent.

On inoculoit cependant par toute la France, & presque dans toutes les bonnes villes, sans que la réussite soutenue de cette opération fit un grand éclat : les préjugés existoient toujours dans toute leur force, malgré ce que l'on disoit dans les Journaux Littéraires. Depuis quelques années, il n'y a eu que le Docteur *Gardanne* qui se soit spécialement attaché à publier les nouveaux triomphes de l'inoculation ; il a enseigné dans ses Feuilles, dont la santé publique est l'objet, la méthode la plus sûre & la plus usitée d'inoculer; il nous a appris qu'un Berger de la Province de Devonshire, inocula, l'année derniere, 500 enfants, sans qu'il en pérît un seul; qu'une jeune paysanne, jalouse de conserver ses attraits & sa fraîcheur, s'inocula elle-même, & reussit au gré de ses desirs ; & que derniérement un respectable Curé de Livonie apprit à ses Paroissiens à inoculer leurs enfants.

Par tes sages conseils, mon cher *Richard*, l'inoculation vient d'éprouver parmi nous l'heureuse révolution qu'elle éprouva en Angleterre en 1721; & la France te devra désormais la conservation d'un million de Sujets. La

méthode des *Sutton* t'a paru la plus ſûre, pour donner la petite vérole ſans ſuites fâcheuſes : après toi, on doit s'en tenir aveuglément à cette pratique ; elle obvie à mille & mille accidents qui ſuivoient les inciſions, tels que les longues ſuppurations des plaies, les abcès aux aines, & ſous les aiſſelles, *&c.* Mais de quelque maniere qu'on inocule, on eſt toujours aſſuré de réuſſir, quand le ſujet eſt bon, & lorſqu'on ne commet point d'imprudence dans le régime. Je penſe même que l'inoculation eſt un moyen de rendre à des enfants débiles & délicats la ſanté & la vigueur, que des infirmités précédentes leur avoient ravies. Il eſt dangereux de droguer les Sujets attaqués de la petite vérole naturelle; il eſt inutile de ſonger à faire des remedes à ceux qu'on inocule; il ne faut que donner un purgatif léger vers la fin de la ſuppuration des puſtules : mais en général, il ſuffit de tenir de près le malade dans le temps de l'éruption ; c'eſt le ſeul où la nature peut avoir beſoin de ſecours. Je ne ferai qu'approuver ta conduite, tes vues & ta fermeté; & je n'entrerai dans aucune digreſſion ſur le choix des trois mé-

thodes d'inoculer ; celle du véſicatoire eſt preſque abandonnée ; celle des inciſions eſt encore aſſez ſuivie, parce qu'il eſt plus aiſé de conſerver des fils imbibés de pus variolique, que d'avoir de la matiere fraîche toutes les fois qu'on veut inoculer. J'aime pourtant mieux l'opération Suttonniene ; &, je le répéte, elle eſt la plus ſimple & la moins ſujette à des inconvénients.

N'ayant eu en vue que de répandre encore plus l'inoculation dans les provinces, & d'apprendre à tout le monde que cette pratique eſt conforme à ma doctrine, & le ſeul moyen de prévenir les ravages de la variole, je ne parlerai point de la maniere dont on doit inoculer ; je renvoie les perſonnes non-initiées dans l'Art, qui liront cette Lettre, au Livre de mon Diſciple *Gandoger*, & aux Feuilles de *Gardanne :* l'Ouvrage de ce Gandoger eſt un précis de tout ce qui a été écrit ſur le ſujet que je traite ; il ſera utile à tous ceux qui le poſſéderont ; c'eſt-là un titre qui lui a mérité mon eſtime & mon affection.

Il te reſte, mon cher *Richard*, à te concerter avec les Archiatres *Lieu-*

taud & *Lassone*, 1°. pour faire établir des Hôpitaux d'inoculation dans toutes les capitales des Provinces, & faire nommer par l'auguste Monarque que tu as le bonheur d'approcher, des Médecins sages, prudents & instruits, pour diriger ces Maisons en ce qui concerne l'inoculation.

2°. Pour introduire une inspection dans les Hôpitaux non-militaires, qui, très-souvent, sont ravagés par des intrus dans l'art de guérir.

3°. Pour procurer une reforme salutaire dans l'exercice de la Médecine. Cet Art, aussi ancien que le monde, est aujourd'hui la proie des gens les moins instruits, & la source la plus féconde de la dépopulation des Etats. Le sage *Lieutaud* rendroit un important service à l'humanité, s'il portoit au pied du Trône les justes plaintes des Médecins François, dont il est le protecteur né & le Chef. Je n'insére dans cette Lettre aucun projet de reforme; je laisse à son zele & à son génie de pourvoir à la gloire de sa Profession, & à la tranquillité de mes enfants.

Le Synode Médical Elyséen te

ſalue par ma voix, mon cher filiatre : vis long-temps heureux, chéri des tiens, & honoré de l'affection de ton Prince.

HIPPOCRATE.

Aux Champs Elyſées, le 4 des Kalendes d'août, l'an du monde 5774.

ARTICLE XVI.

De la Rougeole.

LA rougeole peut aussi être mise au nombre des maladies de l'enfance : & comme il régne des abus funestes au sujet de son traitement, nous croyons pouvoir insérer dans cet ouvrage quelques observations en faveur des peres & des meres qui ne se trouvent pas à portée des secours de l'Art.

Cette maladie a pour caractere principal, une éruption de petits boutons, semblables à des piqûres de puces, rudes au toucher, & qui tombent ensuite en petites écailles farineuses : ces petits boutons paroissent d'abord sur le front & sur le visage ; ils gagnent bientôt la poitrine, le ventre, & toutes les autres parties du corps.

Les préludes de la rougeole, sont une toux seche, l'éternument, le larmoyement, & la fievre, plus ou moins vive, selon que la maladie est de bonne ou de mauvaise qualité : les enfants malades vomissent quelquefois la veille du jour de l'éruption ; quel-

quefois ce ſymptome n'a point lieu, comme j'ai eu lieu de l'obſerver dans une épidémie bénigne de cette nature, qui régna l'année derniere dans ce canton : le vomiſſement, lorſqu'il ſurvient, ceſſe quand les boutons ſont ſortis ; mais les autres ſymptomes continuent juſqu'au ſixieme jour : le huitieme, la maladie eſt terminée ; mais ce temps eſt critique, comme je le dirai bientôt.

Autant la rougeole bénigne eſt peu à craindre, autant on a à redouter la rougeole maligne. Ici l'éruption, au-lieu de paroître le quatrieme jour, & d'être paiſible, eſt difficile & laborieuſe ; elle ne ſe fait que du cinq au ſept, quelquefois avant le troiſieme jour : les ſymptomes qui l'accompagnent ſont alarmants ; les épaules ſont les premieres couvertes de boutons ; le viſage en eſt infecté le dernier ; leur ſortie eſt précédée de friſſons, de baillements, de nauſées, de vomiſſement ; le pouls eſt lent & petit, la reſpiration fréquente ; les vertiges, la douleur de tête, la preſſion des hypocondres, le ſoubreſaut des tendons, le délire, la rougeur, l'humidité des yeux, la peſanteur des paupieres, l'enroue-

ment, une toux incommode & violente, ſont tout autant de caracteres qui annoncent la malignité de la maladie.

La rougeole eſt dans ſon état, quand l'éruption eſt faite ; mais la fievre ſe ſoutient juſqu'au deſſéchement des boutons : quelquefois l'éruption diſparoît ; & l'on voit bientôt ſurvenir à ſa place l'angine & la péripneumonie morbilleuſe dont parle *Sydenham* : quelquefois c'eſt une diarrhée accompagnée de tranchées : d'autrefois l'édématie, l'anaſarque, ou une fievre lente, qui mine, conſume & détruit les malades.

La rougeole ne peut être confondue avec la petite vérole, que par des gens qui n'auront jamais vu cette maladie : ſes caracteres diſtinctifs ne ſe rencontrent jamais dans la petite vérole, à moins qu'il n'y ait complication ; ce qui rend le traitement de l'une & de l'autre aſſez critique, pour exiger la plus ſérieuſe attention de la part d'un Médecin.

Il eſt des rougeoles ſi bénignes, qu'à peine retiennent-elles les enfants au lit, pendant deux ou trois jours. Telle fut celle qui régna au *Buis* l'année der-

niere : après avoir légérement préludé par l'abbattement du corps, le larmoyement, la toux, & quelquefois par le vomiſſement, la maladie étoit dans ſon état, l'éruption paroiſſoit, ſe fanoit & tomboit, ſans fatiguer les enfants : quelques-uns vomiſſoient des vers; car ces inſectes ſortent d'eux-mêmes, lorſqu'il s'en rencontre dans les premieres voies des malades rougeoleux. J'ai gueri tous ceux que je traitai, preſque ſans remedes : quand la toux étoit vive, je donnois le ſoir, deux gros, ou une once de ſirop de Diacode, ſuivant l'âge du malade, dans la tiſanne ordinaire; je preſcrivois douze ou quinze grains de mercure doux, que je faiſois mêler dans une once de ſirop de chicorée, lorſque je voyois des ſymptomes vermineux : mais je ne permettois qu'on fît ſortir les malades, que vers le 15e. jour, après les avoir accoutumé à l'air par gradation : aucun ne périt, parce que j'abandonnai preſque ce traitement aux reſſources de la nature.

Une marche oppoſée eſt très-dangereuſe. Méfiez-vous, meres prudentes, de ces gens qui ont toujours une formule à preſcrire, qui ne parlent que

que de ſaignées, de boiſſons échauffantes, d'opiates, ou d'élixirs. La multitude des médicaments & les formules compliquées ſont les enfants de l'ignorance, diſoit le Chancelier *Bacon*. Ce grand homme eût pu ajouter que ceux qui les preſcrivent avec une coupable profuſion, ſont les miniſtres de la mort.

La tiſanne ordinaire des petits malades, doit être une infuſion de fleurs de violettes & d'une pincée de fleurs de coquelicot. S'ils ſe plaignent de mal de gorge, on les fait gargariſer avec le ſirop de mûres, ou le miel roſat, mêlé dans la tiſanne. On baſſine les yeux avec parties égales d'eau de roſe, de plantin & d'eau de riviere. Evitez les cordiaux & les ſudorifiques; quoiqu'en diſe le préjugé, ils n'entraînent que des malheurs. Si le malade, après s'être expoſé aux impreſſions de l'air, dans une ſaiſon froide, ſe plaignoit de mal au goſier, & d'oppreſſion, il faudroit le ſaigner ſur le champ, & réitérer cette opération, même dans l'âge le plus tendre, ſi la premiere ne produiſoit pas un effet tel qu'on pourroit le deſirer: c'eſt le conſeil que donne *Sydenham*; conſeil prudent, dont on ne

connoît pas le prix dans l'ordre ſubalterne des *guériſſeurs*, qui n'ont d'autre talent que celui de ſavoir *guetter la pratique :* une ſaignée, dit cet Auteur, ſeroit plus efficace pour calmer la coqueluche des enfants, qu'on appelle *hooping-cough* en Angleterre, que les béchiques les plus vantés. On doit ſaigner auſſi dans les cas de convulſions qui accompagnent la dentition le 9ᵉ. ou 10ᵉ. mois après la naiſſance.

La péripneumonie qui ſurvient après la rougeole bénigne mal traitée, fait périr plus d'enfants, que la petite vérole elle-même, dit encore l'Auteur Anglois que je viens de citer, ſi la ſaignée n'eſt pratiquée dans le jour même où cet incident arrive. Un enfant de neuf ans eut une rougeole bénigne l'année derniere : il fut traité par un Marchand de drogues, qui n'ayant aucune connoiſſance de la maladie, & ſe contentant de penſer à garnir ſon mémoire, ne recommanda aucune précaution aux parents de l'enfant : les puſtules rubéoleuſes tomboient déjà en écailles, & la maladie ayant parcouru tous ſes temps, étoit ſur ſa fin, lorſque l'enfant s'expoſa imprudemment à l'air libre ; il ſe plaignit bientôt de

difficulté de respirer, d'oppression & de point de côté : le cas étoit urgent ; mais l'illégitime guérisseur n'y fit d'attention, que pour avoir le prétexte de droguer ; il s'opposa absolument à ce qu'on appellât des secours mieux indiqués, & conclut ce 8e. jour, lorsque tout étoit désesperé, qu'il falloit saigner ce malade : l'enfant mourut le lendemain victime de l'impéritie, & de l'avidité. Cet exemple meriteroit d'être inscrit en caracteres de fèr, dans toutes les familles, pour qu'elles apprissent enfin à se méfier des entreprises d'une classe d'hommes contre lesquels on ne fait point assez valoir la sévérité de la loi.

Il est souvent très-utile, dans la rougeole maligne, de faire vomir les malades, sur-tout les adultes : on les purge ensuite ; & l'on donne les béchiques, suivant le besoin & les circonstances. Les boutons sortent souvent après l'effet de l'émétique ; & les symptomes se calment alors. Les vésicatoires & les sang-sues font quelquefois des merveilles : c'est au Médecin à en prescrire l'usage, & à diriger les malades pour le reste du traitement.

Mémoire sur la Médecine morale, & les secours qu'elle peut fournir aux Médecins.

Multi, fateor, ob repletiones, in morbos incidunt; sed multò plures ob animi pathemata .... quorum plurimi longè alia cogitant, quàm stomachum crapulâ & ebrietatibus quotidiè replere.
Baglivi, prax. med. c. XIV. §. I.

L'HOMME est formé de deux substances : c'est une vérité reçue dans la bonne philosophie. Ces deux substances sont l'ame & le corps : celle-ci est matérielle : l'autre est spirituelle. L'ame est donc ce principe qui, dans nous, sent qu'il pense, qu'il a des idées, qu'il peut vouloir, ou ne pas vouloir. L'existence de cet être pensant, n'est point un problême, pour qui veut raisonner avec sincérité : ceux même qui la révoquent en doute, avouent, par ce doute même, qu'il est audedans d'eux un principe de raisonnement ; & ce principe est l'ame : l'incrédule se voit donc forcé de dire avec la Fontaine,

» Sur tous les animaux, enfants du Créateur,
» J'ai le don de penser, & je sais que je pense.

Aussi ne m'occuperai-je point, dans

ce Mémoire, à prouver l'exiſtence de l'ame : ces preuves doivent être ſuperflues dans le ſiecle du bon ſens.

Les deux ſubſtances qui compoſent notre être, ſont ſi intimément unies ; il régne tant d'harmonie entre les facultés de l'une & de l'autre, que ce qui affecte l'ame, affecte bientôt le corps, & que le corps ne peut recevoir quelqu'atteinte, ſans que l'ame en ſoit affligée.

Celle-ci eſt jalouſe de ſa félicité ; toutes ſes opérations tendent à ſe la procurer, à ſe l'aſſurer, ou à la perfectionner. Elle dépend, cette félicité, du bon état des organes corporels : *mens ſana in corpore ſano*. L'ame trouve-t-elle un objet digne de l'occuper ; y entrevoit-elle, à travers l'obſcurité des temps & des obſtacles, des motifs qui lui permettent un eſpoir flatteur ; elle embraſſe auſſi-tôt cette multitude de plaiſirs futurs ; elle s'attache à l'idée délicieuſe d'une jouiſſance prochaine ; & ſon action ſe précipite vers ce moment deſiré avec tant d'ardeur.

En effet, nous voyons, tous les jours, que l'ame trop fortement occupée d'un objet, néglige la conſervation du corps, & ne revient à lutter

contre la diſſolution dont il eſt menacé, que lorſqu'elle a fait diverſion aux idées qui fixoient ſon attention. On ſait auſſi que ſi le corps ſouffre, l'ame avertie du danger, fait tous ſes efforts pour détruire le germe de la maladie qui dérangeoit les loix de l'économie animale.

Les nerfs ſont les organes par le moyen deſquels l'ame reçoit les impreſſions extérieures, & porte aux parties le mouvement & la vie : l'intégrité du tout nerveux eſt donc néceſſaire & indiſpenſable, pour que les fonctions s'exécutent librement ; c'eſt de cette intégrité que dépend le bonheur de l'ame, & la ſanté du corps, qui ne peut être altérée, ou détruite, ſans que l'ame, qui veille ſans ceſſe à ſa conſervation, n'en ſoit alarmée, & ne ſe trouble. Cette vérité eſt ſi conſtante, que les perſonnes qui diſent avoir la fermeté la plus inébranlable, ne peuvent ſupporter les ſouffrances, & luttent, malgré eux, contre la mort: on a vu des Héros qui paroiſſoient préparés à ſupporter avec intrépidité les revers & les infirmités qu'ils n'avoient point encore éprouvé, ne pouvoir s'empêcher de trembler aux ap-

proches de la mort; & leur ame donnoit, dans ce moment terrible, des ſignes non équivoques de la peine que lui cauſoit l'idée de ſa ſéparation future d'avec le corps; preuve bien convaincante qu'elle faiſoit conſiſter ſa félicité dans ſon union avec cette ſubſtance. Le ſoutien de cette harmonie entre l'être penſant, & le corps qu'il habite, n'eſt pas hors de la portée des loix de la Médecine : le Médecin doit avoir autant de connoiſſance des maladies de l'ame, que de celles du corps; habile à les diſcerner, c'eſt à ſa ſagacité à trouver des moyens convenables de guériſon dans les affections purement morales : *Un Médecin*, dit Fontenelle, *a auſſi ſouvent à faire à l'imagination de ſes malades, qu'à leur poitrine, ou à leur foie; il faut ſavoir traiter cette imagination, qui demande des ſpécifiques particuliers.* La pratique offre un grand nombre de cas où l'on croit les maladies corporelles, tandis que l'ame ſeule eſt affectée : combien de filles attaquées de pâles couleurs, ne ſont dans cet état, que parce que leur cœur eſt dévoré par un amour dont elles ſont obligées de concentrer la flamme; combien de perſonnes agitées des fu-

reurs de la jaloufie, ou des foucis de l'ambition, tombent dans l'anorexie, font affligées d'indigeftions, de diarrhée, de coliques, d'ardeur d'entrailles, *&c.*, parce que leur ame eft toute occupée à des objets étrangers à la confervation du corps. La trifteffe émouffe les facultés de l'ame, obfcurcit le jugement, anéantit la raifon, rend l'homme infupportable à lui-même, & à la fociété, jette le corps dans l'inertie, l'abattement, l'atrophie, le marafme, & le précipite enfin dans la nuit du tombeau. Le chagrin, dit Salomon, defféche les os, & les ronge, comme un ver ronge des vêtements : *Triftis animus exficcat offa ; ficut tinea veftimentum, & vermis lignum, ità triftitia in viro, nocet cordi*, Proverb.

La théorie des maux que les affections de l'ame peuvent faire naître, feroit faftidieufe & inutile ; il n'eft pas même à préfumer qu'il y ait des doutes fur la réalité de ces maux. La Médecine, dépouillée aujourd'hui des préjugés & des erreurs qui ont ralenti fes progrès pendant tant de fiecles, réduite, parmi les Savants qui l'exercent, à fa fimplicité primitive, a ban-

ni de ſon ſanctuaire, & les ſyſtêmes toujours dangereux au lit des malades, & l'appareil dégoûtant de la plus grande partie des préparations pharmaceutiques. Les Médecins s'appliquant enfin à épier la nature, à la ſeconder, & à prévenir ſes beſoins, ont reconnu qu'elle poſſédoit un tréſor inépuiſable de reſſources, & ſavoit triompher, lorſqu'elle paroiſſoit vaincue. La connoiſſance de la pſychologie eſt donc néceſſaire au Médecin : il faut qu'il ſe plie quelquefois aux goûts même de ſes malades, pour développer, avec adreſſe, les reſſorts de leur ame; qu'il en étudie les paſſions; qu'il en connoiſſe les vices, & les foibleſſes. A quels dangers n'expoſeroit-on pas un homme dont la maladie ne ſeroit que morale, ſi on le ſoumettoit témérairement à un procédé curatoire que la nature abhorreroit! Suppoſons ici un de ces cas aſſez ordinaires dans la ſociété. Une femme a quelques chagrins domeſtiques; elle perd l'appétit; les digeſtions ſe troublent; la diarrhée ſurvient: le tempérament de la malade eſt robuſte : elle eſt ſenſible à la moindre peine : la diarrhée n'eſt entretenue que par l'irritation des fibres in-

teſtinales; & ſes nerfs ſont éréthiſés : ſi l'on débute, comme il n'eſt que trop ordinaire, par purger la malade, on augmente l'irritation des inteſtins, & l'éréthiſme du genre nerveux : la maladie devient ſérieuſe ; on accumule remedes ſur remedes : l'Art paroît en défaut; & la nature eſt prête à ſuccomber, ſi le Médecin ne ſait diſcerner les beſoins moraux, des beſoins phyſiques. L'obſervation que je vais rapporter, mettra ces aſſertions dans tout leur jour : quoique je l'aie inſérée en note, dans ma traduction de la noſologie, je crois qu'elle peut trouver place dans ce mémoire.

1ere. Obſervation.

Je fus conſulté, à Paris, pour une jeune femme de ma province, qui étoit venue dans la capitale, pour avoir part à une riche ſucceſſion : à peine cette payſanne eût-elle quitté ſes foyers, qu'elle deſira de les revoir ; la moroſité s'empara de ſon ame ; elle perdit l'appétit ; & arriva au terme de ſon voyage, comme une perſonne que l'on conduit dans les fers : vainement on chercha à la diſtraire ; les beautés de Paris ne furent point capables de produire en elle cet effet : ſa ſanté s'altéra : pendant quelques jours

on donna beaucoup de remedes; mais comme on n'alloit point au but, ces remedes furent inutiles ; & la maladie paroiſſant ſérieuſe, je fus appellé auprès de la malade : il ne me fut pas difficile de connoître la vraie cauſe du mal ; je parlai à cette femme de ſon pays, de ſes enfants, de ſes troupeaux, de ſes champs ; elle ſembloit renaître : je lui fis eſpérer qu'elle partiroit bientôt pour le Dauphiné ; dès-lors, il ne fut plus queſtion de noſtalgie : tout fut préparé pour ſon départ ; elle quitta Paris, ſaine de corps & d'eſprit.

C'eſt dans des cas ſemblables à ceux que je viens de rapporter, que la Médecine morale peut elle ſeule opérer des guériſons qui paroiſſoient très-éloignées, & faire rentrer la nature dans tous ſes droits : mais qu'il eſt dangereux de prendre une autre route, & de vouloir s'obſtiner à combattre des ſymptomes, ſouvent imaginaires, de cacochylie, de ſaburre, de putridité, *&c.*, qui ont pour cauſe unique & procatarctique, l'affection de l'être penſant par une paſſion quelconque !

„ *Felix qui potuit morborum noſcere cauſas.*

Les effets des maladies morales ſont

cependant ſi terribles, dans certaines circonſtances, qu'il eſt impoſſible de les faire ceſſer ſans recourir à des ſecours phyſiques, ſur-tout à l'égard des perſonnes du ſexe qui étoient dans le temps de la menſtruation lorſqu'elles ont été frappées d'une peur, *&c*, & des femmes en couche, ou qui nourriſſent : les déviations du flux menſtruel, du lait, des lochies, peuvent occaſionner des accidents terribles. M. Maret, Chirurgien d'une réputation bien méritée, vit à Dijon, en 1764, une hydrophobie ſpontanée, enſuite d'une ſuppreſſion de regles, qu'une affection de l'ame avoit déterminée. Une ſervante, qu'un jeune libertin aſſaillit à pluſieurs repriſes, & toujours vainement, à cauſe de la réſiſtance qu'on fit à ſes efforts, fut le ſujet de l'obſervation du ſavant Académicien déjà cité. J'ai vu un cas à-peu-près ſemblable ; & je fus aſſez heureux pour guérir la malade, par des moyens qui me reſtoient ſeuls à tenter, après avoir vu échouer tous les autres.

2e. Obſervation.

La femme d'un Négociant accoucha, il y a dix-huit mois, d'une fille : cette progéniture ne fut point ſelon ſes deſirs ;

ſirs ; elle eût voulu un enfant mâle, parce qu'elle ſavoit que ſon mari ſe réjouiroit de cette naiſſance ; elle s'imagina donc avoir encouru ſa diſgrace, parce que l'événement n'avoit que trop répondu à ſes craintes ; & ſon eſprit commença à s'aliéner : bientôt auſſi elle fut agitée des fureurs de la jalouſie, & dévorée par le déplaiſir qu'elle reſſentoit de ce qu'une enfant du premier lit fut miſe au couvent, pour y recevoir une éducation convenable : elle ſe chagrina de plus en plus ; des ſoupçons imprudemment ſuggérés ſur un prétendu dérangement dans le commerce du Marchand, mirent le comble aux maux de cette infortunée : le lait que ſes mamelles fourniſſoient à ſon nourriſſon, commença à ne plus couler avec autant d'abondance ; cette roſée précieuſe changea de route, & ſe porta ſur le cerveau ; la rougeur des yeux, la fixité de la vue, l'aliénation totale de l'eſprit, le délire, &c. furent les ſymptomes de cette métaſtaſe ; les diſcours de la malade n'avoient plus aucun ordre ; on comprenoit cependant que ſon ame étoit affectée d'idées de banqueroute & de jalouſie.

Mais ce qu'il y avoit de plus ſin-

gulier, c'eſt que cette femme répétoit, comm'un écho, les dernieres ſyllabes des mots qu'elle entendoit. Je fus appellé pour remédier à tant de maux; ce fut le 27 décembre 1772 : la malade étoit aſſiſe ſur ſon lit, criant à pleine tête, & en idiôme du pays, *Eſpiſanio ſiou un pouor* (1); des hurlements affreux, une bouche béante & enflammée, une ſalive blanche & écumeuſe, que la malade lançoit fort loin, lorſqu'on lui préſentoit du bouillon, ou quelqu'autre liquide, le roidiſſement des membres, & les convulſions, ne me permirent pas de douter que je n'euſſe à traiter une hydrophobie ſpontanée.

La cauſe de la maladie étant connue, j'oſai promettre quelque ſuccès dans le traitement que j'allois commencer. Sur le champ j'ordonnai une ſaignée du pied, qui produiſit un peu de calme; je fis avaler, de force, quelques cueillérées d'une potion calmante: la nuit fut peu orageuſe; mais le délire ne ceſſa pas : le lendemain, ſur les cinq heures du matin, la fureur redoubla, les ſympto-

(1) *Eſpiſanio* eſt une eſpece de *juron* parmi les femmes de ce pays; c'eſt-à-dire, en françois, *Ste. Epiſanie, je ſuis un porc.*

mes furent plus effrayants; il fallut lier la malade; elle fut enſuite plongée dans un bain tiéde, où trois payſans robuſtes avoient peine à l'aſſujettir; elle y reſta une heure & demie, le matin, & auſſi long-temps l'après diner: tout cela n'eut qu'un ſuccès de peu de durée: cette méthode me paroiſſant inſuffiſante & infructueuſe, je fis appliquer une ventouſe ſur chaque épaule; & quelque temps après, une troiſieme à la nuque (1): j'avois auſſi fait préparer un bain froid, (la température de l'air étoit ce jour-là 2 janvier de l'année 1773, à un degré au-deſſous du terme de la glace); on y aſſit la malade, afin qu'elle y fût plongée juſqu'au cou; & tandis qu'une domeſtique lui jettoit bruſquement, & de temps en temps, de l'eau de la baignoire contre la face, une autre tenoit ſnr ſa tête, que j'avois fait raſer, une ſerviette remplie de glace: cette dure opération ne fut terminée qu'au bout d'une demie heure: l'hydrophobe ſortit du bain,

(1) Cette Ventouſe à la nuque fut ſcarifiée; les ſcarifications, & une eſcarre que produiſit ſur les bords l'étoupe enflammée, rendirent une ſéroſité abondante pendant dix jours. Le cerveau ſe débarraſſa par cet émonctoire.

s'élança, comm'un éclair, vers ſon lit ; & avala bientôt un bouillon, avec moins de peine & de répugnance : le reſte de la journée fut peu tumultueux : le lendemain à huit heures du matin, le bain froid fut encore ordonné ; la malade y reſta trois quarts d'heure, la tête couverte de glace ; elle en ſortit plus paiſible ; il y eut un mieux marqué ; le bouillon fut pris avec moins d'averſion ; mais le délire, quoique plus foible, ne diſparut point encore : enfin, le jour ſuivant je fis encore préparer un bain froid ; mais ce fut le dernier ; la malade gémit beaucoup, diſant qu'elle n'avoit pas mérité ce ſupplice ; ſa pudeur s'allarma ; ſes diſcours devinrent touchants ; elle reprit l'uſage de ſa raiſon, à très-peu de choſe prés ; je la fis remettre dans ſon lit plutôt que les jours précédents ; & je remarquai qu'elle s'étoit prodigieuſement vuidée dans ſon bain, dont l'eau ſalie & rendue noirâtre par les excréments, répandoit une odeur déteſtable : quelques lavements émollients entraînerent beaucoup de lait. Les ſecours moraux furent mis en uſage, à la ſuite de ceux que je viens de détailler ;

j'engageai le mari à redoubler ſes attentions & ſes careſſes auprès de ſon épouſe, affligée de ſon indifférence : & j'eus la ſatisfaction de diſſiper un orage, qui ſembloit ne devoir finir qu'avec la vie de celle en qui les paſſions de l'ame l'avoient excité.

Il eſt très-eſſentiel à un Médecin de s'attacher à connoître les diſpoſitions de l'ame des malades, afin de faire éclore à propos l'eſpérance dans un cœur accablé par le déſeſpoir : il faut ſavoir diſſiper la triſteſſe & l'ennui par une heureuſe diverſion aux idées ; ici flatter, là parler avec fermeté, ailleurs conſoler, diſtraire ; en un mot oppoſer habilement aux paſſions, des affections contraires, & toujours éloigner de l'eſprit du malade ce qui peut exciter en lui des idées ſiniſtres (1). On a vu des amants cataleptiques reprendre l'uſage de la raiſon & des ſens à la vue d'une maîtreſſe chérie ; des meres éplorées échapper au trépas, lorſqu'un fils, tendrement aimé, étoit rendu à leurs

(1) *Cor lætum benè facit medicinæ ; tunc enim medicamentum proficit & juvat, dùm alacri animo eſt qui illud excipit.* Bardus, med. politic.

Cura viſceribus ſpina eſt, atque illa pungit. Hippocrates, lib. II de morbis.

vœux ; des femmes en travail, épuiſées par des douleurs inutiles, accoucher heureuſement en apprenant une nouvelle ſatisfaiſante ; des hommes périr enſuite d'une colere, ou d'une peur (1). On trouve dans les Auteurs une infinité de traits qui prouvent combien les vives paſſions de l'ame peuvent jetter de trouble & de déſordre dans l'économie animale : Tulpius, Foreſtus, Bartolin, Valeriola, Manget, *&c.*, ont vu des accidents très-graves produits par l'amour : Panaroli, célébre Médecin à Rome, a obſervé que beaucoup de jeunes filles atteintes de chloroſe, étoient vainement aſſujetties aux remedes, & que le mariage ſeul diſſipant leur douleur & leur déplaiſance, rétabliſſoit leur ſanté. Et ſi j'oſe joindre mon témoignage à des autorités auſſi reſpectables, je dirai que je fus témoin il y a peu de temps des effets ſinguliers de l'érotomanie : un Payſan d'un Vil-

(1) Rien ne diſpoſe plus à recevoir le miaſme peſtilentiel, ou une contagion quelconque & régnante, que la frayeur & le découragement. Quoique le tremblement de terre qui arriva à Rome en 1703, n'eût aucune ſuite fâcheuſe, un grand nombre de perſonnes fut atteint de fievres ; les maladies déja exiſtentes devinrent plus ſérieuſes ; & pluſieurs femmes groſſes firent des fauſſes couches. *Baglivi.*

lage voisin du *Buis* étoit amoureux de sa domestique; comme ce commerce l'éloignoit d'un mariage qui pût répondre à sa fortune, ses parents obligerent la fille à se retirer; le jeune homme devint fou; il répétoit sans cesse le nom de sa bien-aimée, vouloit attenter à ses jours, & se déroboit souvent la nuit à la vigilance de ses surveillants pour aller gravir des montagnes escarpées qui le séparoient de l'objet de sa tendresse: on me pria, la seconde fête de Pâques de l'année 1774, d'aller le voir; il étoit étroitement garroté, & menaçoit tous ceux qui se trouvoient auprès de lui: je commençai par le plaindre; il s'adoucit: je feignis ensuite d'avoir à lui parler de la part de la fille; dès ce moment j'eus toute sa confiance; il fut saigné du pied, pour plaire à sa belle; & se soumit à tout ce que j'ordonnai: ce riche Paysan est aujourd'hui dans un état à ne plus inquiéter ses parents. Il n'est point de pays qui ne pût fournir des anecdotes en ce genre.

Il est assez difficile quelquefois de remédier aux ardeurs d'un amour violent, & de prévenir les atteintes que

cette passion porte à la santé. Le Tasse devint fou par trop d'amour. Ce sentiment délicieux & tendre, dont l'homme sage & tranquille est seul capable de goûter les douceurs, sans en redouter les amertumes & les disgraces, ne conduit-il pas tous les jours au tombeau, par des routes différentes, des personnes douées de la meilleure constitution (1), & qui se voyent bientôt moissonnées au midi de leurs années, ou trainent une vie tissue d'infirmités & de douleurs. Il est peu d'Erasistrates, moins encore de Seleucus (2).

Les calmans moraux opérent souvent des effets admirables : tout le monde sait, par expérience, que la musique porte dans l'ame, tantôt les impressions de la douleur, tantôt les agitations de la crainte, tantôt les émotions de la volupté : les Suisses défendirent autrefois, sous peine de la vie, aux Musiciens de leurs trou-

(1) *Non solùm in animum impetum facit amor; verùm & in corpus sæpè numero tyrannidem exercet, vigiliis, curis, macie, dolore, tabitudine, & mille affectibus lethalem noxam inferentibus, corpus vexat.* Plato.

(2) Voyez aussi mon Dictionnaire de Médec. *&c.*, tom. 2., art. *Erotomanie.* Erasistrate, fameux Médecin, étoit petit-fils d'Aristote : il découvrit habilement qu'Antiochus Soter étoit amoureux de sa belle-mere Stratonice ; & sut, avec adresse, guérir radicalement ce Prince.

pes, de jouer ſur leurs inſtruments un air appellé *Ran des vaches*, qui portoit les ſoldats à la déſertion, en faiſant naître dans leurs cœurs un deſir véhément de revoir leur patrie : S[te]. Colombe fit tomber en foibleſſe un homme qui lui entendit jouer une ſarabande de ſa compoſition. Claudin le jeune, Muſicien d'Henri III, ſe trouvant aux nôces du Duc de Joyeuſe, fit chanter un air qui porta un gentilhomme à mettre l'épée à la main; Claudin l'appaiſa en faiſant chanter un autre air; le premier air étoit du mode Phrygien; le ſecond, du mode Ionique, avec lequel Timothée opéra la même choſe ſur Alexandre (Vie d'Appollonius, liv. 1, pag. 282) : Aſclépiades & Démocrates guériſſoient les maniaques, par le moyen de certains accords : Pindare & Galien recouroient ſouvent à la muſique, pour ſoulager leurs malades : un Profeſſeur tourmenté par des douleurs de goutte, ne connoiſſoit pas d'autre remede à ſes maux, s'il faut en croire Pechlin.

La muſique, enfin, étoit dans le ſiecle dernier, le remede ſpécifique contre la danſe de S[t]. Vit, & la maladie que l'on attribuoit ſouvent avec lé-

gereté à la morſure de la tarentule.

On ne s'attache point aſſez à la Médecine morale : il eſt des gens que l'on ſoulageroit plus efficacement, dans certains cas, en leur parlant de leur métier, ou profeſſion, qu'en leur faiſant avaler les préparations pharmaceutiques les plus exquiſes. Un Orateur goutteux, ou rhumatique, ſe déleꝏeroit, & oublieroit ſes maux à la lecture des panégyriques de Fléchier ou de Boſſuet, d'un éloge de Thomas, d'un plaidoyer où Gerbier & l'Egouvé (1) auroient déployé les graces de leur ſtyle, & Linguet (2) la véhémence de ſa diction : un Poëte pourroit-il refuſer toute ſon attention, & ne pas perdre de vue ſa conſtitution goutteuſe, quand il liroit, ou ſe feroit lire les Odes Sacrées de Rouſſeau, le Paſſage du Rhin de Boileau, la Mérope de Voltaire, *&c.*? Ne ſeroit-il pas auſſi glorieux pour le Médecin de guérir ſans donner des remedes, qu'en procurant à un Apothicaire des moyens de groſſir ſes mémoires? M^de.

(1) Fameux Avocats au Parlement de Paris, l'honneur, & l'ornement du Barreau.

(2) Autre Avocat, célebre par la rapidité & la chaleur de ſes expreſſions, autant que par les cauſes étonnantes qu'il a défendues.

la Ducheſſe du Maine diſoit à la Mothe, Poëte du ſiecle de Louis XIV, que la violençe des douleurs qu'elle ſouffroit ne cédoit qu'à la lecture de ſes vers.

On ne peut cependant ſe diſſimuler que le préjugé n'eſt guere, du moins parmi le peuple, pour la Médecine morale : on n'eſtime en certains endroits un Médecin, que lorſqu'il preſcrit de longues formules ; on ne l'appelleroit point, s'il n'ordonnoit que des choſes communes. Mais il n'eſt pas impoſſible de détruire bientôt ce fatal préjugé : les Médecins n'ont qu'à vouloir. L'art & l'humanité y gagneront. Déjà les plus ſavants Praticiens, convaincus de la néceſſité d'une telle révolution dans la ſcience la plus utile aux hommes, l'ont annoncé comme prochaine : & nous voyons déjà l'aurore des beaux jours de la Médecine : les Bordeu, les A. Petit, les la Mure, les Bartès, les Maret, *&c.*, exercent leur profeſſion avec la nobleſſe, le déſintéreſſement & le naturel qui caractériſoient la Médecine d'Hippocrate.

C'eſt par la ſimplicité de leurs formules, autant que par la modeſtie dans les ſuccès, que les vrais Médecins ſe diſtingueront toujours de

ces êtres ignares & méprisables, qui glanant dans un sol étranger, pourchassent la confiance publique, à force de bassesses & d'importunités. Une formule morale feroit autant d'honneur à celui qui la prescriroit, qu'un catalogue souvent informe, très-souvent mal conçu de drogues incendiaires & déléteres. Un temps viendra peut-être que les Médecins plus généralement convaincus de ces vérités, & obligés, par état, d'être Philosophes, s'adonneront avec plus de soin à la connoissance des maladies de l'ame : & cette étude devenant indispensable pour obtenir les prérogatives attachées à la Pourpre Doctorale, on ne tarderoit pas à en ressentir les heureux effets. Un Professeur de Psychologie, & de Médecine morale, ne seroit pas inutile dans les Universités.

FIN.

Approbation du Censeur Royal.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé : *Le Cri de la Nature en faveur des enfants nouveaux nés*. Il ne contient rien qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 9 avril 1772.

MISSA.